

Maintenant

un
Québec
libre
à
inventer

CAHIER SPÉCIAL : \$1.00 L'EXEMPLAIRE

BIBLIOTHÈQUE ST-JULIEN
1700, RUE ST-JULIEN
MONTREAL, QUEBEC

JA

« TO BE OR NOT TO BE »

« Etre ou ne pas être, voilà la question »... Le problème de notre existence ou de notre non-existence comme nation francophone, telle est la question fondamentale à laquelle il nous faut désormais répondre sans ambiguïté. Dans son dernier message aux Etats généraux, le chanoine Groulx nous rappelait cette vérité primordiale.

DES CANADIENS PAS COMME LES AUTRES

Pour définir l'existence d'une nation il faut s'interroger sur ses origines, sa situation actuelle et ses aspirations.

D'où venons-nous ? De France indubitablement. Que nous ayons été vaincus ou non, abandonnés ou trahis, que nous soyons par la suite devenus adultes, autonomes et façonnés par les réalités du nouveau monde n'y change rien : nous sommes issus de la grande lignée française et apparentés par un étroit cousinage aux grandes communautés francophones d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Océanie. Cette donnée initiale comporte deux implications. Premièrement, nous sommes différents des communautés qui nous environnent en terre d'Amérique. Nous formons une nation, sociologiquement tout au moins, sinon juridiquement. Deuxièmement, selon que nous développerons ou non cette spécificité nationale, la francophonie conservera ou ne conservera pas sa dimension américaine avec ce que peuvent représenter de vital les particularités culturelles dans l'élaboration d'une civilisation mondiale.

Cette spécificité nationale nous l'avons entretenue et développée, en dépit des obstacles historiques que nous avons rencontrés. Dans tous les domaines qui n'étaient pas les chasses-gardées du colonisateur, le Canadien français a imposé son vouloir-vivre français.

RÉDACTION, ADMINISTRATION,
ABONNEMENTS,
2715, Chemin Côte-Ste-Catherine,
Montréal-26, P. Q. Tél. 739-2758
Le Ministère des Postes, à Ottawa,
a autorisé l'affranchissement en numéraire
et l'envoi comme objet
de la deuxième classe
de la présente publication.
Frais de port garantis
si non livrable

Qui sommes-nous donc encore ? Une nation amoindrie certes par deux siècles de vassalité et de colonialisme mais aussi une nation agitée par cette sourde fièvre nationaliste qui renouvelle ces années-ci les aspirations de groupes aussi divers que ceux du Québec, du « black power » et des ligues paysannes latino-américaines. Une nation divisée entre des intellectuels, plus nombreux depuis quelques années, plus compétents, plus fiers, plus revendicateurs, et une masse tantôt épuisée par le marasme économique, tantôt obnubilée par les slogans publicitaires de l'« American way of life ». Une nation enfin à qui échappent encore d'importants secteurs de sa vie nationale.

Nous demeurons économiquement asservis à des capitaux étrangers. Cette domination économique, qui n'était qu'un inconvénient mineur dans une société de type traditionnel, est devenue un obstacle majeur à notre épanouissement dans une société de type industriel. Nous maîtriserons désormais notre économie, ou nous disparaîtrons. Si nous avons réussi à conserver la maîtrise des moyens de diffusion de la culture traditionnelle : écoles, publications, théâtre ; nous n'avons cependant guère de pouvoir de décision dans l'orientation des moyens modernes de diffusion et de création de la culture nouvelle : radio-diffusion, cinéma, presse, disques et techniques audio-visuelles. Nous contrôlerons ces techniques, ou elles se retourneront contre nous.

NON PAS SAUVER L'A.A.B.N. MAIS SAUVER LE QUÉBEC

Nous avons, en vertu de la constitution de 1867, la pleine maîtrise de notre organisation sociale. Les mesures centralisatrices d'après-guerre nous ont, depuis, obligés à partager cette juridiction avec un gouvernement que nous ne pouvons influencer que partiellement. Aussi longtemps que cette organisation sociale n'exigeait pas une planification conforme à un choix de valeurs intimement liées à des données culturelles et économiques, il s'agissait d'un moindre mal. Aujourd'hui la récupération de cette juridiction s'impose.

Dans une société de type traditionnel, la politique ne jouait qu'un rôle auxiliaire en regard des facteurs constitutifs d'une nation. Aujourd'hui on peut dire : tant va la politique tant va la nation. La politique est englobante. Elle couvre tout. De plus, elle ne peut influencer aucun des secteurs particuliers de la vie nationale sans tenir compte des autres variables en présence. En somme l'Etat structure tout et devient la clé de voûte qui tient en place l'édifice national. Dans ce contexte, se contenter d'un pouvoir parcellaire, c'est se résigner à la paralysie.

Or, les aspirations, si contradictoires en apparence de la nation canadienne-française, ont ceci en commun qu'elles affirment un opiniâtre vouloir-vivre. Réclamer d'une part un standard de vie supérieur et d'autre part une culture originale, tenir à la fois à notre spécificité nationale et à l'avènement d'une conscience internationale, s'accrocher à son autonomie et tendre vers la coopération, ce n'est pas faire preuve d'illogisme ou d'irréalisme. Tout ou rien, voilà le dilemme auquel nous sommes affrontés. Ceux qui voudraient nous forcer à opter entre notre standard de vie et notre culture, entre notre nationalisme et notre internationalisme, entre notre affirmation collective et notre volonté de collaboration interethnique, faussent le problème. Notre vouloir-vivre affirme, par exemple, notre désir d'améliorer simultanément notre situation économique et la qualité de notre culture. Il ne s'agit pas de sacrifier quelque partie de notre être national

à une autre, il s'agit d'en promouvoir le développement intégral et harmonieux, condition essentielle à l'efficacité de notre présence au monde.

Bref, être ou ne pas être, voilà la question. Nous n'avons donc pas à honorer à tout prix la constitution de 1867, mais à honorer le Canada français, son destin comme état francophone et les libertés essentielles à sa pleine réalisation nationale. Les hommes ne sont pas faits pour les constitutions, mais ce sont les constitutions qui doivent servir les hommes. La constitution qu'il nous faut est celle qui nous rendra libres, celle qui nous permettra d'être une nation complète qui assume toutes les exigences de sa situation.

Or, quelles sont ces exigences ? Fondamentalement, elles se ramènent à quatre : l'unité territoriale, l'unité linguistique, la maîtrise des institutions vitales et la capacité juridique de nouer des relations internationales.

NOTRE PATRIE

Pour qu'un peuple se reconnaisse et se définisse, il faut une patrie. Péguy disait : « une patrie charnelle » ...Seuls les apatrides sont citoyens du monde, mais d'une façon parasitaire. Car si certaines écoles américaines de sociologie annoncent la disparition éventuelle des nationalismes, la coloration des néo-nationalismes africains et latino-américains semble vouloir, au contraire, renouer avec la continuité victorieuse de petits pays comme le Danemark, la Pologne, et les Pays-Bas qui, après des fidélités millénaires, ont fini par donner au monde des formes culturelles irremplaçables. D'autres écoles croient, au contraire, que parallèlement à la prolifération des communications et des grands ensembles internationaux, les hommes ressentiront plus que jamais le besoin de s'identifier à des communautés culturelles et politiques très caractérisées et à l'échelle nationale. Aujourd'hui comme hier, au plan national, au plan artistique, au plan culturel, comme au plan personnel, l'homme n'accède à l'universel que par son insertion dans l'individuel, le particulier, l'incarné.

Depuis quelques années d'ailleurs, nos jeunes poètes, ces prophètes de l'histoire à refaire, nous réapprennent à leur façon à identifier avec une ferveur neuve, à nommer et à tracer les contours estompés de notre première patrie. Avec, parmi tant d'autres, les chansons de Vigneault, les poèmes et les films de Pierre Perreault, nous refaisons peu à peu la carte de notre pays oublié que nous nous réapproprions. Notre première patrie laurentienne bien sûr, Gaspésie, Bas-du-fleuve, Côte-Nord, Saguenay, mais aussi le Labrador, le nord de l'Ontario, le nord du Nouveau-Brunswick, toutes ces régions, tantôt délaissées, tantôt convoitées par Ottawa, mais où des hommes et des femmes qui sont des nôtres tâchent péniblement de vivre en français et, si possible parfois, selon le mot de Louis Robichaud, d'y « bien vivre » en même temps. Car c'est cette frontière linguistique continue et naturelle, regroupant toutes ces régions, qui est seule significative pour nous. Tel est le territoire qui nous est familier et essentiel pour asseoir une vie française bien incarnée en Amérique du Nord. Nous ne saurions accepter pour délimiter notre territoire les frontières arbitraires et strictement juridiques que nous tenons de la Confédération. Celles qui cernent véritablement le cadre de notre patrie, ce sont les frontières sociologiques d'une francophonie quotidiennement vécue. Mais qu'on ne vienne pas mettre en balance la vitalité d'une communauté sociologiquement rassemblée et la survie

de minorités disséminées dans la diaspora anglophone. Celles-ci, du reste, sont les premières à placer leur espoir dans l'affirmation d'un Québec dynamique et redéfini.

NOTRE LANGUE

Si une dimension américaine de la francophonie est viable au Québec, c'est à une condition essentielle : la langue française doit y devenir, à la plus brève échéance, souveraine et omniprésente dans les usines, les ateliers, les bureaux, les administrations, les commerces et les écoles. Un vague créole à usage domestique et familial est sans avenir et ne nous intéresse pas. Tout ceci doit se traduire par des mesures législatives précises : il est urgent de définir une politique véritable de la langue. Comment d'ailleurs tolérer la vie d'aquarium quand on a connu la pleine mer ? Or un nombre croissant de nos intellectuels et de nos étudiants ont séjourné assez longuement en France pour éprouver ce sentiment grisant et libérateur qui ne s'oublie jamais plus : vivre enfin en français, intégralement, tout au long de ses journées et dans les moindres détails de sa vie, après avoir connu si longtemps les tensions et les frustrations du mendiant importun qu'on refoule et qui s'obstine jusqu'à l'absurdité au téléphone, au supermarché, à bord des trains et des avions de son propre pays.

Or pour réaliser cet unilinguisme essentiel au redressement, à l'épuration et à l'enrichissement de notre langue, deux mesures s'imposent de toute urgence. Si, conformément au droit des minorités, l'école primaire anglaise peut demeurer unilingue tant que les parents en expriment démocratiquement le vœu, il importe, au niveau secondaire et post-secondaire, de faire des « Québécois » des Québécois. Il s'agit en somme d'exiger qu'à ces deux niveaux, un nombre sans cesse croissant de matières soient enseignées en français, afin que tout Québécois d'origine anglaise puisse accéder à des universités marquées du sceau de la culture française du Québec. Qu'on se souvienne cependant que toute évolution linguistique vient des masses et non des élites : au 16^e siècle, les élites de France eurent beau se cramponner au latin, à en imposer la culture livresque dans les cours, les églises et les écoles, elles n'empêchèrent pas le français naissant, le français parlé par le petit peuple de France, de triompher partout.

Il faut, en outre, assurer l'autonomie complète du Québec en matière d'immigration. Car, actuellement chez nous, le taux décroissant de la natalité chez les francophones, conjugué avec l'anglicisation rapide des néo-Québécois, met en péril le caractère majoritaire de la communauté francophone, particulièrement dans la région métropolitaine. C'est d'ailleurs à Montréal, ville affectée de façon cruciale et rapide par ce problème, que s'expriment les requêtes les plus âpres et les plus radicales en faveur de l'unilinguisme. Pour cette entreprise à réaliser, toutes les énergies sont requises à tous les niveaux. Ainsi, tant que nos chefs et nos éducateurs syndicaux ne s'uniront pas au-dessus de leurs rivalités de prestige à « 1/4 de cent de plus de l'heure » pour donner aux travailleurs la fierté et les moyens personnels et politiques de réclamer des contremaîtres français et du français à l'usine, à quoi nous sert-il d'entretenir à l'étranger des étudiants post-gradués pour nous composer des petits cénacles de Dagenais et de Le Bi-dois : dans un siècle nous parlerons tous « joual ».

NOS INSTITUTIONS

Les pouvoirs économiques, politiques, sociaux et culturels que nous avons préalablement reconnus comme essentiels à notre affirmation nationale, c'est à notre Etat qu'ils devront

être confiés. Indépendamment des ententes que notre gouvernement pourrait être amené à conclure avec d'autres gouvernements, conformément aux intérêts réciproques que les nations trouvent dans les formules analogues à celle du marché commun, il demeure essentiel que la source du pouvoir jaillisse de la communauté québécoise à travers un gouvernement entièrement représentatif de sa spécificité. Ce gouvernement devient alors apte à exprimer la nation québécoise auprès des autres nations. Il est d'ailleurs le seul à pouvoir le faire. Il pourra, certes, conclure des alliances, en accordant une importance particulière à la nation canadienne-anglaise, vu les liens géographiques, historiques, économiques et autres qui nous rapprochent, mais il conservera toujours la liberté de reviser sa politique extérieure, si ces ententes viennent à détruire ce qu'il cherche à construire.

Tout ce que venons d'analyser constitue les conditions mêmes d'existence de toute nation. Nous ne saurions en escamoter aucune. Mais il y a plus. Vu le système économique que nous subissons par suite de notre situation nord-américaine, vu nos limites en ressources humaines, vu enfin notre présence actuelle au sein de la Confédération, des mesures essentielles et spéciales s'imposent.

NÉCESSITÉ DU SOCIALISME

Pour de multiples raisons l'option socialiste nous paraît particulièrement conforme à l'épanouissement de l'homme moderne, ainsi que nous l'avons déjà expliqué à plusieurs reprises dans *Maintenant*. Mais indépendamment de cette considération générale, l'option socialiste nous paraît indissociablement liée à l'option nationaliste au Québec. La nécessité de domestiquer l'économie québécoise, celle de rattraper les retards accumulés, celle de diriger l'économie au moyen de la gérance, à défaut du capital, celle de contrebalancer dans un système de concurrence le gigantisme des entreprises capitalistes qui nous entourent, celle enfin de créer et de développer un système économique original qui nous dispense d'importer sans cesse des principes et des formules que nos puissants voisins mettront toujours au point avant nous, voilà autant d'impératifs à l'option socialiste. En d'autres termes, cette option nous fournit notre seule chance de posséder et d'animer culturellement notre économie.

Cette prise en charge par l'Etat de l'économie lui permettra d'établir une politique sociale conforme aux aspirations du Québec. Par ailleurs, seule une planification globale des différents composantes de la vie nationale peut garantir notre développement et nous permettre de résister aux pressions extérieures. L'animation culturelle des masses, la réforme scolaire, les réaménagements régionaux, voilà, entre autres, autant d'entreprises collectives que seule une action concertée et dirigée par un gouvernement puissant et dynamique peut mener à terme. Enfin, un gouvernement socialiste, parce qu'il aura pour souci constant de susciter et d'organiser la participation des masses aux tâches communes, vivifiera au sein de la population l'esprit national, de sorte que nous puissions reprendre, après deux siècles d'aliénation, nos réflexes d'identité et de fierté.

Il ne faut plus avoir peur des mots. L'avenir de la nation canadienne-française passe par le socialisme. Bien sûr, il ne peut s'agir que d'un socialisme démocratique de participation qui est à inventer et qui devra être original. On trouvera à travers les articles de ce numéro spécial, quelques-uns des jalons de ce socialisme en gestation, de caractère proprement québécois et fidèle aux plus authentiques aspirations historiques de notre communauté québécoise.

DE LA PARTISANERIE POLITIQUE À L'UNITÉ NATIONALE

Cette option socialiste, et les tâches qui nous attendent en regard des quatre conditions essentielles à l'épanouissement de notre vie nationale (territoire, langue, institutions vitales, relations extérieures), nous paraissent être le dénominateur commun autour duquel toutes les forces vives de la nation doivent se regrouper. Mais il serait illusoire de penser arriver à un tel consensus national, si nos partis politiques continuent, pour des motifs électoraux, à privilégier un ou plusieurs aspects de ce programme indivisible au détriment des autres. Un des drames de notre collectivité ne réside-t-il pas précisément dans le fait que les nationalistes se sont toujours trouvés coincés dans l'impasse suivante : ou bien ils devaient sacrifier une politique interne dynamique à une politique intransigeante à l'égard d'Ottawa, ou bien ils optaient pour des mesures orientées vers le progrès intérieur au risque de se retrouver mal servis, mal défendus, sinon trahis par un parti de mentalité outaouaise. De tels choix sont absurdes et nous conduisent à nous couler par notre politique intérieure ou extérieure. Il est donc urgent de soustraire la question nationale à la partisanerie électorale.

Autour des exigences du « to be or not to be » devrait se regrouper dans le plus bref délai toutes les forces politiques et idéologiques du Québec.

DIVERSES FORMULES, UN OBJECTIF

Déjà quelques points positifs sont acquis. Ainsi on peut normalement espérer que le rassemblement inédit des groupements sociaux au sein des Etats généraux dégage un premier consensus. Le comité parlementaire sur la constitution, si jamais on se décide à s'en servir, pourra également fournir des suggestions utilisables en vue des démarches ultérieures. Les recherches entreprises au Ministère des Affaires intergouvernementales devraient donner une base solide en vue d'une élaboration d'une future constitution. Après quoi il faudra que tous les partis soient invités à se réunir en Constituante pour statuer de la forme à donner à notre gouvernement interne, tant au niveau de la réforme de la carte électorale qu'à celui du régime parlementaire qui doit, semble-t-il, s'orienter vers le système présidentiel. En tous cas, il est un principe indiscutable : les hommes ne sont pas faits pour les constitutions, mais ce sont les constitutions qui doivent servir les hommes.

En plus de ces réformes internes urgentes, la Constituante devra élaborer un projet concret de négociation avec le reste du Canada. Tout doit être mis en œuvre pour faire comprendre à nos compatriotes de langue anglaise que le Canada a tout intérêt à s'édifier sur la base de communautés nationales pleinement épanouies et autonomes. Toute coopération, conçue dans une société évoluée, suppose l'acceptation réciproque intégrale de la personnalité respective des parties, chacune soucieuse de développer la spécificité de l'autre en vue de l'enrichissement individuel et communautaire. Etats associés, statut particulier, indépendance, voilà autant d'approches qui nous ont fait prendre conscience de ce que nous sommes et qui nous acheminent vers une solution définitive.

Quoi qu'il en soit, la nation canadienne-française existe, et existera. Quant au Canada, nous sommes prêts à le réinventer sur une base d'égalité, mais non à notre détriment, cela va de soi. Reste à savoir si la nation canadienne-anglaise sera prête à en faire autant. « That is the question ! »

Vincent Harvey
Pierre Saucier
Hélène Pelletier-Baillargeon

André Charbonneau
Louis Racine
Yves Gosselin

sommaire

15 septembre 1967, nos 68-69

« To be or not to be »

L'équipe de direction 234

Figures du nationalisme

L. Balthazar 238

Un pays à bâtir

J. Girard 243

L'âge de l'impatience

L. Ouellet 245

Politique étrangère

P. Painchaud 250

L'heure du tocsin

J.-Y. Morin 253

Promotion économique

J.-F. Méar 256

Instruments de libération

R. Bourassa 262

Lettres québécoises

A. Le Grand 267

Situation de la langue

J.-C. Corbeil 273

La bataille culturelle

A. Charbonneau
P. Saucier 276

Education et développement

P. Dandurand 279

Québec nouveau Eglise nouvelle

L. Racine 282

Et de Gaulle vint

J.-M. Léger 287

« Vive le Québec libre » 292

LES NOMS DU PAYS

Tous les noms de son pays, ceux qu'elle entendait tous les jours, comme ceux qu'elle n'avait entendus qu'une fois, se réveillèrent dans sa mémoire : les mille noms que des paysans pieux venus de France ont donnés aux lacs, aux rivières, aux villages de la contrée nouvelle qu'ils découvraient et peuplaient à mesure... lac à l'Eau-Claire... la Famine... Saint-Cœur-de-Marie... Trois-Pistoles... Sainte-Rose-du-Dégel... Pointe-aux-Outardes... Saint-André-de-l'Épouvante...

Eutrope Gagnon avait un oncle qui demeurait à Saint-André-de-l'Épouvante ; Racicot, de Honfleur, parlait souvent de son fils, qui était chauffeur à bord d'un bateau du Golfe, et chaque fois c'étaient encore des noms nouveaux qui venaient s'ajouter aux anciens : les noms de villages de pêcheurs ou de petits ports du Saint-Laurent, dispersés sur les rives entre lesquelles les navires d'autrefois étaient montés bravement vers l'inconnu... Pointe-Mille-Vaches... les Escoumains... Notre-Dame-du-Portage... les Grandes-Bergeronnes... Gaspé...

Qu'il était plaisant d'entendre prononcer ces noms, lorsqu'on parlait de parents ou d'amis éloignés, ou bien de longs voyages ! Comme ils étaient familiers et fraternels, donnant chaque fois une sensation chaude de parenté, faisant que chacun songeait en les répétant : « Dans tout ce pays-ci nous sommes chez nous... chez nous ! »

Vers l'Ouest, dès qu'on sortait de la province, vers le Sud, dès qu'on avait passé la frontière, ce n'était plus partout que des noms anglais, qu'on apprenait à prononcer à la longue et qui finissaient par sembler naturels sans doute ; mais où retrouver la douceur joyeuse des noms français ?

Les mots d'une langue étrangère sonnait sur toutes les lèvres, dans les rues, dans les magasins... De petites filles se prenant par la main pour danser une ronde et entonnant une chanson que l'on ne comprenait pas... Ici...

Louis Hémon,

Maria Chapdelaine, roman, Montréal, Fides, 1966, pp. 209-210.



FIGURES DU NA

Tous les mouvements politiques, même les plus révolutionnaires, cherchent à se légitimer en faisant appel à des ancêtres réels ou fictifs. Les nationalistes canadiens-français ne font pas exception à cette loi. Combien d'entre eux s'affichent aujourd'hui comme les héritiers spirituels des Patriotes de 1837 ou de certains apôtres nationalistes des générations précédentes ! Ces recours au passé, pour justifiables qu'ils soient, peuvent créer l'impression d'une évolution continue du nationalisme canadien-français ; impression qui me paraît être à la source de toutes sortes d'ambiguïtés. Car, depuis quelques années, nous sommes en présence d'un phénomène tout à fait nouveau qui, à maints égards, contredit profondément tout ce que nous appelions autrefois nationalisme.

Il suffit d'examiner le nationalisme d'hier et celui d'aujourd'hui pour apercevoir le fossé qui les sépare et peut-être mieux entrevoir ce que sera le nationalisme de demain.

NATIONALISME FOLKLORIQUE

Quand on parcourt les différents ouvrages consacrés à l'analyse du phénomène nationaliste dans le monde, il nous apparaît presque impossible de trouver une catégorie qui convienne au Canada français d'hier. Le nationalisme, en général, semble indissolublement lié à un mouvement vers le progrès, l'émancipation et la modernisation. Il correspond à l'idéal d'une nouvelle élite s'opposant à des structures anciennes et cherchant à regrouper les forces d'un peuple autour de la structure de l'État-nation. Or, ce que nous avons qualifié chez nous du mot « nationalisme » rappelle au contraire une stabilité, une docilité, un conservatisme qui ne menaçaient en rien les institutions traditionnelles. C'est même au nom du nationalisme qu'on a encouragé la résistance aux techniques et à l'urbanisation. Au plan politique, ce nationalisme se résumait à l'état de siège en face des invasions du gouvernement d'Ottawa. Quant à la dimension économique, elle était presque absente. Être nationaliste, c'était se retrancher, se protéger contre l'extérieur dans un sentiment de crainte et de xénophobie secrétant une certaine dose de racisme.

Cocon protecteur

Toutes ces attitudes relèvent d'un nationalisme folklorique et se réduisent à une fidélité à des sentiments communs, une religion commune, une histoire ressentie comme une frustration collective. Elles sont caractéristiques d'une société où prime la connaissance intersubjective, c'est-à-dire une connaissance élémentaire, globale, faite de communion entre des hommes qui se définissent d'abord selon la collectivité à laquelle ils appartiennent. C'est un type de société fermée sur elle-même ; tout y est conçu statiquement, cristallisé pour toujours. Dans un tel cadre, le nationalisme n'est autre chose qu'un mécanisme de défense et il recouvre nécessairement tous les autres éléments de solidarité : religion, idéologie politique, mœurs, etc.

Velléités laïcistes

Sans doute, la société canadienne-française n'a jamais correspondu dans toutes ses parties à ce modèle théorique. Il s'est trouvé, à divers moments de notre

DU NATIONALISME

LOUIS BALTHAZAR

histoire, des avocats de l'émancipation politique, voire économique. On peut aussi retracer au début du XIXe siècle l'existence d'un véritable mouvement laïque inspiré des idées libérales européennes. Mais le cadre même de notre société n'a jamais été touché par ces mouvements. Jamais le laïcisme du XIXe siècle n'est parvenu à gagner l'ensemble d'une population dont la structure sociologique semblait imperméable au nationalisme moderne.

Cléricalisme ultramontain

L'autorité ecclésiastique, il est vrai, a étouffé complètement les tendances libérales manifestées au cours du XIXe siècle. C'est elle qui a imposé une sorte de nationalisme ultramontain, en vertu d'une alliance tacite avec l'autorité coloniale qui, en retour de concessions linguistiques et culturelles, bénéficierait de la soumission politique des Canadiens français. Il est bien vrai que l'homogénéité de notre société, sa mentalité cléricale et son nationalisme folklorique ont été abondamment entretenus par une action concertée d'un clergé conservateur qui devint presque tout-puissant à compter du milieu du XIXe siècle.

Monolithisme d'Ancien Régime

Mais on peut se demander comment il se fait que le laïcisme ne soit pas parvenu à germer chez nous au début du XIXe siècle, alors que l'Eglise était encore relativement peu puissante. Il faut se demander surtout pourquoi l'Eglise a si bien réussi à imposer, après l'échec de la rébellion de 1837, un nationalisme conservateur et à étouffer par la suite les mouvements libéraux tels l'Institut canadien de Montréal. Pourquoi la bataille a-t-elle été gagnée au Canada tandis qu'elle devait être perdue en France? C'est ici qu'il faut avoir recours, je crois, au modèle théorique décrit plus haut. En d'autres pays, notamment en Europe, la dialectique des idéologies se manifestait pleinement. Des éléments d'Ancien Régime étaient confrontés à des éléments bourgeois qui, à leur tour, devaient faire face aux nouvelles vagues prolétariennes. Au cléricalisme traditionnel s'opposait un laïcisme en progrès constant. Chez nous, rien de tout cela. Au dire de l'historien Fernand Ouellet, « la société canadienne-française d'alors (début du XIXe siècle) possède toutes les caractéristiques d'une société d'Ancien Régime, hormis toutefois la présence bienfaisante d'une grande bourgeoisie d'affaires, la seule qui aurait pu servir de moteur efficace au laïcisme » (« Nationalisme et laïcisme au XIXe siècle », *Recherches sociographiques*, IV, 1 (1963) p. 49.). Tout s'est passé comme si on avait découpé un morceau de l'Ancien Régime français pour le cultiver ici, pour ainsi dire, « in vitro ». La mentalité féodale, qui n'était demeurée en France qu'un courant parmi d'autres, devait devenir ici un idéal national. Le Canada français constituait donc une terre de prédilection pour un clergé ultramontain qui ne parvenait pas à s'imposer en Europe. L'action de ce clergé a consisté à protéger une structure sociale qui ne se prêtait pas à l'éclosion du nationalisme moderne. Ce que nous avons vécu ici est plutôt, comme le soulignait Mason Wade, « un provincialisme intense compliqué par des facteurs religieux et ethniques ». Le catholicisme, l'amour de la langue française et la conscience ethnique ont évolué dans une constante interpénétration sous la préoccupation dominante de la « survivance ».

NOSTALGIE SOURDE

...Pouvoir t'oublier rivière des
Métis
Sainte-Angèle et tout le Bas-
fleuve
qui coule atrocement dans mon
âme
j'étais née pour m'accouder
sans ambages
au flanc de tes montagnes
dans les soleils de cuir et le
vent des bouleaux
j'étais née pour d'humbles ca-
marades
identiques à mes châteaux d'es-
pagne

Je veux vous redire dans ma
langue de déracinée
que votre ciel et tous vos noms
ont chu dans ma mémoire
ma solitude s'est comblée de
souvenirs jaunis
et quand j'avance frelatée
à travers rues et ruelles de cet-
te ville à paquage
c'est à vous que je pense
Bas-fleuve de liberté de blanc
silence
j'ai beau me morfondre
embrasser l'homme-frère dans
la foule serrée
un rien de nostalgie nous dislo-
que nous sépare
et nous met en charpie...

Je suis née comme j'ai pu dans
un frisson d'avril
en plein éboulis de neige
la souffrance plantait ses crocs
qui saura jamais le prix des
accidents mortels

Tâter le pouls de la race hu-
maine
m'enrôler dans cette horde ma-
térialiste
de clinquant et d'ordure
m'acclimater m'acclimater
mais j'ai peur que mon rire de
flammèche encor vivace
décime détruisse
crée au sein de ce bal chahutant
une esclandre de casseurs de
veillée

Gemma Tremblay,

Poèmes d'identité, Jean Grassin éd.
Paris, coll. Poètes présents, 1965,
p. 28.

SOCIÉTÉ RÉBARBATRICE

Etienne avait repris pied au pays avec l'intention de se vouer corps et biens à une intense action intellectuelle et sociale. Il n'avait jamais ignoré que, justement à cause de cela, les déceptions n'allaient pas lui être épargnées. Il commençait à présent à l'éprouver dans son cœur et dans sa vie ; et c'était là une autre science. Non seulement nul n'allait lui faire un pont d'or ou attendre de lui quoi que ce fût, mais — il avait été obligé de s'en apercevoir — plusieurs se liguèrent déjà pour l'abattre. Ceux-là n'auraient de cesse qu'il n'eût jeté le manche après la cognée... Mais qui « reconnaîtrait les lieux » si lui, qui n'avait jamais songé à rien d'autre, se dérobaît au moment d'entreprendre ? Ce qu'il avait à affronter — il lui semblait le discerner assez bien maintenant — c'était cette société rébarbative, tournant à l'aigre faute d'avoir jamais été révélée à elle-même, cette communauté jalouse, mesquine coupeuse de têtes, mégère inapaisable, tyrannique, perplexe, empêtrée dans l'échevelure de ses projets, trahissant et piétinant à chaque instant dans ses actes les valeurs qu'au même instant, dans son délire, elle revendiquait. Société et peuple vraiment perdus comme on se perd quand on récuse ses propres absolus, quand un haut orgueil se tourne contre lui-même, collectivité qui reniait ses anciennes fiertés mais ne trouvait pas les voies nouvelles où s'engager.

Pierre De Grandpré,

La Patience des Justes, roman, Le Cercle du Livre de France, 1966, pp. 237-238.

La chrysalide éclate

Il fallut attendre les lendemains de la seconde guerre mondiale pour assister à l'éclatement de cet idéal de survivance. Il est évident que des signes avant-coureurs s'étaient manifestés auparavant comme il est certain que demeurent encore aujourd'hui bien des attitudes propres à l'ancienne société. Mais, aux abords des années '50, une nouvelle génération commençait de faire entendre des slogans nouveaux. Le vieux monolithisme, la vieille unanimité semblaient devoir se briser. Les solidarités et les fidélités d'antan étaient mises en cause et ce procès de l'idéologie traditionnelle s'accompagnait d'un rejet du nationalisme, entendons (distinction qu'on ne pouvait faire alors) ce « petit nationalisme » purement culturel et conservateur. Nous accédions peu à peu à une connaissance différenciée, à une libération des conditionnements collectifs, à la reconnaissance de l'individu, à la prise de conscience de l'industrialisation que nous avons subie, à l'acceptation du pluralisme religieux et idéologique comme conséquence d'une véritable liberté. Ce mouvement, depuis lors, n'a cessé de s'accroître et nous a menés, paradoxalement, à une redécouverte du nationalisme.

NATIONALISME MODERNE

On a parlé alors de néo-nationalisme pour signifier le mariage du progressisme au sentiment national. Il s'agissait bien d'une conception tout à fait nouvelle qui, cette fois, correspond bien à ce que les auteurs de science politique décrivent comme étant le nationalisme. Examinons quelques caractéristiques de ce nationalisme tel que nous le voyons se dessiner chez nous depuis 1960 environ.

1. Mobilisation sociale

Les nationalistes québécois se préoccupent de plus en plus d'industrialisation, de libération économique. La nationalisation de l'électricité, la création d'une Société générale de financement, les projets d'industrie sidérurgique ont été conçus et élaborés sous le signe d'un nationalisme qui s'accroît à mesure que se poursuit intensément et rapidement l'urbanisation de notre société, ou plus précisément l'assimilation de ces phénomènes au niveau de la mentalité collective. Car le nationalisme va de pair avec le phénomène de *mobilisation sociale*, c'est-à-dire l'exode des campagnes vers les villes et, en conséquence, l'augmentation des communications sociales de toutes sortes : mass-média, commerce, manifestations artistiques et culturelles, éducation. L'individu, se trouvant alors détaché des coutumes anciennes, de la solidarité imposée par la tradition, forcé de communiquer avec des gens qui lui sont relativement étrangers, éprouve le besoin de créer de nouvelles solidarités. C'est alors que la langue nationale prend une importance nouvelle et par là la nécessité d'une affirmation nationaliste.

Sans doute, au même moment, peut intervenir aussi un processus d'assimilation à la langue du groupe dominant dans les milieux les plus avancés techniquement. « L'assimilation à une nouvelle langue, écrit Karl W. Deutsch, est en progrès si le nombre de personnes qui l'apprennent durant une période donnée est plus grand que le nombre de personnes qui l'ignorent encore mais qui entrent en même temps dans un contact intensif (économique, social et politique) avec ceux qui la parlent » (*Nationalism and Social Communication: An Inquiry into the Foundations of Nationality*, Cambridge, Mass., Technology Press, 1953, p. 99.) Or, cela ne pouvait pas se produire dans la région de Montréal (ni a fortiori dans les autres villes du Québec). Le nombre des Canadiens français *mobilisés socialement* a été beaucoup plus grand que le nombre de ceux qui se sont assimilés. Si puissante que soit la minorité anglophone de Montréal, elle ne parvient pas à happer la masse francophone qui, socialement mobilisée à un rythme très rapide, affirme au contraire de plus en plus farouchement son identité culturelle et linguistique.

Nous assistons au phénomène contraire dans les autres provinces canadiennes, là où les Canadiens français sont trop peu nombreux pour résister à l'assimilation. Quitter son village, pour un Franco-manitobain, c'est presque automatiquement devenir anglophone. Ainsi l'exode vers la ville a des conséquences diamétralement opposées au Québec et dans les autres provinces. Tandis que l'isolement préservait le nationalisme traditionnel, la mobilisation sociale engendre l'un ou l'autre extrême, l'intensification du nationalisme moderne ou l'assimilation pure et simple, selon que la population mobilisée est assez forte ou non.

2. Mobilisation politique

La mobilisation sociale entraîne avec elle une plus grande *politisation* des masses. L'individu des villes a physiquement besoin, dans sa vie quotidienne, des commodités collectives que seule l'autorité politique peut lui accorder. Plus la vie se poursuit dans un milieu anonyme et technique, plus grand est le besoin de l'intervention et de la protection du pouvoir politique. Le nationalisme, accentué par la mobilisation sociale, devient alors directement relié à la politique. C'est bien ce à quoi nous assistons ici. Il est difficile de décrire le sentiment nationaliste sans le relier directement à nos problèmes politiques. Le néo-nationaliste canadien-français accepte d'emblée que son gouvernement soit interventionniste; car il n'a guère d'autres moyens de s'affirmer que par la force de l'autorité politique. Il appartient au gouvernement de nous rendre « maîtres chez nous », de créer un « Québec fort », d'intervenir en matière linguistique, etc.

Le nationalisme d'antan comportait, bien sûr, une dimension politique; témoin les luttes constitutionnelles de nos pères, l'action des Papineau, LaFontaine, Cartier, Mercier, Bourassa et autres. Mais cette action politique, dans l'ensemble, visait bien plus à *défendre* des droits, à *protéger* une culture et une religion qu'à créer les conditions d'une émancipation positive. S'il s'est trouvé un gouvernement assez interventionniste pour créer, à la fin du XIXe siècle, un ministère de l'éducation, il s'en est trouvé bientôt un autre pour le supprimer, et pour longtemps. D'ailleurs la méfiance des Québécois à l'égard du pouvoir politique n'est-elle pas traditionnelle? N'était-ce pas, au fond, l'Eglise qui détenait ici le véritable pouvoir temporel? C'est cette situation qui est en train de changer aujourd'hui. Un geste comme celui que vient de poser l'évêque de Montréal en renonçant à sa prérogative de nommer des commissaires d'écoles, montre bien que l'Eglise entend se limiter à son action spirituelle et laisser le champ libre au pouvoir politique dans une foule de domaines.

3. L'ouverture au monde

Le néo-nationalisme, contrairement au nationalisme fermé d'autrefois, n'entraîne pas avec lui l'isolation, le repliement. Bien au contraire, il est une façon de se définir face aux autres et ainsi de s'ouvrir une fenêtre sur le monde. Qui aurait pu parler, il y a dix ans, de la personnalité internationale du Québec sans faire sourire? Aujourd'hui, c'est là le sujet d'un débat quotidien. « Autrefois, écrit le professeur Louis Sabourin, des Canadiens français étaient individuellement ouverts au monde; aujourd'hui, c'est le Canada français qui commence à s'intéresser à la chose internationale. Il y a plus qu'une différence numérique; c'est toute la dimension du problème et la façon de l'envisager qui sont changées ». (« Québec et la vie internationale », *Le Devoir*, 30 juin 1967, supplément, p.7.)

Les Canadiens français ont enfin compris qu'ils ne peuvent s'épanouir comme nation sans entretenir des liens avec les autres pays francophones, sans s'insérer dans l'ensemble de la culture française dans le monde.

Il peut être intéressant de noter ici que le sentiment nationaliste a pris naissance dans le monde précisément à l'époque où les relations internationales, les communications entre citoyens de différents pays se développaient comme jamais auparavant. Le nationalisme peut donc être interprété comme un besoin de se définir dans ses rapports avec les autres, ces rapports n'étant pas nécessairement entendus sous le signe de l'hostilité. Selon Hans Köhn,

la croissance même du nationalisme sur toute la terre, suscitant le réveil des masses, la participation à la vie politique et culturelle, a préparé la voie à des contacts culturels plus étroits entre toutes les civilisations du genre humain... les séparant et les unissant à la fois. (*The Idea of Nationalism*, New York, Macmillan, 1944, p. 12.)

Il semble donc que la phase du nationalisme soit nécessaire pour en arriver à cet internationalisme dont rêvent les humanistes. Cette phase a été et peut encore être marquée de conflits égoïstes et mesquins. On peut chercher, par toutes sortes de moyens, à atténuer ces conflits mais il ne serait pas sage d'ignorer leur réalité.

PRIÈRES

*Pour les riveurs de Canadair
les ferblantiers*

*Des Shops Angus pour les dix
mille couturières*

*Sur la grasse Main les
serveuses bayadères*

*Bon marché des Snack Bars
j'lèv' mon chapeau mité*

*Pour les éleveurs de porcs les
forçats laitiers*

*Qui donnent leurs sueurs aux
firmes carnassières*

*Pour les geôles Noranda
Murdoch-la-colère*

*Pour les homrobots des Sani-
vans orduriers*

*Pour les frotteurs de rues les
cireurs de chaussures*

*Au Windsor pour les décro-
teuses d'urinoirs*

*Les nègres de pullmans pour les
putains d'un soir*

*Les guides de chasseurs plus
chargés que montures*

*Voici mes gants troués pour les
pêcheurs de Gaspé*

*Vidant les morues doigts bleuis
sur le tranchoir*

*Pour les laveurs de vitres
serins aux perchoirs*

*Pour la bonne empalée au
patron canapé*

*Pour les trappeurs Mistassini
pris au collet*

*Par la Hudson Bay pour tous
qui matin halettent*

*Et soir s'abrutissent j'éteins ma
cigarette*

*Je courbe le dos et je prie en
perroquet.*

Jean-Robert Rémillard,

*Sonnets archaïques pour ceux qui
verront l'indépendance*, Parti pris,
Montréal, 1966.

4. Sécularisation croissante

Enfin, le nationalisme moderne est un phénomène séculier. L'éveil du mouvement des nationalités en Europe peut être considéré comme le reflet au plan collectif de la philosophie des droits individuels, philosophie essentiellement séculière. Certains peuples affirment encore aujourd'hui leur identité au nom d'une religion ; ce sont peut-être ceux-là qui entretiennent le nationalisme le plus dangereux. Au Canada français, le sentiment nationaliste se détache de plus en plus du fait religieux. On a compris que le catholicisme ne pouvait prêter son support institutionnel à une affirmation nationale particulière et le nationalisme d'un incroyant est certainement aussi authentique que celui d'un chrétien. L'évolution de l'Eglise du Québec, accentuée par le Concile Vatican II, a contribué pour beaucoup à cette dissociation du nationalisme et de la religion. Mais cette évolution n'aurait pu se poursuivre si la mentalité du milieu n'avait été transformée par l'éclatement des vieux cadres. La distinction entre les ordres, qui est une tradition foncièrement chrétienne, ne peut être vécue vraiment que dans une société urbanisée où prime la connaissance différenciée.

L'AVENIR DU NATIONALISME

On voit mieux, j'espère, à quel point le nationalisme de l'heure se dissocie de l'idéologie traditionnelle de la survivance. Il serait bon de garder toujours en mémoire cette distinction quand on fait le procès du nationalisme : il n'est certainement pas juste d'accuser les nationalistes (au moins ceux qui se rattachent aux attitudes que je viens de relever) de vouloir s'isoler ou d'entretenir une situation anachronique.

Qu'il soit bon ou mauvais, le sentiment nationaliste n'est pas encore dépassé, comme certaines gens voudraient le croire. Nous vivons encore au niveau de l'Etat-nation et il ne paraît pas que nous cessions d'en vivre demain. Même dans un pays où le mot nationalisme a mauvaise presse, comme aux Etats-Unis, les caractéristiques d'une affirmation nationaliste sont présentes. Qui osera dire que les Américains n'éprouvent pas vivement un sentiment d'identité nationale ?

Pour ce qui est de notre peuple, je ne me demande pas ici si notre nationalisme doit se situer au niveau canadien plutôt qu'au niveau québécois. Je me contente d'enregistrer le fait du nationalisme québécois et la pâleur du nationalisme canadien.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici la distinction de Karl Deutsch entre le nationalisme extrémiste et le nationalisme modéré. Le premier relève d'une société où les messages nationaux sont seuls perçus à l'exclusion des messages humains ou internationaux tandis que le second n'entrave en rien la communication au niveau de l'humanité. L'Expo 67 aura contribué à nous immuniser contre le nationalisme extrémiste. Mais un peuple n'est jamais à l'abri des aveuglements que peuvent engendrer les enthousiasmes collectifs.

Combien de temps vivrons-nous encore du nationalisme ? Selon Deutsch, tout indique que nous devons tenir compte de ce phénomène pour cinquante sinon cent ans à venir. (Adresse présentée au Congrès de l'« American Political Science Association », New York, septembre 1966.) L'intensification du pouvoir entre les mains de gouvernements nationaux (phénomène sans précédent dans l'histoire) ne peut que renforcer le sentiment national entretenu à dessein par ces mêmes gouvernements.

La dépendance de plus en plus grande des petits Etats à l'égard des grandes puissances n'annonce pas davantage la disparition du nationalisme. Ce phénomène semble au contraire provoquer un plus grand désir d'affirmation chez ceux dont l'identité est menacée.

Dans ce contexte, les Canadiens français ne semblent pas devoir faire exception, eux qui se perçoivent et se définissent comme une entité culturelle bien distincte et bien vivante, eux qui ont un gouvernement provincial de plus en plus fort à qui ils confient spontanément leur destinée nationale. Le présent mouvement ne peut donc que s'accroître, que ce soit dans le cadre d'un fédéralisme révisé ou dans celui de la souveraineté totale.

Si nous devons demeurer Canadiens français (ce qui n'est peut-être pas si certain à très longue échéance), nous n'avons pas le choix d'accepter ou de refuser le nationalisme. Souhaitons seulement que nous fassions l'économie d'un nationalisme extrémiste.

LA PATRIE

*Moi qui marche de misère
de claudiquante liberté
J'ai mal pour le troupeau
marqué au fer de l'inconscience
et qui polit ses chaînes
et n'en sent plus le poids*

*J'ai mal
quand je vois la mare du sang
des esclaves de la terre
partout s'étendre comme une
langue
partout s'épandre comme la
mer*

*Je me veux solidaire à ma race
Qui parle avec le courage de
ses mains
Où tout est à faire*

Je suis de ceux qui croient

*Des hauts furs du vouloir
Je suis de ceux qui espèrent*

*Je suis de ceux qui s'acharnent
à vivre*

*D'un patient dégageant du
temps...*

*La patrie c'est un peu de terre
au creux de la mémoire
aux semelles qui font le tour du
temps
c'est un coin de chaleur
au désert des hivers*

*La patrie c'est aussi la couleur
au visage des bruines
De ta bouche un mot tendre
et le chant qui console*

*C'est une aube qui naît
le printemps qui jaillit
un oiseau dans l'azur*

*La patrie c'est toi qui marches
sans passé sans attente
qui avance de confiance
sur un pont suspendu...*

Marie Laberge,

D'un cri... à l'autre, Editions-de-l'Aile, Sillery, 1966, pp. 22, 32, 39.

UN PAYS À BÂTIR

JACQUES GIRARD



Mon pays, c'est le Québec. Deux ans d'études en Europe, au cours desquels j'ai eu l'occasion de voyager beaucoup, n'ont fait que confirmer cette certitude qui est aujourd'hui inébranlable. C'est parce que j'ai cette conviction, c'est parce que mon appartenance est au Québec que je veux dire ici quelles sont mes impressions après deux ans d'absence.

FUMEURS D'OPIUM

En rentrant dans ce pays à construire, j'ai été vite frappé par l'existence généralisée d'un sentiment d'euphorie aussi malsain que pernicieux. Ce sentiment peut s'expliquer partiellement. L'exposition universelle est une réalisation dont tous sont fiers, et avec raison. Mais il ne faudrait pas se leurrer et mettre en veilleuse pour autant les problèmes fondamentaux. Montréal est une ville qui respire la prospérité, mais ce qui se fait à Montréal se fait-il par nous et pour nous, ou, par d'autres et pour d'autres ? Ne sommes-nous pas les bénéficiaires marginaux de ce développement dont nous nous enorgueillissons ? Et puis, il faut ajouter que Montréal — la palissade que nous sommes tentés d'ignorer — n'est pas toute la province. Il me semble qu'il est des chiffres et des réalités qu'on oublie trop allègrement. J'en citerai maintenant quelques-uns qui me semblent tout particulièrement significatifs.

RÉVEIL BRUTAL Revenu inférieur

Le revenu moyen par habitant en 1964 dans la province de Québec était de \$1,608.00 par année, alors qu'il était de \$2,125.00 en Ontario. Nous nous classions au 6ème rang des provinces canadiennes. La situation ne s'est guère améliorée, de telle sorte que nous sommes toujours en deçà de la moyenne canadienne. Seules les provinces maritimes, dont l'état de grande et quasi endémique pauvreté est bien connu, viennent derrière nous.

Démographie déclinante

De 1951 à 1961, le taux d'accroissement de la population au Québec est de l'ordre de 29.7%, alors qu'il était de 35.6% en Ontario. Et encore une fois le taux québécois était inférieur au taux canadien. Si nous voulons un Québec fort, il est essentiel que nous ayons un taux d'accroissement de la population beaucoup plus fort que celui que nous connaissons à l'heure actuelle. Le rythme présent accentue notre caractère minoritaire. Une politique québécoise de l'immigration conçue intelligemment et appliquée avec dynamisme est une nécessité absolue. C'est un impératif qu'il faut réaliser dans les plus brefs délais.

Assistés et chômeurs

Le Québec compte un nombre effarant d'assistés sociaux, ce qui bien sûr grève les caisses du trésor provincial et entrave le dynamisme de notre Etat. Par 1,000 habitants en 1964, 6.9 québécois recevaient les allocations d'assurance-vieillesse, alors que seulement 3.8 ontariens en bénéficiaient ; 0.5 québécois recevaient les allocations aux aveugles, tandis que 0.3 ontariens les touchaient ; 3.7 québécois recevaient les allocations aux invalides pendant qu'au même moment 2.4 ontariens seulement les percevaient. Enfin, en ce qui regarde l'assurance-chômage, la différence est encore beaucoup plus marquée. Toujours en 1964, et par 1,000 habitants, 44.1 québécois ont bénéficié de l'assurance-chômage alors que seulement 22.0 ontariens se voyaient dans cette situation. Et encore ici, le nombre d'assistés québécois était bien supérieur au nombre d'assistés canadiens. De tels chiffres démontrent amplement notre état d'infériorité économique.

Vassalité économique

Si nous passons au chapitre de la production industrielle et des investissements, les chiffres ne sont pas plus reluisants. La production industrielle atteignant en 1962, au Québec, 25.4%

seulement de la valeur de la production industrielle canadienne, alors qu'elle atteignait 40.6% en Ontario. Les investissements du Québec, en 1964, n'atteignaient que 71.9% des investissements de l'Ontario et 25% des investissements canadiens. Point n'est besoin d'être grand clerc pour juger de la gravité de la situation. Il nous faut favoriser les investissements, ce qui ne veut pas dire qu'il faille accepter pour autant de devenir un peu plus les vassaux économiques de l'Ontario et des Etats-Unis. Il est possible de concevoir une politique intelligente et audacieuse des investissements qui, tout en nous permettant d'obtenir les capitaux essentiels à notre développement, nous assurerait aussi le contrôle de notre destinée.

PAYS À BÂTIR

Des statistiques de cet ordre, nous pourrions en aligner sur des pages entières. Force nous est d'admettre que loin de conduire à un sentiment d'euphorie, elles devraient provoquer une prise de conscience, qui elle-même devrait faire naître un sentiment d'urgence. Nous avons un pays à construire, et il faut le construire vite. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre un seul instant, lorsqu'il s'agit du destin d'une nation, c'est toutes les forces vives qu'il faut mettre à l'œuvre.

... MAIS DÉSERT D'IDÉES

Ce qui caractérise aussi le Québec actuel, c'est l'absence d'idées. On a l'impression de vivre dans un grand vide, dans un désert. Au début de la révolution tranquille, on a beaucoup parlé d'éducation, et puis, ce fut la Commission Parent et la difficile période des recommandations. Il y eut aussi la nationalisation de l'électricité. Ces deux grands thèmes furent l'objet de longs débats et de nombreuses discussions qui firent perdre conscience aux Québécois d'un éventail de problèmes qui leur étaient jusque là demeurés étrangers ou auxquels ils avaient été très peu sensibles. Ces discussions publiques de problèmes vitaux sont essentielles en

toute saine démocratie, parce qu'elles favorisent le processus indispensable de politisation de la masse. C'est pourquoi, il m'apparaît vital à l'heure actuelle de lancer quelques grands thèmes. Ces thèmes devraient être d'ordre économique. Il faut sensibiliser les québécois au problème de leur infériorité économique. S'ils ont compris vite, ou tout au moins assez vite, les dangers auxquels les exposaient leur infériorité sur le plan de l'éducation et la nécessité impérieuse de modifier le système en profondeur, ils comprendront aussi, à condition qu'on leur explique, que c'est à la disparition, à l'anéantissement que les expose leur déplorable situation économique. Dès qu'ils auront pris conscience de cette réalité, ils presseront eux-mêmes pour que les mesures nécessaires soient prises et en toute urgence.

LUXE DE RICHES : LE GASPILLAGE

Déjà dans certaines régions de la province, régions les plus délaissées, des expériences intéressantes ont été faites et se poursuivent. Des secteurs importants de la population sont ainsi amenés à prendre conscience de leur situation et à tenter de mettre sur pied les organismes qui contribueront à l'amélioration de leur sort. Cette démarche nous apparaît essentielle. Les grandes réformes ne peuvent se faire que lorsque la nécessité absolue de les opérer est nettement perçue. Les expériences pilotes telles celles du B. A. E. Q. ou de l'opération Gaspard dans le nord-ouest québécois montrent que la population n'est pas aussi amorphe qu'on veut bien le laisser croire. Il est à souhaiter que le gouvernement du Québec à la suite de l'opération Gaspard, décide de passer à l'action. Cette opération, comme nous le disait Pierre Vennat, dans un excellent article paru dans l'édition du samedi 12 août de « La Presse », consiste en une vaste campagne d'information et surtout de discussion avec la population du nord-ouest québécois des problèmes économiques et sociaux de la région. On veut ainsi amener les gens de la région à se rendre compte de leur situation pour faciliter ensuite l'implantation d'une politique de planification. Le nom même de l'opération est composé des premières syllabes des deux mots : gaspillage et participation — gaspillage des ressources humaines et naturelles qui règne depuis toujours dans la région et participation — indispensable participa-

tion — de la population à son évolution. D'autres expériences d'animation sociale ont été tentées, et en particulier, à St-Jérôme et dans la région du Lac St-Jean. Il serait essentiel que ces mouvements se multiplient à la largeur de la province. Malgré ces expériences isolées que nous venons de citer, la situation demeure désespérément calme et l'acceptation de situations inacceptables demeure la règle. C'est le désert d'idées et le vide d'action.

CREVER L'ABCÈS

Les journaux, la radio, la télévision, les corps intermédiaires font bien peu de cas de ces problèmes. Les problèmes sociaux et économiques sont très discutés et probablement parce que leur gravité et leur complexité font peur. Il est pourtant grandement temps de crever l'abcès. Il serait essentiel que les dirigeants de « La Presse » comprennent l'urgente nécessité de donner autre chose à lire dans le domaine économique et financier que les articles édulcorés et benêts de Laurent Lauzier. Les autres journaux de la province ne se trouvent guère dans une situation plus glorieuse.

OPÉRATION RÉVEIL

Il m'apparaît salutaire qu'un ministre du gouvernement québécois se livre à une grande campagne d'information populaire dans le domaine économique semblable à celle que fit le ministre Gérin-Lajoie dans le domaine de l'éducation en 1962. Il serait essentiel aussi que dans les plus brefs délais le gouvernement refasse certaines lois à caractère économique. Je ne veux citer ici que la loi des compagnies et la loi des valeurs mobilières. Les deux accusent présentement des retards inadmissibles et de nature à rebuter les investissements.

MYTHE DE LA PARITÉ

Les syndicats se devraient aussi de parler moins de parité salariale avec l'Ontario et les Etats Unis, pour parler davantage de réformes structurelles de notre économie. La parité de salaire ne sera jamais qu'un mythe ou une réalité artificielle, tant que les bases économiques du Québec ne seront pas mieux assises. Et qu'on ne me dise pas que les ouvriers sont incapables de comprendre de tels problèmes. Les syndicats ont une lourde tâche à accomplir dans le domaine de l'éducation populaire

dont ils s'acquittent plus ou moins bien suivant les secteurs. Il est indéniable que dans le domaine de l'éducation l'apport des syndicats fut très précieux. On attend le même effort d'eux dans le domaine économique.


L'ÉLECTROCHOC DU 24 JUILLET

La visite du Général de Gaulle, salutaire par tous ses aspects, aura eu aussi ce grand mérite de démontrer à quel point il est essentiel de parler franc, de n'avoir pas peur des mots et des idées. L'idée du Québec libre est vitale. Il ne faut pas avoir peur d'en parler, comme il ne faut pas avoir peur d'expliquer pourquoi il est essentiel d'imposer des taxes et pourquoi ceux qui prétendent gouverner et assurer le progrès du Québec et une plus juste répartition des ressources, tout en diminuant les taxes, sont des imposteurs. On accuse les Québécois de ne rien connaître aux affaires économiques et en général, on se contente de faire l'affirmation sans chercher à comprendre pourquoi il en est ainsi. Nous ne comprenons rien à ces questions, parce qu'on ne nous en a jamais parlé, et qu'on nous a toujours laissé croire que c'était là l'affaire d'un petit groupe qui s'y connaissait.

L'AFFRANCHISSEMENT RÉEL

Ce sentiment d'euphorie, joint à ce désert d'idées sont tragiques pour le Québec. D'ailleurs, l'un est la cause de l'autre. C'est parce que bien peu d'idées circulent que les gens peuvent se maintenir dans ce sentiment d'euphorie. La création d'un ministère comme celui des institutions financières, création, paraît-il, imminente, pourrait être l'occasion d'une campagne d'éducation populaire. Il faudrait aussi que le bureau de la planification fasse connaître ses projets et explique pourquoi la planification est essentielle. Bref, sans abandonner le débat constitutionnel, qui s'est vu donner des dimensions nouvelles par la visite du Général de Gaulle, il faudrait s'ingénier à mettre sur le marché quelques thèmes économiques. D'ailleurs, il est impossible d'isoler ces problèmes, ils sont tous liés entre eux et il ne serait pas trop tôt pour qu'une grande partie de la population découvre que le débat constitutionnel n'est pas un débat théorique, mais un débat qui met en jeu notre existence.

JACQUES GIRARD : Ministère des Affaires intergouvernementales, Québec.



L'ÂGE DE L'IMPATIENCE

LIONEL OUELLET

SOLEIL ROUGE

*Rouge est la face du soleil
sur les continents de sommeil
et noir le sol dessous les giroflées
de pierre*

*or mon pays tremblant libère
son front de jute à la lumière*

*Il jaillit de sa propre fange
ses villes grises sur la hanche
et des chansons glacées dans sa
gorge superbe
il tourne fruits il tourne gerbes
il tourne à l'est ses tempes blan-
ches*

*Berger sans astre, son histoire
boit aux fontaines de mémoire
son temps d'aïeul jaillit du cœur
bleu de vieux songes
et le troupeau à bout de longe
mène sa grande soif y boire*

*Après des jours sans fin sans
nombre
de pain durci et d'amours som-
bres
l'arbre de douleur saigne et l'heu-
re capitale
souffle sans frein sur l'aube étale
la rafale de son visage...*

*Pays menacé d'ombre rouge
front découvert — ô mains qui
bougent
sur des jardins désordonnés,
dans le tumulte
des hommes jetés à la route
sous les regards crevés du dou-
te —*

*l'invente pour toi la victoire
du soleil rouge de la gloire
aux deux versants de la colline
où monte encore
derrière des cerceaux d'aurore
le cri d'un enfant inconnu.*

Suzanne Paradis,

Le Visage offensé, Garneau, Québec,
1966, pp. 42-45.

Il a suffi d'une courte visite du Général de Gaulle pour sortir tout le monde d'une torpeur où les « centennial celebrations » nous avaient engourdis. Par l'intermédiaire de son accueil délirant au Président de la France, le petit peuple de chez nous, par-dessus la tête de ses notables, de sa presse partisane (*Le Soleil* surtout) et de ses maquignons de la politique a affirmé au Canada anglais et au monde sa volonté d'autogestion et le rejet d'un certain colonialisme dont la malhonnêteté de la presse « canadienne » à l'égard de cette visite a fait une preuve éclatante. Maintenant, la crise est dans la place, le congrès conservateur à Montmorency l'ayant confirmée à qui voulait l'ignorer ; mais comment en sortirons-nous ?

Si, d'une part, le Québec aspire à la souveraineté, d'autre part, il semble encore désireux, d'après le sondage d'opinion qui a suivi la crise, d'accorder cette souveraineté avec le maintien de l'entité politique canadienne : est-ce la quadrature du cercle ? Beau défi, en tous cas, à l'imagination des penseurs, politiciens et administrateurs du pays. Les propos qui suivent se veulent un essai d'aligner quelques jalons méthodologiques pouvant conduire à la clef tant cherchée du problème canadien ; auparavant, toutefois, il nous faut essayer de préciser les éléments de ce problème, à partir d'une perspective québécoise puis canadienne.

I - LES ÉLÉMENTS DE LA CRISE CANADIENNE

Il est inutile de nous cacher que nous, Canadiens, avons été de piètres imaginatifs et créateurs politiques. Au lieu d'inventer toutes sortes d'institutions et de mécanismes qui nous auraient permis de maîtriser le développement de cet immense et rude territoire que nous avons reçu en héritage, nous nous sommes cantonnés dans l'attentisme économique et dans un juridisme paralysant qui sont aujourd'hui la cause de notre sujétion à des centres de décisions économiques extérieurs à nos frontières et la racine de notre dissension politique intérieure, entre partisans de formules constitutionnelles contradictoires. Toutefois, la conscience de cette situation et son refus par le Québec commencent à se faire jour. A Marchand qui parle de la nécessaire intégration aux circuits économique-culturels de l'Amérique, Pépin répond que les travailleurs du Québec refusent le mode d'organisation de la société américaine (voir son discours « Une Société pour l'Homme ») et l'ensemble de l'Administration québécoise affirme qu'elle conduit la Nation canadienne-française à son déclin : une civilisation qui n'est pas elle-même génératrice de sa recherche, de son édification industrielle et de son aménagement est une civilisation déjà promise à la disparition.

Voilà l'enjeu fondamental de la crise canadienne : l'échec outaouais de créer la canadianté, parce que celle-ci passe obligatoirement par Québec et que ce dernier, depuis cent ans que dure le pacte des dupes, n'a jamais été autrement que toléré dans ses idées, dans sa culture et dans son gouvernement. Evanoui le rêve des Pères de créer ici une civilisation autre que celle d'outre 45°, le Québec retire son écot, décide d'assumer lui-même son destin et tente d'accéder à la souveraineté politique, si possible au sein de la Confédération ; c'est la dimension québécoise de la crise. Par sa récente offensive constitutionnelle et son incessante et inacceptable ingérence dans les affaires provinciales, via les programmes à frais partagés, le gouvernement fédéral repousse cette prétention dans la théorie et dans la pratique ; c'est la dimension outaouaise de la crise. Voyons cela de plus près.

A – La dimension québécoise de la crise

Ces dernières années, nous avons assisté, au Québec, à la liaison entre le problème national et la politique, entre le problème socio-culturel et son expression dans la pratique et les structures politiques : « Maîtres chez nous », « Québec d'abord » n'ont été que des formules heureuses traduisant l'incarnation dans les partis et le personnel politiques des mouvements sociaux de prise de conscience et de réforme désignés par l'étiquette générale et globale de « Révolution tranquille ».

Traumatisée par l'expérience du nationalisme verbal et apparemment stérile de Duplessis, et peut-être plus encore par l'horreur du nazisme qui liait faussement des valeurs nationales indiscutables avec une métaphysique destructrice et un racisme démentiel, une génération entière d'intellectuels québécois s'est naguère détournée de l'autonomie provinciale pour embrasser, par-delà une « fédéralité » essentiellement émotive, un internationalisme pour le moins irréaliste sinon encore teinté d'un ridicule messianisme. Aujourd'hui, les temps sont changés. Les valeurs nationales ont été réhabilitées et l'importance de les enraciner dans une structure politique sûre, donc québécoise, est désormais reconnue (car la prétention fédérale à représenter la culture française au Canada ne dupera jamais personne).

« J'ai mal à ma nation », pourrait être le leitmotiv de toute une école de pensée psychosociologique pour qui la personnalité politique atrophiée du Québec, telle que concrétisée par son statut juridique de province semi-souveraine, entraîne un complexe collectif d'infériorité, une personnalité dépressive et une sorte de douleur lancinante dans l'inconscient de l'homme québécois, qui vicie fondamentalement sa créativité et son courage. En bref, pour cette école, notre production intellectuelle sera handicapée tant que ne sera pas réglée la question nationale. D'autre part, l'Administration provinciale expérimente journellement la fatigue harassante et le gaspillage éhonté de son temps dans les efforts qu'elle doit consacrer à contrer les « initiatives » fédérales dans les domaines administratifs qui sont pourtant les siens propres ; cette position-remorque, à laquelle la contraint la pratique outaouaise du fédéralisme, explique en partie sa faible productivité.

Pour le Québécois de la « Révolution tranquille », comme pour Malraux, la nation est le point d'appui à l'humanisme universel et non le repli sur soi, puisque pour donner il faut avoir, puisque pour dialoguer il faut s'appartenir, puisque pour participer à l'édification de l'humanité selon son style propre, il faut être souverain. Parce que la souveraineté politique n'est pas partageable entre divers niveaux de gouvernement et que seules des tâches administratives peuvent ainsi être réparties, le Québécois de 1967 se fait une idée passa-

blement plus exigeante que jadis de l'autonomie de son Etat. De Gaulle aura été l'événement qui a fait déboucher la Révolution tranquille sur le plan global et canadien de la pleine souveraineté politique, de parcellaire et strictement québécoise qu'elle était.

Car il faut bien scruter les réactions de la foule aux slogans gaullistes. J'y étais. J'ai été à même de remarquer la tiédeur du peuple québécois aux « Vive le Canada-français » et sa ferveur instantanée aux « Vive le Québec ». Ce n'est donc pas l'égalité du français *from coast to coast* qu'on a applaudie, mais l'égalité d'un Etat, au sein d'une organisation politique plus vaste, en prenant l'hypothèse la plus favorable au Canada, ou au sein du concert des nations, en acceptant l'hypothèse indépendantiste. De ces deux hypothèses, je retiens pour le moment la première à cause du sondage d'opinion dont il fut question plus haut. Dans les deux cas, cependant, il est clair que le malaise québécois vient de passer du stade culture-national au stade structuro-politique.

J'en conclus que la Révolution tranquille doit être transcrite dans la structure politique canadienne : les Québécois veulent un Etat souverain, à eux, où ils organiseront le genre de vie et de société qui leur ressemble ; ils ne veulent plus modeler l'image du Canada tout entier, mais être chez eux au Québec, leur territoire et leur Etat. Le temps des constructions préalables, le temps des « devenons compétents » est expiré (le retrait à la chaîne des groupes québécois des organismes dits « nationaux » le montre assez). D'une part parce que, dans la structure coloniale actuelle, nous sommes toujours « incompetents », condamnés que nous sommes à nous ajuster à une pensée et une pra-

B – La dimension outaouaise de la crise

L'opposition du gouvernement fédéral aux efforts du Québec d'accéder à la souveraineté est à la fois curieuse, hypocrite et contradictoire. D'une part, il évoque la constitution pour contraindre le Québec à son statut subalterne (cf. l'affaire des ententes culturelles), d'autre part il multiplie les ingérences dans le domaine provincial, via les programmes à frais partagés ou même sans utiliser cet écran protecteur (cf. l'affaire du Vieux Montréal).

Concernant la constitution, il m'apparaît qu'une certaine démythification s'impose. D'abord parce que le droit n'étant qu'une superstructure qui n'a de signification que comme reflet d'une situation politique objective, le texte constitutionnel n'a aucune valeur sacrale intrinsèque ; ensuite, parce que le respect ou le viol de la pratique constitutionnelle n'ont pas non plus de signification en eux-mêmes : cette signification, c'est l'acte politique violateur qui

leur confère. Par souci de réalisme et pour ne pas s'enfermer dans un carcan constitutionnel dépassé et au demeurant stérilisant, il faut admettre honnêtement et ouvertement la primauté de la politique sur le droit. La recherche d'un nouveau pacte confédératif, s'enracinant dans le rapport réel des forces politiques, dans l'évolution des intérêts réciproques, dans le raffinement du dialogue et l'imagination institutionnelle, me paraît infiniment plus prometteuse de satisfaction, de bien-être et même de cohésion nationale que le blocage psychologique et politique vers lequel les attitudes butées des politiciens fédéraux du genre Trudeau, Marchand et Chrétien nous acheminent lentement.

Pour réaliser ici la société de leur choix et assumer eux-mêmes leur destin, les Québécois aspirent à la souveraineté politique, laquelle est actuellement partagée entre leur Etat et une superstructure fédérale qui représentera toujours de fait et de droit une collectivité qui leur est étrangère. Pour être saine, la souveraineté doit être l'apanage d'une collectivité homogène ; exercée de fait par une collectivité majoritaire donnée sur une collectivité minoritaire différente culturellement parlant, comme c'est le cas pour le Canada anglais sur le Québec via le Gouvernement fédéral, elle devient l'expression d'une stricte domination coloniale : la rage de la Presse « canadienne » aux propos gaullistes a éclairci l'ambiguïté de la situation et montré ce que nous pouvons attendre d'un mytique « fédéralisme coopératif » et des possibilités de statut particulier pour le Québec dans l'hypothèse du statu quo. Le problème est actuellement sans issue parce que la structure fédéraliste canadienne est fautive, par suite du partage de la souveraineté entre deux niveaux de gouvernement, selon les secteurs. Le seul fédéralisme acceptable au Québec ne peut consister qu'en un partage de tâches administratives dont les politiques auront été au préalable négociées et librement acceptées par l'Etat provincial souverain. Je reviendrai plus loin sur les modalités techniques d'une telle pratique politique.

Pour le moment, il me faut, après avoir précisé ce que je crois être la dimension québécoise de la crise, dire un mot de sa dimension outaouaise.

La leur confère. Par souci de réalisme et pour ne pas s'enfermer dans un carcan constitutionnel dépassé et au demeurant stérilisant, il faut admettre honnêtement et ouvertement la primauté de la politique sur le droit. La recherche d'un nouveau pacte confédératif, s'enracinant dans le rapport réel des forces politiques, dans l'évolution des intérêts réciproques, dans le raffinement du dialogue et l'imagination institutionnelle, me paraît infiniment plus prometteuse de satisfaction, de bien-être et même de cohésion nationale que le blocage psychologique et politique vers lequel les attitudes butées des politiciens fédéraux du genre Trudeau, Marchand et Chrétien nous acheminent lentement.

Du reste, la nouvelle fièvre constitutionnalisante d'Ottawa a de quoi surprendre et choquer les observateurs québécois du cirque outaouais. C'est surprenant de la part d'un gouverne-

CRI DU CŒUR

*le pays que je travaille pour est un câlisse un enfant
de chienne de nous maudire icitte sans une bougrine
sans un ancêtre
sinon le nôtre hostie d'humus*

*ma jeunesse a crissé la camp comme un voleur
emportant tout sinon des dettes et des cassures à réparer
sémantique du blasphème et de l'injure
rien d'autre n'avons-nous sinon perclus au fond des tripes
entêté jappant sans cesse le cri bêlant d'un pays à naître*

Gérard Godin,

Les cantouques, Parti pris, Montréal, 1967, p. 9.

ment qui ne s'est jamais embarrassé de l'entrave constitutionnelle et qui s'est toujours estimé légitimé de dépenser ou de réaliser directement dans des domaines administratifs strictement provinciaux (éducation et ressources), sous prétexte que ses parlementaires lui votaient des fonds ou que la Cour Suprême (son organe juridictionnel propre) l'autorisait à outrepasser à la souveraineté de la Couronne provinciale, pourtant clairement établie dans l'A.A.B.N. et que la Cour impériale n'avait jamais mise en doute. C'est surtout très choquant, quand on est québécois, de constater que cette fièvre vient précisément au moment où le Québec, enfin sorti de sa torpeur juridicisante, se met à imaginer pour lui-même des organismes (délégations) et des processus (ententes scientifiques et culturelles) dont d'autres provinces se sont dotées avant lui. Le raidissement fédéral, au titre de la constitution, me paraît une mauvaise stratégie politique qui ne peut qu'envenimer l'abcès canadien et qui est, au surplus, mystificatrice pour le Canada anglais, lui laissant croire, parce que les protagonistes (ou pions de l'échiquier) sont canadiens-français, qu'ils représentent quelque chose du Québec d'aujourd'hui.

Marchand, Trudeau et Pelletier; ma génération qui peuple déjà l'Administration et l'Université, ma génération à moi n'a rien de commun avec eux. Ces gens-là ont été marqués par leurs luttes antérieures contre les mauvais démons de la société québécoise; leur anti-duplessisme et leur inimitiés personnelles avec des gens actuellement au pouvoir à Québec, nous on s'en fout, c'est trop vieux pour nous et ça fait partie de ce qui grouille, grenouille, etc. S'ils ont été des héros pour ceux qui nous ont précédés, pour nous ils ne sont rien, s'ils ne nous traduisent pas à Ottawa. Or, que voit-on chez ces nouveaux doctrinaires du constitutionnalisme verbal à tout prix? l'expression d'un désir systématique de contrer le mouvement dynamique d'un Québec en expansion et dont les aspects institutionnels ne sont pour lui que des corollaires. Je ne dis pas que, d'un point de vue fédéral, le gouvernement central n'a pas intérêt à établir un dialogue soutenu avec Québec, au chapitre de ses relations avec l'extérieur; je dis simplement que c'est pour lui une très mauvaise stratégie de se gendарmer et de fulminer les anathèmes: indépendamment des idéologies et des légitimités qu'on croit avoir en politique, il ne faut pas perdre le sens de la conjoncture. Bien sûr, c'est beaucoup demander à Pearson!

Ces politiques se dessinaient déjà sous Lesage mais c'était un ami et il n'avait pas commis d'essai sur le fédéralisme; aussi Ottawa préférerait-il alors parler de « fédéralisme coopératif » que de soulever délibérément la question constitutionnelle. Si le mythe est l'explication d'une situation par de fausses raisons, la fièvre actuelle d'Ottawa, autour d'un problème dit constitutionnel alors qu'il est politique, est un processus de mystification en plein enfantement. Au « trudeauisme », je préfère les positions

franches d'un Robarts qui permettent d'espérer des solutions négociées, parce que ces positions donnent les problèmes pour ce qu'ils sont, sans jésuitisme.

Parallèlement à cette soudaine « institutionnalite », le gouvernement fédéral ne craint pas de s'embarquer dans l'activité provinciale au moyen de « programmes conjoints » de plus en plus exhaustifs (santé, A.R.D.A., institutions financières, etc.). C'est illogique certes, mais au fond il n'y a là rien d'étonnant puisque de tels mouvements sont en accord avec l'évolution de l'Etat moderne.

Au Canada comme ailleurs dans le monde, l'Etat cherche à planifier l'activité économique-sociale, pour toutes sortes de bonnes raisons que je n'ai pas à expliquer ici. Ce qu'il faut voir, c'est que la volonté planificatrice des gouvernements fédéral et provinciaux repose systématiquement le problème du fédéralisme canadien et le défie dans ses fondements eux-mêmes. En effet, la Confédération a été pensée à l'époque de l'Etat-gendarme et du laissez-faire et c'est depuis l'adoption des conceptions du « Welfare State » et du Rapport Rowell-Sirois (qui en a été la première transcription politique) que le malaise canadien s'est considérablement précisé. Il est certain que la planification globale en est rendue difficile de conception et d'exécution, par suite du partage constitutionnel des compétences dans les domaines qui constituent précisément les armes gouvernementales de la planification. Sauf le commerce extérieur, et les études, et la fiscalité, et le crédit, et le secteur industriel et commercial public, et la réglementation administrative sont, à des degrés divers, des instruments manipulés par les différents niveaux de gouvernement. Aussi bien la planification véritable (je ne dis pas la programmation) est-elle actuellement impossible pour chacun d'eux pris isolément et c'est ce qui a motivé la technique bien canadienne de gouvernement que sont les programmes à frais partagés.

Québec a constamment refusé une telle technique. Dans la mesure où de tels programmes sont conçus unilatéralement par Ottawa et soumis en ultimatum aux provinces, il faut admettre que les réticences québécoises sont justifiées. On l'a vu par le programme relatif à l'enseignement technique et celui qui est appliqué par la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement, ces pro-

grammes aboutissent à déterminer des priorités d'action qui ne sont pas nécessairement celles du Québec et à fixer des conditions de participation qui reflètent automatiquement une philosophie, une culture et un mode de vie. Ces derniers, qui ne sont sûrement pas uniformes au pays et ne doivent sans doute pas l'être, soulèvent des difficultés d'application considérables.

Non seulement les programmes de conception outaouaise sont-ils le plus souvent inadéquats à la situation objective québécoise et, pour cette raison, politiquement indésirables, mais encore, ils introduisent dans le fonctionnement de l'activité gouvernementale des distorsions scientifiquement déplorables et administrativement insupportables. Par le biais des conditions assorties aux programmes à frais partagés, l'administration fédérale se trouve introduite dans la préparation des plans provinciaux de réalisation et dans les processus administratifs internes d'exécution des projets. Cette situation est fondamentalement malsaine parce que génératrice de tensions inutiles entre les diverses administrations. Rejeter les modalités actuelles des programmes à frais partagés ne veut pas dire qu'il y a pas de rôle fédéral désirable et que des techniques adéquates de fonctionnement fédératif ne peuvent être imaginées: il y a là simplement un « challenge » à l'imagination des politiciens et administrateurs, politologues et économistes de notre pays.

Il semble que l'heure qui marque le centenaire du Canada soit aussi pour lui celle du dépassement d'un statu quo frileux et d'un constitutionnalisme idéologique et stérile. A l'époque de la cybernation, où le caractère fonctionnel du moindre objet utilitaire constitue son principal argument publicitaire, nous devons peut-être tenter de penser la politique en termes moins amateuristes que ne l'ont fait les Pères de la Confédération et nous efforcer d'imaginer des méthodes d'évolution qui soient réalistes, fonctionnelles et dynamiques. La planification négociée des activités gouvernementales provinciales et fédérales me paraît être cette méthode permettant de créer l'avenir du pays, à condition, toutefois, que le Canada anglais (et Ottawa, son porte-parole) acceptent le Québec tel qu'il est, qu'ils le laissent décider de son genre de vie, de ses priorités et de ses amours.

II - VERS LE DÉNOUEMENT DE LA CRISE

Si Ottawa ne s'était pas plus ingéré dans les affaires provinciales que Québec dans les affaires fédérales (du moins jusqu'à l'affaire des ententes culturelles), il n'y aurait pas de crise constitutionnelle. C'est évident. Ottawa argue qu'il n'a pu faire autrement, que la pression du Canada anglais était irrésistible, que le bien-être suprême des citoyens commandait son action, etc. (on sait la chanson). Peut-être ! Mais alors il faut reconnaître la constante opposition du gouvernement de Québec, quel qu'y soit le parti régnant, et traiter ce gouvernement pour ce qu'il est, c'est-à-dire le représentant d'une collectivité distincte du reste de la collectivité canadienne, homogène et décidée à maintenir ses caractères distinctifs, quel qu'en soit le prix économique et social. Québec veut son genre de vie à lui, ses priorités ne sont pas celles de l'Alberta (St-Paul, projet du centenaire payé par tout le Canada et inauguré par un ministre fédéral : une piste d'atterrissage pour soucoupes volantes !!!). Québec a un porte-parole qui a toujours soutenu le même langage, Ottawa n'a donc qu'une chose à faire s'il veut continuer son action au Canada anglais et faire taire Québec : la déduction fiscale, et on n'en parle plus.

C'est pourtant simple ! Mais la majorité des Canadiens-anglais sont butés ! Au fond, le gros problème c'est leur impérialisme : ils veulent nous faire vivre selon leurs manières, avec leurs goûts, leur « opportunités ». Ils n'ont pas encore compris que c'est précisément ça qu'on ne veut pas, parce que ça serait pour nous changer d'âme. Et la crise continue de se congestionner un peu plus chaque année, sans qu'on prenne garde au danger. Il y a pourtant des points de repère : le retour de l'Union Nationale, l'ouverture du Québec sur l'extérieur, le triomphe offert par la population à de Gaulle ; mais les « Canadiens » ne veulent pas voir : leur presse menteuse dans l'affaire de Gaulle, leurs replis d'autruches à Montmorency, leur choix délibéré des extraits faisant leur affaire dans les discours prononcés par les nôtres (Drapeau). Enfin, on n'en finirait plus d'énumérer les cas de bêtise, de mauvaise foi, de falsification des faits. Beaucoup de Québécois s'en aperçoivent et deviennent sceptiques sur l'utilité du dialogue... Aussi l'idée se fait-elle jour, petit à petit, que nous sommes, Canadiens et Québécois, dans une structure politique génératrice de conflits artificiels, inutiles et dangereux, et qu'il faut la retoucher, de manière que chacune de ces deux collectivités puisse suivre son destin propre sans nuire à l'autre, tout en restant reliées entre elles par des rapports souples, sains et libres.

Confédération ou néo-fédéralisme, je ne sais la formule. Ce que je sais, c'est qu'il y a deux problèmes à résoudre :

1 — Que le Canada anglais nous ac-

cepte et accepte que nous soyons nos propres maîtres ; 2 — Que la structure et les pratiques conflictuelles d'aujourd'hui soient remplacées par d'autres techniques plus fonctionnelles et partant plus saines et plus efficaces.

A — Que les « Canadiens » acceptent un Québec souverain

De toute façon, et il importe ici de le constater, ce n'est pas l'unité canadienne qui est mise en cause par les efforts québécois critiqués par les tenants outaouais du statu quo mais un style de fédéralisme auquel ils sont historiquement habitués, de même qu'un mode d'organisation et des procédures politiques périmées. Les tenants du fédéralisme à la King — St-Laurent veulent astreindre à l'uniformité juridique le développement de toutes les provinces, sans tenir suffisamment compte de leurs objectifs variables, de leur diversité culturelle et de leur disparité économique. Cela m'apparaît peu réaliste, peu courageux et dangereux car les temps sont changés, Québec n'étant plus l'enfant sage de naguère et les techniques socio-politiques s'étant suffisamment développées pour permettre la diversité dans l'union.

Québec s'est donné un personnel administratif et des moyens institutionnels lui permettant d'aspirer à de nouveaux objectifs. Quand ces objectifs sont considérés comme vitaux, ainsi qu'on le voit actuellement, il faut craindre de les contrer brutalement. Une collectivité homogène dans sa composition et unanime dans ses objectifs ne saurait être matée sans de graves périls. L'époque du désaveu et des oukases étant révolue, le personnel politique d'Ottawa devra s'habituer à consulter le personnel politique provincial, à discuter et négocier les objectifs politiques du pays, aussi bien entre parlementaires, par-delà les allégeances partisans, qu'entre administrations des deux niveaux, par-delà les structures juridiques formelles. Ce à quoi doivent tendre les Canadiens clairvoyants, raisonnables et adultes, c'est à l'établissement d'une direction nationale souple et acceptée des provinces. Une telle recherche conduit non pas à la balkanisation du pays, ainsi que veulent nous le faire croire les esprits arrêtés, mais à un nouveau style de gouvernement et d'arrangements politiques qui ne demandent en somme qu'un peu de souplesse mentale, d'imagination créatrice, de compétence admi-

nistrative et de bonne volonté politique. Par ses techniques d'expression, de négociation et de réalisation, la planification me paraît être l'outil de renouvellement politique dont nous avons besoin et la voie vers le fédéralisme de demain, du reste déjà préparé par le concept du « fédéralisme coopératif ».

Ce concept n'ayant pas été explicité, il nous appartient, à nous Canadiens du deuxième centenaire, d'en inventer les modalités de fonctionnement qui seront, à ce que je crois, en dehors des sentiers battus et des formules éculées des auteurs classiques. Ce peut être à la fois le défi et la contribution canadienne à la science politique que d'inventer un fédéralisme fonctionnel et non plus juridique. Québec ayant retrouvé confiance en lui-même et affirmant actuellement son dynamisme avec la joie et la soif de l'adolescence, on doit s'attendre à ce qu'il constitue encore quelque temps une source de dérangement pour un Canada qui a trop tendance à s'intégrer à la pensée et aux réseaux d'échange du pays voisin et à s'accommoder de sa domination économique et culturelle. Exposé par sa propre situation à se trouver inconfortable le Québec peut même représenter pour le Canada un constant facteur d'interrogation, de vigilance et de renouvellement politique : ce peut être agaçant mais c'est une contribution précieuse qu'il ne faut pas neutraliser. Pour la conserver, il est peut-être moins besoin d'une armature juridique spéciale du type « état associé » que d'une pratique gouvernementale appropriée, permettant aussi bien l'épanouissement des provinces selon leur volonté respective que le maintien de l'unité nationale : la déduction fiscale automatiquement consentie sur demande provinciale suffirait à résoudre le problème. Par conséquent, le rôle fédéral est à repenser et ce peut être une enivrante aventure humaine et intellectuelle que de s'y attaquer. Du moins, n'est-ce seulement après la liquidation des situations conflictuelles de l'heure que le Canada trouvera enfin la paix intérieure.

Le concept n'ayant pas été explicité, il nous appartient, à nous Canadiens du deuxième centenaire, d'en inventer les modalités de fonctionnement qui seront, à ce que je crois, en dehors des sentiers battus et des formules éculées des auteurs classiques. Ce peut être à la fois le défi et la contribution canadienne à la science politique que d'inventer un fédéralisme fonctionnel et non plus juridique. Québec ayant retrouvé confiance en lui-même et affirmant actuellement son dynamisme avec la joie et la soif de l'adolescence, on doit s'attendre à ce qu'il constitue encore quelque temps une source de dérangement pour un Canada qui a trop tendance à s'intégrer à la pensée et aux réseaux d'échange du pays voisin et à s'accommoder de sa domination économique et culturelle. Exposé par sa propre situation à se trouver inconfortable le Québec peut même représenter pour le Canada un constant facteur d'interrogation, de vigilance et de renouvellement politique : ce peut être agaçant mais c'est une contribution précieuse qu'il ne faut pas neutraliser. Pour la conserver, il est peut-être moins besoin d'une armature juridique spéciale du type « état associé » que d'une pratique gouvernementale appropriée, permettant aussi bien l'épanouissement des provinces selon leur volonté respective que le maintien de l'unité nationale : la déduction fiscale automatiquement consentie sur demande provinciale suffirait à résoudre le problème. Par conséquent, le rôle fédéral est à repenser et ce peut être une enivrante aventure humaine et intellectuelle que de s'y attaquer. Du moins, n'est-ce seulement après la liquidation des situations conflictuelles de l'heure que le Canada trouvera enfin la paix intérieure.

B — Que soit instaurée au Canada une nouvelle pratique gouvernementale

Il y a lieu, au Canada, d'approfondir la théorie et le fonctionnement du fédéralisme en dehors du carcan juridique constitutionnel et de la vision traditionnelle que s'en font les auteurs macropolitiques du genre K. C. Wheare. Selon la ligne fonctionnelle de pensée qui

m'apparaît la seule prometteuse de solutions applicables à la situation canadienne, je veux proposer à votre réflexion que la planification, comme technique gouvernementale, pourrait bien contenir les avenues d'une pratique gouvernementale nouvelle et adéquate à

notre situation car les perspectives fonctionnelles de gouvernement auxquelles nous conduisent les techniques de la planification auraient l'avantage sur le droit constitutionnel de renouveler de fond en comble la politique canadienne, de la sortir de ses frustrantes impasses juridiques et de l'adapter aux facteurs réels du devenir national.

La détermination des objectifs politiques obéit, comme la planification, à un processus cybernétique : elle procède de l'identification des besoins sociaux vers les objectifs gouvernementaux, en passant par les conditions d'élaboration de ces objectifs. Au cours de cette élaboration sont faits certains choix opérationnels portant sur les finalités sociales, la répartition politique des tâches et la participation technique aux prises de décisions ; ces choix sont à leur tour effectués par divers opérateurs comme les collectivités locales, le gouvernement-parti-administration et les groupes sociaux. Des opérations, des opérateurs et des processus opérationnels, voilà les éléments abstraits de l'évolution politique et ce sont précisément les facteurs matériels du processus fonctionnel de la planification. Aussi suis-je porté à croire que les techniques de la planification pourraient nous inspirer de valables méthodes de gouvernement, capables de s'adapter à toute conjoncture et, par conséquent, aptes à résoudre les tensions politiques actuelles.

Pour illustrer cette ligne de pensée, prenons un cas concret : l'eau. Ottawa nous prépare actuellement un programme à frais partagés du genre A.R.D.A. L'effet politique et administratif de tels programmes est d'introduire le fédéral dans les compétences et activités provinciales puisque, en effet, Ottawa, par le biais de l'approbation des projets mis de l'avant dans le cadre général d'une telle entente, se trouve à s'introduire dans le travail administratif provincial en fixant des normes, jugeant des priorités entre divers projets, déterminant des procédures et fixant des répartitions et modalités de financement. Or l'administration des ressources est une compétence provinciale. Par conséquent, en plus de constituer un stress administratif, le projet d'ARDA-eau est politiquement inacceptable au Québec. Toutefois, si le gouvernement fédéral veut y jouer un rôle, au nom des intérêts supérieurs du pays, il y a peut-être moyen de l'imaginer de telle manière que son désir de voir démarrer une politique de l'eau soit satisfait, sans pour autant lui permettre de s'immiscer indûment dans ce secteur administratif provincial. C'est de telles recettes gouvernementales que la méthodologie de la planification peut nous révéler. Voyons cela de plus près.

Les activités des services publics s'occupant de l'eau peuvent se grouper comme suit : 1) les actes de puissance publique (réglementation, aménagement, stimulants fiscaux et financiers, recherche et formation) ; 2) la gérance du domaine de l'Etat ; 3) l'approvisionnement-disposition des eaux de consom-

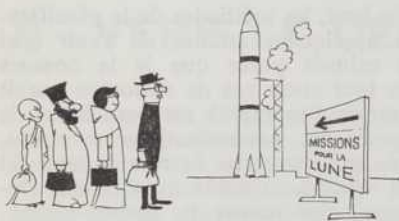
mation ; 4) le règlement judiciaire des litiges. De ce nombre, le premier groupe d'activités doit être centralisé alors que les autres peuvent être décentralisés avec avantage. Les actes du premier groupe (que j'appelle actes de puissance publique) se subdivisent à leur tour, d'un point de vue administratif, en opérations de conception, d'exécution, de coordination et auxiliaires : conception et exécution (ou planification et aménagement) constituent indiscutablement des rôles primaires qui ne peuvent être partagés entre divers niveaux de gouvernement ; il en va différemment de la coordination et des activités auxiliaires (recherche, normalisation, formation, financement) qui sont des rôles secondaires susceptibles d'être répartis ou assumés conjointement par des niveaux différents de gouvernement.

Pour satisfaire aux exigences et contraintes naturelles de la planification, à la place d'un programme du type ARDA que nous prépare le ministère de M. Pépin et dont la logique est de faire participer le fédéral à des réalisations concrètes (ce qui l'entraîne dans la gestion directe ou indirecte de la ressource, domaine provincial, bien entendu), ne pourrait-on concevoir l'effort fédéral comme une *participation à la charge* que représente pour les provinces la conservation et l'aménagement de cette ressource ? On peut imaginer une technique de calcul de la subvention objectivement nécessaire et proportionnellement juste que le fédéral pourrait verser aux provinces aux titres de l'irrigation, du drainage et de l'épuration. L'inventaire des terres à irriguer ou drainer ainsi que le relevé des rejets municipaux et industriels permettraient d'établir, par province, un système de points auxquels elles auraient scientifiquement droit, à chacun de ces titres. En multipliant les points accumulés par la population réelle, on pourrait déterminer un montant de subvention juste et ne privilégiant pas les provinces industrialisées aux dépens des provinces agricoles ou inversement. Une telle méthode évite le problème épineux de discuter de la priorité de tel projet dans une province donnée, plutôt que tel autre dans une autre, problème économiquement insoluble puisque c'est au niveau du bassin qu'une étude bénéfico-cout a du sens. Bien sûr, la subvention fédérale une fois calculée, scientifiquement réaliste et politiquement juste, peut être soit versée inconditionnellement sous forme de déduction fiscale, soit attribuée conditionnellement à un organisme autonome de réalisation, qu'il soit provincial ou mixte (les trois niveaux de gouvernements). Par un tel système, le gouvernement fédéral atteindrait les buts qu'il se propose (démarrage d'une politique de l'eau et péréquation pour que tous les Canadiens bénéficient des mêmes services) sans pour autant pénétrer dans l'administration de ce secteur (qui n'est pas de sa compétence) et sans bouleverser les structures ou processus administratifs provinciaux.

En bref, les méthodes de la planification appliquées au cas de l'eau (j'ai pris celui-là parce que je le connais mais tout autre cas de ressource aurait pu servir d'exemple) me permettent de suggérer les généralisations suivantes, en ce qui concerne le rôle fédéral tel qu'il serait acceptable au Québec. Délaissant absolument la gestion-réalisation et, par conséquent, abandonnant la technique des programmes à frais partagés, le gouvernement fédéral devrait se spécialiser dans les fonctions suivantes : 1 — la fonction d'orientation-animation, à titre d'état-major du pays, promoteur des intérêts pan-nationaux ; 2 — la fonction d'harmonisation et de complément aux politiques provinciales, à titre d'agent de liaison inter-provinciale ; 3 — la fonction de péréquation des chances et des moyens, à titre de responsable de la justice distributive pour l'ensemble du territoire ; 4 — la fonction de fiduciaire de services communs pour les tâches dépassant manifestement le rayon d'action provincial, comme la politique monétaire ou extérieure, auxquels cas cependant les politiques dites « nationales » seraient négociées par tous les gouvernements dans une perspective de polysynodie et non régale comme c'est actuellement le cas.

* * *

Le monde évolue vers une civilisation volontariste, technicienne et collective et plusieurs pays ont adopté la planification comme méthode d'ajustement interne et d'insertion dans les nouveaux réseaux mondiaux de production : le succès de la Communauté Economique Européenne ne s'explique pas autrement. Au Canada, l'armature territoriale, l'infrastructure industrielle et les réseaux de commerce font souvent du pays une mosaïque dont les parties ont des échanges plus considérables avec l'extérieur qu'entre elles ; aussi les problèmes d'identité et d'unité nationales se posent-ils avec acuité. Plus que tout autre, en effet, l'histoire canadienne est l'expression d'une volonté politique, depuis la construction des chemins de fer jusqu'à celles des pipelines, au point que certains auteurs parlent du « non-sens de l'entité canadienne ». Par conséquent, l'avenir de ce pays ne va pas de soi : il faudra continuer de le construire, collectivement et avec des méthodes appropriées à notre époque du fonctionnalisme heuristique et de la cybernation. L'activité raisonnée (ou planifiée) des gouvernements désormais désireux de modeler l'avenir, a précipité, depuis quelques années, le fédéralisme canadien dans un état de crise dont la solution ne viendra pas tant du droit constitutionnel que des techniques mêmes de l'art de gouverner, auxquelles nous conduit le processus fonctionnel de la planification.



POLITIQUE ÉTRANGÈRE

PAUL PAINCHAUD

Jusqu'à une époque très récente, les processus internationaux se caractérisaient principalement de deux façons : la politique étrangère avait sa substance propre — les affaires diplomatico-militaires — et les Etats étaient pratiquement les seuls « acteurs » du système international.

Cette situation est en voie de changer. La politique étrangère n'a plus un caractère aussi déterminé. Le développement des communications lui a donné un contenu très diversifié, qui couvre à peu près tous les secteurs de la vie en société. Mais surtout, de nouveaux acteurs internationaux sont apparus. Les organisations internationales, tout d'abord, puis des groupes non-gouvernementaux, ou para-gouvernementaux, exercent parallèlement à l'entité étatique un rôle de plus en plus considérable dans les rapports internationaux. Enfin, en perdant le monopole du jeu international, l'Etat a perdu aussi celui de l'exercice des fonctions diplomatiques : les alliances, les communautés, les organismes internationaux, ont très souvent des politiques étrangères autonomes, distinctes de celle des Etats. Tout se passe donc comme si des « paliers », ou des niveaux, étaient en voie de se créer dans l'élaboration et la gestion de la politique étrangère. Ce phénomène trouve son équivalent sur le plan interne dans la multiplication des agences administratives qui traitent directement de problèmes internationaux.

LES RELATIONS INTERNATIONALES DU QUÉBEC

C'est sur cet arrière-fond, esquissé ici d'une façon sommaire, qu'il faut situer le problème des relations internationales du Québec. En termes strictement juridiques, la position du Québec est assez défendable. La doctrine juridique classique, qui repose elle-même sur une certaine vue du système international, s'oppose à ce que soit brisé le monopole diplomatique des Etats. Cependant, considérée à la lumière de l'évolution globale des rapports internationaux, la thèse internationale du Québec apparaît, sinon comme orthodoxe, du moins comme tout à fait défendable. Pour cette raison, et dans la mesure où elle correspond au vœu général de la population, pourquoi ne deviendrait-elle pas à son tour créatrice de droit ?

En fait, rien ne s'y oppose, sinon une intention politique contraire. Les arguments juridiques d'Ottawa, en effet, sont sans doute valables, mais ils n'ont rien d'absolu. Comme bon nombre de thèses constitutionnelles, ces arguments tiennent d'abord à une conception particulière de l'ordre politique — à laquelle, bien sûr, le Québec répond de son côté par une autre. Le droit strict, dans les circonstances, ne saurait donc être le critère premier pour décider du problème. Une autre démarche s'impose, dont l'élément principal, à mon sens, devrait être l'analyse sociologique des rapports internationaux.

A cet égard, on ne voit pas pourquoi des « niveaux » ne pourraient pas être créés dans la gestion de la politique étrangère du Canada, celui-ci devenant, dans ses relations avec le Québec, une « communauté » à l'image de celles qui sont en voie d'apparaître à l'échelon international proprement dit ? Certes, de nombreux obstacles devront être franchis avant que cette communauté puisse être traduite en termes juridiques précis, et l'ambition nationaliste à la base même de l'Etat fédéral n'est pas le moindre de ces obstacles. Mais le problème canadien est-il autre chose, désormais, qu'un problème « international », et le relativisme structurel qui se dessine dans les relations internationales, ne pourrait-il pas également être utilisé pour le résoudre ? Tant que le système international était lui-même rigide, une telle démarche aurait été impensable. Mais à partir du moment où apparaissent d'autres formules d'intégration et d'aménagement des fonctions diplomatiques entre les entités étatiques, rien n'interdit au Canada de s'engager dans un processus similaire.

UNE RECHERCHE S'IMPOSE

Dans l'immédiat, il serait cependant prématuré de définir avec précision les juridictions internationales respectives du Québec et d'Ottawa à l'intérieur de cette communauté. Et ceci, à mon sens, parce que d'autres recherches fondamentales n'ont pas encore été entreprises, notamment au sujet des virtualités du « développement politique » au Québec. Dans une communication récente au *Devoir* sur les problèmes constitutionnels canadiens, Monsieur Marcel Faribault soulignait fort justement l'absence de critères dans les discussions actuelles sur le partage des pouvoirs entre les deux niveaux de gouvernement. Malheureusement, ici encore, la démarche juridique s'avère insuffisante. Le droit constitutionnel ne peut tout au plus fournir que les données existantes du fédéralisme, tel qu'il se pratique un peu partout dans le monde. Il est absolument incapable de saisir le problème dans ses aspects les plus dynamiques, à savoir : essentiellement la nature et l'étendue des instruments sociaux dont le Canada français doit s'équiper pour préserver sa culture propre, dans le contexte très particulier qui est le sien. Cette question fondamentale n'a fait jusqu'ici l'objet que de réponses intuitives et partielles. Mais s'il est vrai que pour survivre une culture doit déboucher sur un ordre de civilisation, c'est-à-dire s'incarner dans un certain nombre d'institutions sociales bien à elle, il faut alors se demander à quel palier de la vie collective ces institutions doivent se situer. Et comme à notre époque toute la vie sociale s'articule profondément à la vie politique, il faut également s'interroger sur le type d'institutions politiques à mettre sur pied.

A ces questions nous ne pouvons, à mon avis, apporter une réponse ferme qui, au delà des idéologies (même celle de l'indépendance), reposerait sur une recherche sérieuse. Il y a donc là une tâche urgente pour toutes les sciences sociales du Québec et les études sur le développement politique dont précisément les principales perspectives de recherche concernent le problème de l'instrumentalité culturelle.

Au sujet des relations internationales du Québec, un fait mérite cependant d'être souligné. Jusqu'à tout récemment, le dynamisme et le progrès des sociétés se forgeaient à l'intérieur des cadres de l'Etat, souvent même sous l'impulsion directe de ce dernier. Désormais, ce dynamisme puisera partiellement son inspiration et sa vigueur dans l'évolution même du système international. Une « société » internationale, en effet, est en voie de formation, qui aura ses propres traditions et instruments d'expansion. Le développement de la coopération et des organismes internationaux n'est qu'un aspect de ce phénomène. Aucune culture par conséquent, à moins de se confiner à une existence folklorique, ne peut renoncer à participer à l'élaboration de ces forces nouvelles qui détermineront profondément la civilisation de demain.

UNE COOPÉRATION POSSIBLE AVEC OTTAWA

Quels que soient les prétentions du gouvernement fédéral à représenter à l'étranger les intérêts du Canada français et ses efforts pour proposer une image biculturelle du Canada, c'est le réaligement des forces politiques dans le monde qui justifie le rôle international du Québec. A un certain niveau des affaires internationales, les Québécois n'ont pas vraiment d'intérêts spécifiques à défendre sur le plan diplomatique. A cet égard, leurs intérêts coïncident avec ceux de toute la « communauté » canadienne, dont ils partagent la précarité. A un autre niveau, cependant, celui-là même qui a justifié la création de l'Etat du Québec, les Canadiens français ont un intérêt certain à assumer eux-mêmes, et par cet Etat, leurs responsabilités internationales.

Loin d'ailleurs d'affaiblir la politique étrangère canadienne, un tel arrangement ne ferait que la renforcer, en la débarrassant de toutes les ambiguïtés dont le « biculturalisme diplomatique » a fini par l'encombrer. Libérés de l'hypothèque québécoise, tous les Canadiens pourront se retrouver dans la poursuite d'objectifs diplomatiques nets, que seul le contexte politique international justifiera.

POUR UNE VÉRITABLE POLITIQUE INTERNATIONALE DU QUÉBEC

Dans ces conditions, et n'ayons pas peur des mots, une véritable politique étrangère du Québec peut naître dans les domaines de sa compétence. Il me paraît important de souligner, cependant, trois préalables à l'efficacité de cette politique étrangère.

Le premier d'entre eux me semble être le respect intégral de la diplomatie fédérale. Rien ne serait plus nuisible à l'essor international du Québec que de mêler ses politiques extérieures à des débats diplomatiques qui seront du domaine réservé d'Ottawa. En agissant ainsi, le Québec compromettrait le capital de sympathie internationale que ses efforts lui vaudront au niveau de sa propre juridiction. Mais surtout, il rendrait très aléatoires les politiques de coopération qui seront l'objet essentiel de son activité internationale. En d'autres termes, le « parapluie » canadien doit être accepté sans équivoque.

D'autre part, l'activité internationale du Québec devra déborder largement les cadres du monde francophone. S'il est nécessaire que s'établissent entre le Québec et la France des liens très intimes qui conduisent à une sorte de Commonwealth, s'il est également opportun d'approfondir la coopération avec tous les pays de langue française, il serait préjudiciable au Québec de s'en tenir à cette seule dimension de la vie internationale. C'est à l'ensemble du monde moderne, à sa gestation continue dans tous les domaines et dans tous les pays, que le Québec doit participer.

Enfin, une politique internationale québécoise ne saurait avoir d'autre fondement ni d'autre source que le dynamisme interne de l'Etat. Les relations extérieures du Québec ne seront jamais un substitut à des politiques conservatrices. Or c'est bien là le danger qui guette un peuple faible et démuné comme celui du Québec : le danger de l'évasion en face des réalités intérieures premières. L'urgence de certaines tâches sur le plan linguistique, social, économique et culturel, commande donc que les politiques internationales du Québec se développent en rapport très étroit avec la planification intérieure, dont elles devraient d'ailleurs n'être qu'une dimension. C'est à ce prix d'abord qu'une politique étrangère québécoise sera efficace.

PAUL PAINCHAUD : Professeur au département de science politique, Université Laval.

CONTRIBUTION DU « DEVOIR »

Fin juin, à la veille du congé du premier juillet LE DEVOIR faisait paraître un numéro spécial qui mériterait d'être repris sous forme de volume. On y trouvait un ensemble d'études et d'analyses remarquablement bien informées sur l'avenir du Québec à partir de l'hypothèse d'un statut particulier. Cet effort de recherche considérable n'a malheureusement pas connu tout le retentissement qu'on eût espéré. Pour ne parler que de la presse an-

glophone, celle-ci quand elle ne l'a pas carrément passé sous silence, a donné des interprétations souvent très sommaires de cette recherche. On pourrait citer au moins sept à huit études d'une très haute tenue, rédigées par des spécialistes éminents et compétents. La plupart des analyses incitent à des réflexions très constructives. Le directeur Claude Ryan a lui-même formulé un programme cohérent d'une rigueur, d'une lucidité et d'une précision rare-

ment égalées. A la veille de la tenue des Etats généraux on souhaiterait que ces textes soient présentés et réunis sous la forme d'un volume compact et facilement maniable. Il n'est certes pas fréquent que l'on dispose d'une somme d'informations aussi documentées. Toutes proportions gardées ce recueil d'analyses serait comparable aux rapports préliminaires de certaines enquêtes gouvernementales, et des meilleures.

Il y a quelques années des « définisseurs de situation » comme Michel Brunet ont inventé le mythe de *l'agriculturisme*. Que n'avait-on écouté les prophètes isolés comme Erroll Bouchette qui nous invitaient plutôt à nous emparer de l'industrie ? Sans doute le Canada français a-t-il manqué la révolution industrielle, mais l'agriculturisme en question n'a pas eu que des effets négatifs. Nous lui devons, s'il faut en croire Raoul Blanchard, la reconquête de vastes régions de notre Québec, qui autrement nous eussent échappé. Blanchard évoque la reconquête des Cantons de l'Est, des pays d'en haut et de l'Ottawa. On aurait pu ajouter d'autres extraits traitant de la conquête du Saguenay — Lac Saint-Jean et du Nord-Ouest québécois. Voici de belles pages de l'épopée moderne du peuplement signées du père de la géographie québécoise :

PRISE DE POSSESSION DU TERRITOIRE

Au début du XIXe siècle l'armée des défricheurs est en marche le long du rivage... Mais cette chaudière de peuplement logée aux rives du haut estuaire bouillonnait trop fort pour ne pas déborder. Elle a épanché de puissants courants dans deux directions : par mer, vers le bas estuaire ; vers l'intérieur sur les plateaux. Au bord de l'estuaire et du Golfe, les Canadiens progressaient en terrain libre, n'ayant à lutter que contre la sauvagerie. Dans les Cantons, non contents de se débattre avec les rudesses de la nature, ils se heurtaient à la mauvaise volonté, à l'hostilité même, de la plupart des Britanniques déjà installés...

Au Nord, la besogne fut rondement menée dans Dorchester et Beauce, que des Français avaient abordés les premiers. Montant des paroisses installées sous le régime français le long de la Chaudière, les Canadiens ont occupé les plateaux ; renforcés par des gens de Lauzon et de Bellechasse, ils ont cerné la vigoureuse pousse irlandaise de Dorchester, qui s'est peu à peu étioyée...

L'infiltration française était plus difficile dans le reste des Cantons, où les Anglais étaient arrivés les premiers et comptaient déjà 63,000 têtes au milieu du XIXe siècle. Elle a procédé de plusieurs façons. Il y a d'abord la progression en tache d'huile des populations des bords du fleuve : de ces paroisses déjà surchargées d'hommes, des files d'émigrants gagnent à travers les savanes le Piedmont des Bois Francs, où les rejoignent des gens de Lévis, de l'île d'Orléans, de Montmagny. De même les habitants de la plaine de Montréal pénètrent irrésistiblement dans le Piedmont méridional, du Saint-François au Missisquoi...

Aussi la marée canadienne monte-t-elle vite. Dans les anciens Cantons anglais, les Français sont 32,000 en 1851 et forment le tiers de la population. Dès cette année-là ils enlèvent la majorité dans les comtés d'Arthabaska et Mégantic, la conquièrent en 1861 dans Wolfe et Shefford, en 1871 dans Drummond, en 1891 dans Richmond et Sherbrooke, en 1901 dans Compton ; les Anglais ne gardent un avantage déjà fortement ébréché que dans les trois comtés méridionaux... Les Cantons de l'Est sont devenus une nouvelle province française, affublée des noms anglais que lui ont attribués les arpenteurs britanniques.

Laurentides et plaine de Montréal. — La besogne était plus aisée à proximité des prolifiques populations massées sur la rive gauche du fleuve et dans la plaine de Montréal.

Le mince cordon irlandais allongé à la base des Laurentides était trop frêle pour résister à la poussée. Les Français du bas pays ont un si pressant besoin de terres qu'ils débordent vers l'intérieur, passant au travers des minces lignes britanniques ; sans

guides, sans conseillers, ils s'enfoncent par petits groupes dans les bois, à la suite des plus hardis...

La pénétration dans l'Ottawa. — La vallée de l'Ottawa ne pouvait échapper à ce flux, d'autant qu'une pousse française y avait été plantée dès les débuts du peuplement, parmi les premiers Britanniques...

En 1851, la Petite Nation compte 3,000 têtes ; elle commence à déborder sur les flancs et surtout à se propager vers l'intérieur ; ce groupe français dépasse 5,000 en 1861, atteint presque 12,000 en 1881 : une inondation. Un solide pilier canadien a été ainsi planté au travers de la vallée de l'Ottawa.

Or de chaque côté de ce pilier, d'autres Français s'insinuent. Du comté de Deux-Montagnes (plaine de Montréal), ils se glissent dans Argenteuil, où ils rachètent des terres d'Écossais qui s'en vont. À l'ouest de la Petite Nation, les Canadiens sont attirés par les travaux du bois... Ainsi chaque année une inondation de jeunes Français, solides et entrepreneurs, se répand aux rives de l'Ottawa et de ses affluents... tout un anneau d'établissements français enserme par l'arrière les groupes irlandais de la rivière et de la basse Gatineau.

Ainsi cette région de l'Ottawa, qui a été longtemps un domaine britannique, a fini par passer aux mains des Français...

La récupération des villes. — Enfin la poussée britannique qui s'était si vigoureusement manifestée au milieu du XIXe siècle dans les deux villes principales est non moins vigoureusement stoppée par une contre-attaque française...

Aussi les ruraux accourent-ils s'embaucher, enflant le contingent français. À Québec, celui-ci passe de 34,500 têtes en 1861 à 57,000 en 1901 ; or les Britanniques au même moment plient bagage, les Irlandais gagnent les États-Unis, les Anglo-Écossais rallient Montréal ; ils étaient 24,000 en 1861 et ne sont plus que 10,800 en 1901, leur pourcentage étant tombé de 40 à 16. Il ira s'affaissant de plus en plus au XXe siècle. Pour Montréal, on a vu que les Britanniques se sont assurés la majorité dès 1831 et qu'ils la gardent en 1861 avec une cohorte de 46,000 têtes dont le corps de bataille est irlandais ; à cette date, les Français sont un peu moins de 44,000. Mais dès 1871, les Français sont 57,000 et surclassent les 48,000 Britanniques ; au cours des 30 années suivantes, dans l'agglomération qui s'enfle démesurément, le pourcentage anglais fléchit régulièrement jusqu'à 33, tandis que celui des Français se hausse à 63 ; Montréal sera dorénavant une ville aux deux tiers française.

Raoul Blanchard, *Le Canada français*, Librairie Arthème Fayard (Canada) Ltée, Montréal, 1960, pp. 83-90.



L'HEURE DU TOCSIN

JACQUES-YVAN MORIN

Au cours du banquet de la St-Jean, je me trouvais entre un tout jeune homme et un monsieur important. Inévitablement, la conversation tomba sur l'avenir de la collectivité. Mon jeune voisin, sur un ton passionné, soutint d'emblée que le temps travaillait contre le Canada français, tandis que mon autre interlocuteur, délaissant un instant son cigare, maintint fortement qu'au contraire, le temps jouait en notre faveur, « pouvu qu'on sache faire des affaires ».

Le jeune homme eût voulu régler tous les problèmes d'un seul grand coup de cravache constitutionnel, tandis que l'autre, estimant qu'aucun risque immédiat ne nous menaçait en tant que collectivité, eût volontiers renvoyé toute l'affaire aux calendes canadiennes. Comme je me taisais depuis le début de cette discussion, ils tournèrent tout à coup vers moi des yeux interrogateurs.

Le temps travaille-t-il pour ou contre le Canada français? J'avouai que je n'en savais rien. Ne sont-ce pas les hommes plutôt que le temps, qui travaillent plus ou moins intelligemment, qui s'attachent à des choses plus ou moins importantes et qui réalisent des actes plus ou moins porteurs d'avenir?

LES RIMEURS À GAGES SONT DÉJOUÉS...

Justement, au cours de l'été peu ordinaire que nous venons de traverser, le débat constitutionnel s'est accéléré considérablement et d'aucuns croient rattraper le temps perdu. En dépit de toutes les sottises inventées par les rimeurs à gages du centenaire pour nous faire croire que tout va pour le mieux dans le meilleur des pays, les hommes politiques et les partis admettent, les uns après les autres, que les institutions politiques du pays ne conviennent plus au Québec et qu'un nouvel équilibre doit être trouvé entre les deux nations.

Pour couronner le tout, le passage parmi nous du Président de Gaulle a porté la crise canadienne à la connaissance du monde entier. La réalité du fait français ne peut plus être niée et même les esprits les plus fermés et les plus partisans devront désormais en tenir compte. De tous ces faits, nous ne pouvons que nous féliciter.

Toutefois, lorsque j'ouvre mentalement le dossier des problèmes concrets et immédiats du Québec, je me demande si tout cela suffira à nous tirer d'affaire. On ne m'accusera point, je pense, de sous-estimer l'importance des questions constitutionnelles; elles sont essentielles dès que l'on entend orienter l'avenir à long et même à moyen terme. Mais que fait-on pendant que les déclarations se multiplient?

Certes, diverses conférences, au cours desquelles sera étudié l'avenir politique et constitutionnel, vont avoir lieu sous peu, mais on a pris soin de nous prévenir qu'elles avaient un caractère surtout exploratoire. Le débat s'amorce, mais il sera long et ardu et l'on peut d'ailleurs compter sur bon nombre de participants pour faire dévier les questions et traîner les choses. Et que fera-t-on pendant ce temps?

... MAIS LES PROBLÈMES DEMEURENT

A l'heure actuelle, les problèmes semblent se fondre tous dans une même grisaille et attendre je ne sais trop quel coup de baguette magique. Depuis quelques années, les Québécois s'étaient habitués à plus de relief; tantôt, ce fut une grande option économique qui domina la scène, tantôt ce fut l'éducation, puis les questions sociales prirent le dessus.

Ce fut souvent brutal, malaisé et pas « tranquille » du tout, mais on sentait que certains dirigeants avaient identifié des objectifs prioritaires et qu'ils s'y attaquaient avec les moyens du bord. Hélas, bien avant les élections du 5 juin 1966, on vit déjà les reliefs s'estomper et des problèmes secondaires noyer les priorités. Simple essoufflement des gouvernants ou volonté délibérée de freiner les aspirations croissantes qui résultaient du traitement-choc? Peut-être l'un et l'autre; quoi qu'il en soit, le Québec a perdu l'initiative dans plusieurs domaines cruciaux et ne l'a pas retrouvée depuis. Et le temps passe.

On me rétorquera que le Québec a marqué quelques points, notamment sur le plan fiscal. Je n'en disconviens pas, mais je songe à tout ce qu'il serait possible d'accomplir, et dont nous ne nous rendons pas compte, tandis que s'éloigne, dans un domaine après l'autre, l'heure du tournant décisif. A titre d'exemple, je retiens les priorités qui me paraissent les plus importantes pour qui veut sauver l'avenir: le développement économique, l'immigration, la politique de la main-d'œuvre et la recherche scientifique.

LA DÉGRADATION DES ÉCONOMIES RÉGIONALES

Quiconque a parcouru le Québec au cours des deux dernières années a pu constater de profonds changements dans les mentalités et attitudes régionales, particulièrement dans le Bas-St-Laurent, le lac St-Jean et le Nord-Ouest. Presque partout, l'impatience croît de mois en mois à l'égard des disparités qui caractérisent le développement économique du territoire. L'expérience du B. A. E. Q., malgré tous les retards, semble, à ce sujet, avoir joué le rôle de catalyseur et il se trouve de nombreux citoyens qui, au niveau des régions, comprennent maintenant que l'atrophie économique ne peut être combattue que par la planification. Spontanément dans bien des cas, ils ont formé des conseils d'expansion économique régionaux et des conseils d'orientation; ils cherchent maintenant à unir leurs efforts au sein de « conseils régionaux de développement ».

Ces initiatives traduisent le profond marasme des économies régionales. Faute de croissance organisée, le laisser-faire favorise invariablement les espaces les plus développés, en l'occurrence la région de Montréal. L'industrie secondaire s'y concentre de plus en plus et attire la main-d'œuvre des régions excentriques. Certes, le phénomène n'est pas nouveau puisque, déjà en 1901, la région représentait 46.53% de la population du Québec, mais il s'accroît, puisque le pourcentage atteignait 53.94% en 1961. Au cours des cinq dernières années, d'après le rapport présenté par l'économiste Bernard Robert au IV^e Congrès international des économies régionales, près de la moitié des comtés du Québec affichent un bilan démographique régressif, tandis que 14 des 18 comtés qui accusent un progrès sont situés dans la région de Montréal.

Les conséquences de ce déséquilibre démographique croissant pour le Québec et le Canada français, sur tous les plans, sont très graves et les régions défavorisées, d'instinct, l'ont compris. Montréal et sa région fournissent environ 68% de l'emploi manufacturier et 67% de la valeur de la production (1959-61) et contrôlent 80% du commerce de gros; les régions se vident de leurs hommes les plus jeunes et les plus entreprenants, dont elles ont payé l'instruction, et ainsi s'amorce la spirale descendante de la stagnation.

LA SOTTISE INSTITUTIONNALISÉE

Aussi les divers conseils économiques régionaux sont-ils aux aguets et les démarches auprès du gouvernement québécois se multiplient-elles. Malheureusement, l'improvisation et le manque de coordination les empêchent d'avoir prise sur la réalité. En février dernier, les Conseils du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie réclamèrent une politique d'ensemble qui permettrait une meilleure orientation de leurs efforts. Tirant profit de l'expérience du territoire-pilote, ils voudraient que toutes les régions s'animent et participent à la création « d'institutions régionales de promotion sociale et économique » ; ils affirment avec raison « le droit des populations régionales à participer à la prospérité du Québec industriel et urbain ». En outre, le mémoire soumis au gouvernement demandait une loi-cadre sur les « conseils régionaux de développement », qui doterait chacune des dix régions d'un organisme de consultation, d'animation et de représentation. Le gouvernement, pour sa part, canaliserait toutes ces énergies, les synchroniserait et préparerait un « plan provincial ».

Or, aucun de ces projets n'a encore été réalisé, malgré toutes les démarches entreprises. Bien entendu, il y aura toujours du « grenouillage » et des rivalités de clochers, mais pourquoi faut-il que ce soit souvent ceux-là mêmes qui ont la charge des intérêts de la collectivité, députés et ministres, qui donnent dans ces travers ? Il y a quelques années, je suivis les leçons d'un vieux professeur d'histoire qui terminait son cours en nous rappelant, qu'à côté de ces importants facteurs historiques que sont l'économie et le social, il fallait constamment tenir compte de cet autre facteur déterminant qu'est la sottise humaine. Voilà une leçon qui devrait être enseignée dans nos CEGEP et nos universités, pourvu qu'il soit encore temps !

TOUT S'ACCÉLÈRE EN DÉSORDRE

Et que dire des efforts du Conseil d'orientation économique du Québec, dont on ne sait encore s'il deviendra l'Office du Plan ni quels seront ses pouvoirs réels ? Il n'existe pas de véritable coordination entre les divers organismes gouvernementaux et les tentatives récentes pour la création d'un ministère de l'Équipement, qui eût peut-être réussi à planifier les dépenses, se sont soldées par un échec. On se plaint souvent du manque d'hommes compétents, mais on se méfie de ceux que l'on a ; les rapports s'accumulent et la machine tourne à vide.

Et pourtant, le Québec recèle d'immenses réserves d'énergie qu'un peu d'intelligence et d'intérêt bien compris suffiraient à canaliser et à orienter. Certaines lignes de forces apparaissent déjà au niveau régional et la concertation des agents économiques devient de plus en plus possible. Il est vrai que la densité des hommes compétents n'est pas encore très grande, mais une impulsion venue du centre pourrait déjà revitaliser toute la vie socio-économique des régions, tant est forte la volonté de transformation.

Au lieu de cela, tout s'accélère en désordre ; on forme des conseils économiques régionaux malgré l'absence de fonds suffisants, mais le « courant » ne passe pas entre ces mouvements spontanés et le gouvernement, ni entre le Conseil d'orientation et les ministères. De ci de là, les bras commencent à tomber ; à quoi bon lutter dans de telles conditions ?

Ainsi, l'heure des choix passe. Bientôt, il ne sera guère possible de revenir en arrière, à moins d'une immense explosion de colère collective ; mais c'est plutôt la paralysie qui nous guette. L'avenir constitutionnel, comme l'avenir économique, dépend d'une multitude de « petites » décisions prises au moment opportun, au jour le jour, et qui dictent à long terme les « grandes » options.

UNE COURSE CONTRE LA MONTRE : L'IMMIGRATION

Au second rang des objectifs les plus pressants du Québec, je place l'immigration, parce qu'elle joue doublement contre le Canada français depuis que, de simple préoccupa-

tion d'ordre culturel, elle est devenue, de surcroît, l'un des instruments majeurs de la planification économique et démographique.

S'il y eût jamais le moindre doute sur l'orientation fondamentale de la politique fédérale dans ce domaine, l'Annuaire du Canada pour 1957-58 contient, à la page 155, un aveu capable d'étonner même les moins naïfs : « Cependant les derniers obstacles à une colonisation plus poussée n'ont été finalement levés qu'après l'expulsion des Acadiens en 1755, la prise définitive de Louisbourg en 1758 et la chute de Québec en 1759 ». Nous sommes en présence d'une politique anglo-canadienne qui n'a point subi de fluctuation pendant deux siècles ; cela force l'admiration !

Cette politique a réussi à réduire les Canadiens français à l'état d'immigrants allogènes dans les autres provinces ; elle est en train de transformer également la structure ethnique du Québec. Les chiffres sont connus : la population néo-québécoise ne comporte que 13.4% de Français contre 25.6% de Britanniques ; 49.3% de tous les immigrants ne parlent que l'anglais et 77.7% utilisent cette langue. Et le rythme s'intensifie, puisque 53.8% des Néo-Québécois sont arrivés au cours des dix dernières années. Dans la région métropolitaine de Montréal, les chiffres sont encore plus frappants : les Canadiens français sont devenus minoritaires dans la moitié des villes de la région et ne représentent que 63.2% de la population.

Il faut éviter de tomber dans le simplisme et de croire qu'une telle situation puisse être corrigée radicalement du jour au lendemain ; nous avons fait preuve depuis trop longtemps d'inertie collective dans ce domaine, en refusant d'adapter notre système scolaire aux besoins des immigrants et en abandonnant au laisser-faire des questions aussi cruciales que la langue de travail. Mais on eût pu s'attendre, depuis le temps que la question est agitée avec un certain fracas, à ce que Québec esquisse une politique précise et s'engage dans une action décisive.

La Direction générale de l'Immigration est rattachée depuis sa création aux Affaires culturelles, mais on s'est rendu compte, fort heureusement, que la question intéressait également le développement économique et le peuplement. Tout l'effort du Québec a porté jusqu'ici sur l'accueil, l'orientation et le placement des arrivants, lesquels sont encore choisis par les services fédéraux en fonction d'objectifs qui, pour parler euphémistiquement, ne coïncident pas nécessairement avec nos besoins ; en somme, le gouvernement québécois s'est contenté, jusqu'ici, de pallier les conséquences de la politique d'Ottawa. Dans certains cas, à la demande d'immigrants francophones, nos services se sont trouvés dans la situation d'avoir à leur trouver des écoles anglaises !

Quand va-t-on se rendre à l'évidence ? Ne prévoit-on pas que, d'ici dix ans, le nombre des Néo-Québécois aura plus que doublé ? L'immigration touche à tous les aspects de notre croissance économique et culturelle ; elle intéresse donc plusieurs ministères. Certain parti politique en était venu à la conclusion qu'il était urgent de créer un ministère spécial, donc une politique d'ensemble. Or, à l'heure actuelle, la Direction générale ne compte encore que 16 ou 17 fonctionnaires et employés et l'on étudie la possibilité de rattacher ce service et la coordination des divers aspects de l'immigration au ... Secrétariat de la Province ! C'est à désespérer, quand on songe qu'il faudrait, dès maintenant, organiser non seulement le recrutement à l'étranger, mais aussi le contrôle de la sélection selon les besoins les plus pressants.

S'il est une modification constitutionnelle urgente, c'est bien celle qui donnerait au Québec la compétence nécessaire à cet effet ; il n'est point de domaine où le temps puisse jouer plus rapidement contre le Canada français, que l'immigration. On le sait à Ottawa ; on devrait commencer à s'en douter à Québec.

POUR UNE POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Parmi les grands objectifs prioritaires, je classerais également l'amélioration des conditions de vie et de travail de la population ouvrière du Québec et la politique de la main-

d'œuvre, c'est-à-dire la planification du développement de notre capital humain. Il est bien inutile de songer à l'élargissement de la base industrielle du Québec et, en particulier, à la croissance de l'industrie secondaire, si nous ne pouvons aligner les travailleurs qualifiés sur le plan technique. De même, il ne serait guère à l'avantage du Canada français de favoriser l'implantation ici d'entreprises ou d'usines qui feraient appel à une main-d'œuvre non-francophone, recrutée à l'extérieur du Québec; pourtant ce phénomène est devenu chose courante.

On nous répète à l'envie que le pays possède l'un des plus hauts niveaux de vie du monde, mais on oublie discrètement de préciser comment les fruits de cette corne d'abondance sont distribués. Je ne sais si les étrangers qui se rendent sur la « terre des hommes » se donnent la peine de connaître certains quartiers de nos villes; ils s'y feraient une idée plus juste des « hauts niveaux » que nous connaissons ici: ceux du chômage et de la maladie. Quelles que soient les raisons ou excuses d'ordre historique que nous puissions invoquer, il faut bien le reconnaître: nous avons laissé se constituer l'un des prolétariats les plus mal préparés à affronter la vie urbaine et les transformations technologiques de l'Occident industriel.

Devant une telle situation, on s'attendrait à un grand remue-ménage social. Certes, le Québec dépense beaucoup pour ses programmes d'assistances; ces dernières années, il y a consacré une part énorme de son budget, soit un pourcentage presque deux fois plus élevé que celui de l'Ontario. L'assurance-hospitalisation représente également un pas important parmi les mesures palliatives. Mais où sont les politiques qui permettront aux travailleurs de s'intégrer à la nouvelle société technologique et d'y trouver les moyens d'une vie équilibrée? Ici, ce ne sont encore que velléités.

LA VALEUR NORMATIVE DES FAITS

Faute d'agir à temps, le Québec a vu le pouvoir fédéral s'immiscer, puis s'implanter, dans le domaine de la main-d'œuvre. On s'est alors aperçu que le recyclage et l'orientation des travailleurs touchaient à des domaines vitaux pour l'autonomie du Québec, comme l'enseignement professionnel et technique, la croissance économique. Ne voit-on pas maintenant des fonctionnaires fédéraux choisir les cours qui seront donnés dans chaque région, s'occuper de l'inscription des travailleurs et assumer tous les frais?

Tant que le Québec n'aura pas récupéré tout cela dans les faits, il ne faut pas s'attendre à ce que les travailleurs renoncent, pour des raisons de principe, à se prévaloir de l'occasion de perfectionnement qui leur est offerte par les organismes fédéraux. Dans ce domaine comme dans tant d'autres, le gouvernement qui finit par s'imposer est celui qui a des projets et qui agit vigoureusement. Cela n'exclut certes point une bataille constitutionnelle, puisqu'aussi bien les titres fédéraux dans le domaine de la main-d'œuvre sont très précaires, mais on doit constamment se rappeler ce phénomène que les politologues appellent « la valeur normative des faits ».

LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, ÉLÉMENT DE LIBÉRATION

Si je n'ai point parlé jusqu'ici de l'enseignement, ce n'est pas que la question me paraisse secondaire; au contraire, elle est pour le Québec la première parmi les priorités. Toutefois, à l'encontre de la situation qui prévaut en matière de planification, d'immigration ou de main d'œuvre, nous pouvons constater des progrès importants depuis la parution du rapport Parent. Tout n'est pas acquis, notamment pour ce qui est de la polyvalence et de la gratuité de l'enseignement, mais plusieurs éléments majeurs de la réforme semblent maintenant entrés dans les mœurs et le Québec y consacre une part très substantielle de son budget.

Aussi me contenterai-je d'attirer l'attention sur un aspect trop ignoré de l'enseignement, qui se rattache également, de multiples façons, à la planification économique et au développement de notre capital humain; il s'agit de la recherche, tant dans les sciences exactes que dans les sciences hu-

maines. Le rapport Parent ne contenait que peu de recommandations à ce sujet, mais le sens en était très clair: la recherche doit être reconnue partie intégrante de l'activité universitaire et le ministère de l'Éducation devrait en assurer le développement par le truchement d'un Conseil de la recherche (nos 131 et 133). C'est à ces conditions, écrivaient les commissaires, que nos universités pourront être dignes de ce nom et nous pourrions ajouter: qu'elles pourront donner au Québec les instruments de la plus importante de toutes les libérations, qui est celle de l'intellect.

Il a été démontré à plusieurs reprises, au cours de ces dernières années, que notre avenir dans le domaine de la recherche ne se trouve pas à Ottawa. Les organismes fédéraux investissent d'abord là où sont déjà constituées des équipes de chercheurs et ne sont guère sensibles au rattrapage que doivent accomplir nos universités. En outre, le rôle de la recherche croît si rapidement dans l'enseignement supérieur que le pouvoir central pourrait, s'il était maître du financement, orienter d'une manière décisive l'enseignement lui-même.

Par ailleurs, ce n'est pas en dépensant 0.7% de son produit national brut que le Québec se dotera d'un leadership scientifique et conservera dans ses institutions les cerveaux les plus innovateurs. On se plaint avec raison du manque de chercheurs, résultat de l'incurie du passé, mais a-t-on pensé à faire le recensement des Canadiens français qui se sont exilés, faute de trouver ici l'ambiance et les moyens nécessaires à leurs aspirations scientifiques? Et sait-on combien de nos techniciens et hommes de profession embrasseraient la recherche s'ils en avaient seulement l'occasion? A l'heure où l'Ontario s'apprête à investir massivement dans un vaste projet de « communauté scientifique », Québec annonce son « intention » de s'intéresser à la recherche. Mais c'est un « crash programme » qu'il faut, tant dans les universités que dans les services publics! Chaque année perdue augmente notre retard et notre dépendance par rapport au reste du continent, que nous aidons à nous coloniser l'esprit.

L'HEURE DU TOCSIN

C'est donc mal poser la question que de demander si le temps travaille pour ou contre nous. Trop d'événements inattendus, de réveils inespérés, d'incidences psychologiques, économiques et politiques entrent en jeu pour que le temps joue *a priori* pour ou contre un peuple. Combien de nations aujourd'hui vigoureuses, hier encore vouées au déclin et à l'oubli, n'existeraient plus si elles s'étaient laissées convaincre que le temps courait inévitablement pour ou contre elles.

En ce qui nous concerne, le temps presse et le tocsin sonne depuis plusieurs années sans que nous arrivions à mobiliser toutes les énergies au service des tâches urgentes qui s'offrent à nous, en particulier du développement maximum des richesses humaines et matérielles que nous possédons. Le personnel politique lui-même, il faut bien le dire, n'est pas à la hauteur de ses responsabilités.

Il ne faudrait surtout pas que les discussions constitutionnelles qui s'engagent — lesquelles ont également trop tardé — détournent notre attention des besoins concrets immédiats. Il est si tentant de croire qu'un nouvel ordre politique viendra effacer toutes les difficultés, comme ces gens qui attendent toujours d'avoir décroché le gros lot pour régler les comptes en souffrance. Dans les domaines de la planification économique, de l'immigration, de la main-d'œuvre et de la recherche scientifique, domaines qui font tous partie d'un même réseau de préoccupations et l'objet d'une lutte-à-la-corde constante entre Québec et Ottawa, nous ne saurions nous en tenir à notre rythme actuel sans risquer de compromettre irrémédiablement nos objectifs à moyen et à long termes.

Il est donc urgent de coordonner, pour l'ensemble de notre croissance, les priorités et les échéances, plutôt que de laisser s'accumuler, pêle-mêle, toutes les questions. Le temps travaille contre les individus ou les peuples qui ne savent pas l'utiliser; il stimule ceux qui veulent durer et enterre vivants ceux qui se laissent aller à la médiocrité.



J.-F. MÉAR

MON PAYS

*Mais qui a connu les combats de
mon pays*

*A-t-on vu cet espace immense en-
tre chaque maison*

*A-t-on vu dans nos yeux ce grand
exil*

*Montrez-moi mes compagnons
d'espérance*

*O mes amis de neige et de grand
vent*

*Et ce ciel froid qui nous brûle le
front*

*Et cette forêt vaste où s'égarant
nos cris*

*Et ce pas aveugle des bêtes dans
l'orage*

*Et ce signe incompréhensible des
oiseaux*

*Comment l'homme pourrait-il
vivre ici*

*Par quel mot prendrait-il posses-
sion de ce sol*

*La distance est trop grande entre
chaque homme*

*Nous n'avons pas le temps de re-
garder la terre*

Le froid nous oblige à courir

*Mais a-t-on vu de près l'homme
de mon pays*

*A-t-on vu ces milliers de lacs et
de montagnes*

*Qui s'avancent à pas de bêtes
dans ses paumes*

*A-t-on vu aussi dans ses yeux ce
grand désert*

*Ici chacun marche sur des échas-
ses*

*Nous existons dans un geste ins-
tinctif*

*Naîtrons-nous dans une parole
Quelles marées nous amèneront
aux rives du monde*

Gatien Lapointe,

Ode au Saint-Laurent, Coll. Les poètes
du jour, Les Editions du Jour, Mont-
réal, 1964, p. 73.

IDENTIFICATION

A l'échelle internationale, le Québec se présente, amputé du Labrador, comme l'un des plus vastes territoires parmi les plus grandes contrées géographiques du monde.

Il représente, historiquement, l'enracinement d'un peuple qui, l'âme chevillée au corps, résiste opiniâtrement aux difficultés de toutes sortes pour survivre, qui, fidèle aux valeurs fondamentales de la vie, se perpétue en surmontant les obstacles dressés sur le chemin qu'il se trace lui-même, et qui incarne, en définitive, le Canada de ses ancêtres, défricheurs et bâtisseurs d'un monde nouveau.

PROMOTION

Dans l'évolution mondiale actuelle, le Québec tient une place marquante ; la nouvelle intensité de ses forces vitales, aux caractères de lutte bio-socio-économique, lui donne une influence prépondérante quant à la conception et à l'élaboration de l'avenir : le sien propre et, dans la mesure de ses apports à ses partenaires de destinée, celui d'une immense région transcontinentale qui s'érige peu à peu en nation.

LA TERRE ET LES HOMMES

La superficie du Québec (594,860 milles carrés) est à peu près équivalente à celle de toute la partie occidentale de l'Europe, axée sur la Suisse et comprenant les pays de la Communauté Européenne (France — Italie — Allemagne — Pays-Bas — Belgique — Luxembourg) incluant en outre les Iles Britanniques et le Danemark, au nord — nord-est, excluant seulement la péninsule ibérique, au sud-ouest.

Mais à l'inverse de cet œkoumène européen, de riche et noble civilisation, structuré et exploité par plus de 250 millions d'habitants, le jeune Québec, devenant adulte, en est pratiquement au début de son exploration territoriale malgré un excellent démarrage et des résultats surprenants en peu de temps. La prospection systématique touche à peine le 1/5 du pays, l'exploitation et l'occupation bien moins encore.

En moins d'un siècle, la population totale, en passant de 1,191,516 (1871) à 5,259,211 (1961), a inversé les pourcentages du rapport de la population urbaine/rurale. En 1871, urbaine à 22.80% et rurale à 77.18%, la proportion était en 1961 : 74.27% urbaine et 25.73% rurale (3/4 — 1/4). De 1946 à 1961, la main-d'œuvre nette agricole tombait de 20.80% à un peu plus de 5%.

En 1966, (estimation fin premier semestre) la population se situait autour de 5,744,000 personnes, avec un gain très minime de 1.5%, un net fléchissement du taux de natalité et très peu d'immigration. Cette population représente 28.8% du Canada, mais le taux d'accroissement naturel de 21.8 pour mille en 1956 descend à 13.1 en 1961.

La population active était de 2,116,000 en 1966. La participation au marché du travail est de 368 par mille habitants. Le chômage, en pourcentage de la main-d'œuvre, était de 4.7. Le nombre d'emplois créés au Québec la même année s'élevait à 104,000 (35.9% des emplois créés au Canada). La répartition de la main-d'œuvre par secteur s'établissait ainsi : primaire : 11.5% — secondaire : 33.5% — tertiaire : 55%.

Le phénomène de l'urbanisation s'accélère. En 1961, un québécois sur deux résidait dans la région montréalaise : 48% dans les limites des Iles de Montréal et Laval — 54% dans la région de Montréal (nouvelle division administrative du territoire).

La valeur globale des biens et services produits par les Québécois, en 1966, s'élevait à 14,900 millions de dollars. (57,500 au Canada).

Par rapport à 1961, le revenu personnel par tête augmentait de 38,3% au Québec (Canada 37,4). Le revenu québécois dépassait 1,900 dollars en 1966. L'indice du coût de la vie de 100 en 1960 passe à 112 en 1966 (Canada).

Les disparités de revenu et les déséquilibres régionaux se maintiennent ou s'accroissent. La croissance économique ne s'étale pas uniformément, loin s'en faut, et les bénéfices de l'expansion globale se partagent très différemment selon les secteurs, les régions, les qualifications. La répartition du revenu personnel disponible par tête ou par personne active, en valeur et en indice, oscille du simple au double des comtés pauvres aux mieux dotés. Les moyennes et pourcentages laissent apparaître des inégalités étonnamment révélatrices.

ÉCONOMIQUE

ACTIVITÉS SECTORIELLES DE L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE

L'énergie

Le Québec, avec 40% de la production canadienne, reste le principal producteur d'énergie électrique (31% Ontario, 13% Colombie, 16% pour le reste). La génération nette est en moyenne, au Québec, de 63 milliards de kilowatts-heure. La valeur brute de la production d'énergie électrique dépasse les 440 millions \$ dont 70% d'énergie vendue. La plus grande consommation se fait par l'industrie : 65%. L'exportation compte pour 10%. Le reste est réparti entre les ménages, fermes, services et divers.

L'Hydro-Québec peut être considérée comme la plus grande entreprise québécoise. Les investissements annuels sont de l'ordre de 300 millions \$. Le développement du réseau hydro-électrique se poursuit inlassablement pour produire au maximum avec les taux les plus bas, en tenant compte des incidences financières d'une saine administration et des nécessités économiques souvent impérieuses qui obligent au réalisme et à l'efficacité. Le complexe Manicouagan — Outardes s'ajoutera à l'ensemble avec une puissance de 4,4 millions de kilowatts. Une entente, assez malheureuse et très controversée semble-t-il, doit permettre à l'Hydro-Québec l'utilisation de l'énergie des Chutes Hamilton.

L'Hydro-Québec, grâce à son institut de recherches, va procéder à des études et à des essais en vue de l'amélioration technique-scientifique des besoins d'exploitation pour aboutir à une gestion économique optimale de ses plans d'extension. Une centrale nucléaire expérimentale vient d'être mise en chantier avec le concours de la Société d'Énergie Atomique du Canada. L'Hydro-Québec devrait donc pouvoir se préoccuper davantage des effets induits de son rôle d'entraînement sur l'économie québécoise. Le Québec possède un outil de première valeur en ce qui concerne l'énergie, clef du développement économique.

Les mines

L'activité du secteur minier se développe continuellement. En 1966, la valeur des minerais extraits se chiffrait à 506 millions \$. Au stade de la transformation, la valeur de la production minière totale atteignait les 770 millions, dont 468 pour les minerais métalliques, 175 pour les industriels et 127 pour les matériaux de construction (20% au Québec de la production totale canadienne, 24% pour l'Ontario, presque 22% pour l'Alberta). La masse salariale était de 159 millions \$ pour un effectif d'environ 27,500 salariés dans les mines, usines et ateliers. Une plus forte mécanisation expliquerait la stabilité relative de l'emploi et du revenu salarial, ce dernier augmentant de 5% sur la précédente année.

L'importance des gisements miniers québécois, qui comptent parmi les plus vastes du monde, place le Québec à la tête de richesses naturelles minérales dont l'abondance, en potentiel, ne doit pas faire illusion. Les investissements considérables nécessaires à l'exploitation exigent des capitaux énormes en travaux d'infrastructures et communications minières-industrielles, immobilisations massives en constructions et appareillages en tous genres, en aménagements et réparations.

Les coûts de la recherche minière et de la mise en valeur des découvertes réclament des appuis financiers solides. Les déboursés prévus pour 1967, au Canada, sont évalués à 1,250 millions \$.

Le Québec a quelques exclusivités canadiennes et se classe dans les premiers rangs pour plusieurs substances métalliques et autres tirées de son sous-sol (90% de l'amiante du Canada, 35% de la production mondiale). Un métal caractérisé par ses propriétés assez exceptionnelles à l'ère spatiale, le columbium (niobium) est une production québécoise à 100% (du Canada) pour une valeur actuelle avoisinant 2,5 millions \$. Ce métal se trouve également en d'autres pays.

Les principales valeurs (estimations 1966) de la production des principaux minéraux du Québec sont en millions de \$ pour le fer (minerai et fonte) = 160 millions; le cuivre = 154; l'amiante = 133; le zinc = 88,5; l'or = 35.

Le niveau élevé du progrès technologique et l'activité industrielle correspondante ont créé pour les métaux une demande qui dépasse parfois les possibilités d'approvisionnement. La compétition est très active pour accroître les recherches et l'exploitation des ressources naturelles. Mais nous sommes à l'âge des progrès rapides, particulièrement dans les alliages. Le Québec a plusieurs variétés de richesses naturelles. L'importance pour le Québec c'est de les trouver en abondance et de pouvoir les exploiter en « combiné ». L'industrie minière du Québec a encore de grandes possibilités. Mais d'autres pays sont également très actifs et découvrent des gisements de très grande importance à très haute teneur. Les minerais varient en titre suivant les dépôts, les concentrés sont très divers. L'Australie, l'Afrique, l'Amérique du Sud et une partie de l'Asie sont en compétition avec l'Amérique du Nord. La possession des mines ne peut donc suffire désormais, les productions en exploitation devront être très compétitives techniquement et financièrement, et demeurer en constante promotion commerciale et industrielle.

Le Québec, par la Société Québécoise d'Exploration Minière (SOQUEM) est sur la brèche en recherche minière. C'est une entreprise publique, à caractère industriel et commercial, qui participe à l'exploration du territoire qué-

RÉVOLTE

C'est là qu'à cette époque, avant la chasse et les grandes bordées, il faisait sa purge de silence et de recueillement et jonglait avec ses pensées profondes tandis que la masse de pierre chantait toute par l'incantation du ruisseau vertical qui modulait de haut en bas ainsi qu'une flûte d'argent.

Maintenant, peut-être, allait-elle lui être interdite cette cambuse... interdite la montagne... de par la loi, la loi du pays de Québec qui permet à l'étranger de dire, quand bon lui semble, à l'enfant du sol : « Range-toi. Va-t-en ! »

Il interrompit tout-à-coup ses gestes de laveur.

L'évocation où mènent, à l'ordinaire, ces rites d'anciens travaux, l'avait mis hors de lui-même.

Face à la montagne devant laquelle, jusqu'à la grande rivière, là-bas, claquaient les étendards de l'automne, il s'était mis à protester qu'on ne lui fermerait pas ce domaine, que, dût-il y laisser ses os, il irait en chasser les intrus...

Les siens, eux, la servitude dans l'encolure, s'étaient pliés comme toujours.

Toutes leurs protestations n'étaient pas allées au-delà de leurs clôtures, jappes de vieux chien lorsqu'il évente un passant de nuit.

Ils laisseraient le traître accomplir son œuvre jusqu'au bout.

Pour lui, il avait assez souffert sous le joug, assez gémi tout bas de valeter sous le mépris des autres, assez entendu de reproches de son sang, que jamais il ne consentirait, non jamais ! à ce que l'étranger souillât comme ailleurs ce qu'il avait reçu en héritage.

Félix-Antoine Savard,

Menaud, maître-draveur, Garneau, Québec, 1937, pp. 198-199.

becois ; éventuellement en collaboration avec les entreprises privées, le SOQUEM peut aider à la mise en valeur des découvertes. Le Québec doit-il s'interroger sur l'opportunité de créer une véritable société d'économie minière, associant dans l'exploitation et la commercialisation de ses ressources, les secteurs privé et public, assurant ainsi une plus juste répartition des charges et profits ? Le Québec se trouve en droit de bénéficier au mieux de ses intérêts des richesses qu'il possède, mais le pourrait-il si réellement il y tenait ?

Les forêts

Autre richesse du Québec, l'exploitation forestière comprend les opérations en forêts, les industries des pâtes et papiers et du sciage.

La production des pâtes de bois des usines du Québec représente environ 44% de la production canadienne dans ce domaine, et ces mêmes usines font 48% de la production totale du papier journal et carton.

En 1966, les opérations en forêts employaient 21,700 ouvriers, la masse salariale étant de 121 millions \$ et la valeur de production de 297 millions \$.

L'estimation du sciage était en valeur : de \$108 millions pour 8,000 emplois et 28 millions \$ de salaires.

L'industrie des pâtes et papiers, au premier rang pour sa valeur totale ajoutée, au nombre d'emplois et aux salaires payés, se classe deuxième pour la valeur de ses expéditions : 850 millions ; emplois : 27,300 ; salaires : 179.5 millions. Les investissements se sont accrus l'année précédente de 100 millions avec une prévision d'augmentation de 50% la dernière année. Dans l'industrie canadienne du papier journal, les investissements en 1966 se chiffraient à 500 millions.

L'industrie du sciage est liée à l'activité de la construction ; celle des pâtes et papiers est tribulaire des marchés extérieurs, notamment des États-Unis (en volume et valeur 58% et 64% de la production en 1966).

L'organisation de l'exploitation se modifie et amène des transformations dans les diverses opérations. La productivité-travail s'accroît grâce à un meilleur équipement. Mais le dur climat québécois ne permet pas toujours les améliorations qu'exige la restauration du patrimoine forestier. Les techniques nouvelles et la concurrence semblent donner certains avantages à d'autres pays, momentanément sans doute.

L'administration chargée du secteur forestier anime les relations d'interdépendance des usagers et utilisateurs de la forêt. Certaines modifications s'imposent pour l'instauration d'une meilleure politique d'exploitation de la forêt québécoise, conformément aux exigences économique-sociales et aux conditions de contrôle d'une utilisation rationnelle de cette richesse, sans en altérer le potentiel d'avenir.

Les industries de fabrication

En 1966, dans le secteur manufacturier, la valeur globale des expéditions atteignait le chiffre record de 10,500 millions \$. Nous résumons, ci-dessous, l'importance de certaines industries de transformation, par ordre décroissant (estimations 1966).

| | En millions de dollars | | Emplois nombre |
|---|---------------------------|----------|-------------------|
| | Valeur des expéditions | Salaires | |
| Fonte et affinage : | 1,010.5 | 96.0 | 15,000 |
| Pâtes et papiers : | 850.7 | 175.5 | 27,300 |
| Textiles : | 758.6 | 172.2 | 42,580 |
| Appareils électriques : (et fournitures) | 637.3 | 191.2 | 35,010 |
| Produits chimiques : | 590.0 | 132.5 | 22,590 |
| Matériel de transport : | 399.0 | 142.0 | 23,200 |

Nous retrouvons les industries des pâtes et papiers que nous avons rattachées à l'exploitation forestière. Nous ne pouvons nous permettre d'examiner ici tous les effets sectoriels induits.

Les investissements bruts de ce secteur, en 1966, s'élevaient à 856 millions \$, au total.

L'activité industrielle, dans l'ensemble, reste intense. C'est pourtant dans ce secteur que des efforts restent à accomplir, particulièrement en matière de productivité, au sens d'une large conception du terme : les hommes, la gestion, la technique, la recherche, etc.

La croissance marquée de ce secteur laisse prévoir une expansion soutenue ; l'évolution structurelle doit se continuer favorablement parmi les industries de pointe. La compétition se situera également dans les effets des investissements. Elle risque de devenir durement concurrentielle pour les entreprises du Québec. Les investissements de capitaux étrangers peuvent modifier sérieusement le comportement des affaires québécoises. Au Canada, en 1961, les 1,464 établissements manufacturiers à direction étrangère, réunissant le gros des investissements dans l'industrie canadienne et représentant 4.5% des établissements manufacturiers canadiens, assuraient 29.4% de l'emploi total, 34.5% des salaires et 40.4% des expéditions totales manufacturières du Canada.

La construction et les travaux publics

Plus de 104,000 emplois en 1966 (estimations 66) des salaires se chiffrent à 898 millions, pour une valeur totale des travaux de 2,850 millions, dont 1,710 au bâtiment et 1,140 aux travaux de génie.

Pour les logements domiciliaires, la baisse 65/66 atteint presque 15%. La construction non-domiciliaire augmente son activité ; Montréal en bénéficie à 71% (commercial) et les 2/3 de l'industriel se localisent dans la région de Montréal. Il en est de même des travaux publics.

C'est tout un secteur à revoir dans une orientation socio-économique et dans le sens des besoins collectifs et sociaux et des services d'utilité publique.

L'agriculture

D'un revenu brut de 657 millions \$, le revenu net tombe à 234. 5 millions, marquant, en net, une hausse de 37.6% au cours de 1966. Ceci ne peut pas être considéré comme un réel progrès ; ce secteur avait un tel retard qu'il est plus juste de dire qu'il s'agit d'un rattrapage. Au recensement de 1961, la population agricole se chiffrait à plus de 564,000 personnes.

Le problème de l'agriculture au Québec est relié au problème de la régionalisation, de l'aménagement et de la mise en valeur du territoire. Qui donc, dans l'état actuel, pourrait condamner toute une population sans rassembler d'abord toutes les données sociales et économiques de l'agriculture en la situant dans son vrai contexte. Il ne faut pas mésestimer la valeur de l'agriculture, même au Québec !

Il est évident que les agriculteurs — la profession dans son ensemble — les pouvoirs publics, c'est-à-dire l'administration et les services ou organismes officiels, ont une large part de responsabilités dans l'absence d'une véritable politique agricole au Québec. Les Québécois, consommateurs, acheteurs et utilisateurs des produits agricoles en ont aussi à des degrés divers.

Dans tous les pays industrialisés, les problèmes agricoles soulèvent des difficultés multiples. Nous sommes à l'ère des promotions internationales des marchés. Il faut valoriser les ressources naturelles, celles de l'agriculture sont renouvelables. Adaptation des structures internes agricoles, transformation et commercialisation des productions dans une économie nouvelle, il n'est nullement besoin de mesures drastiques pour sauver le secteur agricole québécois. Mais il est tout de même urgent de le rendre viable, économiquement et humainement.

Les pêcheries

En constatant les efforts réalisés ces dernières années, tant par la profession que l'administration provinciale et fédérale, nous dirons simplement de ce secteur que son avenir est devant lui. Il vient de changer de cap, mais il devra pousser au

large. Il n'y a aucune raison de laisser la haute mer, à proximité de nos côtes, aux braves pêcheurs qui viennent de très loin, (il est vrai qu'ils sont des experts et d'une hardiesse native en la matière). Les Européens : Ibères, Français, Scandinaves, Russes, etc. viennent à la limite de nos eaux de pêche. Pourquoi pas le Québec ? Il y a de quoi décupler la valeur des pêches maritimes, avec le temps. Ce secteur est un tout et tous les « compartiments » sont intéressés à la bonne marche du... navire.

En 1966, nous avons les estimations suivantes : total des équipages, 4,000 pêcheurs ; industrie de la pêche (transformation) 1,400 salariés ; valeur de la production au niveau de la transformation en \$: 12.2 millions.

Le mouvement coopératif

Milieu méconnu, le plus solide et le plus cohérent des groupes québécois, le mouvement coopératif au Québec est une force dont le pays devrait se servir davantage pour dynamiser son évolution socio-économique. La coopération ne doit pas être seulement le secteur témoin. L'action coopérative peut aller loin, à condition de la servir également. L'efficacité est à ce prix. Quand donc saurons-nous comprendre et remplacer la loi de la concurrence par celle de la coopération ? Dans son pluralisme, incarnant un état d'esprit, rare à notre époque, fait de réalisme et de concession à l'humain, dans l'économie de choc qui s'annonce, la Coopération du Québec devra s'engager.

Il y a deux millions de coopérateurs au Québec ; l'actif des Caisses Populaires est de 1 1/2 milliard. La consolidation des immobilisations dans l'ensemble du groupe coopératif est aussi impressionnante que celle de bien des activités industrielles apparemment plus spectaculaires. Une coopérative agricole fédérée fait plus de 400 millions \$ de chiffre d'affaires, touchant plus de 50,000 cultivateurs. Dans les pêches maritimes, la coopération est à l'avant-garde du progrès. (Aux U.S.A. en 1964, les seules coopératives agricoles, pour plus de 7 millions de membres, faisaient 20 milliards de dollars de volume d'affaires). Réalisme, compétence, efficacité, communauté, n'est-ce pas dans le sens de l'esprit québécois ? Pour sortir de l'isolement, quel pays n'en rêverait-il pas !

DES RÉALITÉS AUX PRINCIPES

Un rapide survol du Québec économique, nous montrant certains aspects de la production de l'homme au travail, ne nous permet guère, à la lecture fastidieuse des énoncés chiffrés, de saisir la vie sociale du pays.

L'économie est à la base du progrès, mais ce progrès doit avoir une finalité sociale. La recherche de l'expansion indéfinie devient un mythe quand les hommes deviennent des rouages mécanisés d'une économie de profit anonyme. L'homme se heurte aux dures réalités économiques auxquelles il n'entend goutte. A force de n'être qu'un élément statistique, un producteur-consommateur, un multiplicateur-utilisateur de richesses, occasionnellement un électeur, l'homme s'interroge sur sa valeur dans cette abondance de biens matériels. L'âge de l'économie spontanée est révolu, mais la promotion humaine est encore assez éloignée de sa fin essentielle. Curieusement, nous constatons que des pays techniquement et économiquement développés ne semblent pas assez mûrs, sur d'autres plans, pour assumer les exigences de leur propre destin dans une forme supérieure d'économie humaine que permettrait une véritable démocratie économique.

La condition humaine peut être profondément perturbée par les bouleversements qu'amène un développement économique qu'ordonnent seules les « merveilles » du capitalisme. Et si la civilisation est en fonction d'un tel développement, bien des hypothèses seront à réviser. C'est pourquoi il importe de souligner, dans l'approche du développement économique, l'importance de l'avancée sociale.

ESSAI D'ORIENTATION SOCIALE

Ne nous leurrions pas et gardons-nous des illusions. L'économie commande. Que l'idéologie ne compromette en rien l'efficacité de la création économique dont les répercussions peuvent avoir des conséquences différentes, selon l'usage, au niveau des collectivités.

Pour éviter de maintenir des besoins d'assistance il faut commencer par investir dans les secteurs productifs. C'est une loi de l'économie qui vaut pour toutes les anticipations. Mais l'appareil économique ne doit pas échapper au contrôle du pouvoir d'orientation. L'effet de domination de l'économique, par la puissance de concentration, doit être contrebalancé par l'accélération de la solidarisation des autres unités décisionnelles qui doivent intervenir pour réglementer l'utilisation des bienfaits de l'économie.

L'évolution rapide de notre monde rend parfois délicat le problème des options du contexte économique-social, les limites ne se distinguent pas aisément et pour les trancher il faut faire appel au système des valeurs, dans la mesure où des critères de jugement sont communément admis et nullement contestés.

Un nouvel ordre économique-social tend à remplacer l'ancien équilibre social et culturel. Les conséquences immédiates peuvent apparaître désastreuses tant elles modifient la vie sociale dans sa nature, dans ses relations. La transformation des groupes sociaux, dans le genre et le rythme de vie, ressemble à une désintégration de la société. La liberté devenue licence sous les poussées anarchiques, l'homme en subit logiquement les conséquences. Mais les erreurs sont instructives pour l'humanité. Cela vaut pour l'économie comme pour le reste. L'économie moderne tend vers la rationalité dans ses méthodes, ses moyens et ses objectifs qui se socialisent de plus en plus. Il appartient au Québec d'utiliser les résultats de l'économie à des fins sociales pour la satisfaction des besoins et des coûts humains. C'est la tâche de l'Espèce : des mêmes hommes, d'une même terre.

LA PLANIFICATION

La planification est l'affirmation d'une volonté collective, qui s'inscrit dans une perspective dynamique de participation des corps de la nation, à l'élaboration et à la réalisation communes d'une politique économique et sociale. Le rôle des groupes socio-économiques, dans la détermination, la gestion, la direction de l'économie et l'organisation sociale, est fondamental ; il doit être exercé dans des cadres institutionnels, laissant à l'Etat le rôle coordinateur, l'orientation des projets ou options, éventuellement l'arbitrage des conflits.

La planification doit se mettre en place par la concertation des corps intéressés. Au Québec, il est particulièrement urgent de parvenir à un regroupement des idées et à une convergence des volontés, avec le souci évident de se maintenir en constante réflexion commune et de se placer sous le signe de la cohérence, du réalisme et de l'efficacité. A ce sujet et dans ce sens, nous pouvons dire que la planification n'existe pas au Québec.

Un courant intellectuel de pensée économique essaie de faire valoir certaines idées qui ne trouvent aucune doctrine officielle pour les réaliser. Le corps professoral — le seul, dans son ensemble, à comprendre les données globales du problème — s'en tient trop uniquement à la science économique sans aucun effet sur le réel. De jeunes technocrates à la recherche du talent ou de la renommée — et de la situation d'avenir — travaillent en laboratoire, prolongeant ainsi leur scolarité, avec des effets purement spéculatifs ou d'un pragmatisme immédiat, ne tenant pas toujours compte des réalités et des vues d'avenir. Un certain mandarinate se retrouve à la tête de différents organismes ou comités, dans des postes ou des fonctions interchangeables entre les mêmes personnages. De hauts fonctionnaires, jouant aux proconsuls, bloquent les initiatives concrètes de leurs services, souvent sans les justifications autres que de convenance ou d'autoritarisme. Les commissions nommées pour examiner des situations n'ont pratiquement de valeur que celle que se partagent les membres désignés. Des experts chargés d'étudier les problèmes n'ont aucun pouvoir d'acheminement des solutions préconisées qui demeurent confidentielles ou ne sont pas rendues publiques dans la mesure des débats contraignants que cela occasionnerait. Des tentatives de rapprochement dans le secteur privé et la fonction publique se heurtent au veto buté de ceux qui craignent d'être gênés par des prises de positions qui ne soient pas les leurs. Par crainte des engagements irréversibles, des dirigeants s'en tiennent à la seule vertu de prudence. Politiquement, la planification se traduit pour l'instant par un verbalisme de bonnes intentions officieuses. Personne ne semble vouloir endosser de véritables responsabilités d'avenir. En réalité, la digue des obstacles accrochés à l'incompétence, à l'impéritie,

à la pusillanimité (pour le moins) va se rompre sous la pression des impératifs régionaux et sociaux. L'économie est au carrefour. Le Québec se décidera-t-il pour la planification dans les faits ? Il en a les moyens, en hommes : ceux qui travaillent déjà au futur.

LA RÉGIONALISATION

Les constatations que nous venons de faire — on peut les prendre pour des vérités amères ou les laisser pour des critiques acerbes — reflètent certains aspects plutôt négatifs d'une situation transitoire.

L'équilibre ne s'établira pas sans coordination, en permanence. Rien de sûr ne se fera sans la participation, tâche difficile mais essentielle. L'efficacité est à la mesure des compétences. Le retournement se fait de l'économie à la politique. En d'autres termes, la politique devra être compétente en économie. La politique intervient au niveau des grandeurs macro-économiques, mais la gestion économique exige une large décentralisation pour atteindre les objectifs d'une politique de développement. La régionalisation est un facteur démultiplicateur du développement.

Les régions québécoises prennent conscience de leur identité propre. Le pays est immense ; il ne doit pas se développer seulement dans une triangulation Montréal-Québec et un autre point du territoire. C'est l'aménagement de ce territoire qui est en cause, sa mise en valeur doit tenir compte des régions. Tous les problèmes des équipements collectifs, des investissements d'infrastructure, de l'industrialisation sectorielle et régionale, se retrouvent dans la régionalisation du développement.

Des comités régionaux d'expansion sont en place. L'opinion est alertée ; la population régionale veut prendre en charge son propre destin. Des responsabilités sont en jeu, dans les régions et au gouvernement. L'administration se restructure sur le nouvel aspect régional de la socio-économie québécoise. Mais il n'y a aucune définition ni programme d'une politique économique régionale. Nous pensons que là aussi l'effort commun reste encore le plus sûr garant de la réussite de l'action régionale.

L'engagement parcellaire d'études régionalisées pré-optionnelles risquent de n'être qu'une sorte d'escroquerie politique — par le gaspillage de fonds, de temps, d'animation et d'énergie rassemblées — sans action suivie pour la région considérée ; de même que pour les autres régions délaissées cela équivaldrait à une duperie sans programme d'extension sur tout le territoire québécois. Ceci nous ramène à une planification d'ensemble dont il devient urgent de fixer les lignes de force.

L'INDUSTRIALISATION

Nous y trouvons des problèmes de marchés, de promotion commerciale, d'expansion industrielle, des facteurs de localisations, des technicités nouvelles, les créations d'emplois permanents, les investissements producteurs et valorisateurs de nouvelles richesses, la fixation d'une masse de population et l'utilisation de ses revenus ; l'industrialisation est avant tout le dépassement du présent. Nous ne pouvons qu'effleurer le sujet tant il est vaste et important. Nous attirons l'attention sur la gravité de l'œuvre à réaliser dans le secteur des activités industrielles.

Nous devons déplorer que les associations professionnelles du Québec ne s'accordent pas davantage pour l'organisation industrielle de leur ressort, — ne serait-ce qu'en se groupant dans un centre unique et puissant catalyseur d'un dynamisme épars — cela d'une part, et d'autre part, que l'administration gouvernementale désignée pour l'animation du milieu industriel au Québec, ne reçoive qu'une dérisoire portion du budget de l'Etat. Que faire ? S'engager ensemble dans la même voie ? Ne plaisantons pas !

DÉJÀ DEMAIN

Au Québec, la solution passera par la population. Nous allons donc vers une économie de responsabilités communautaires. Du moins si le Québec veut rester le Québec. Au-delà de sa survivance de forme, le Québec ne doit pas se dissimuler la fragilité de son espérance et de ses aspirations à l'époque contemporaine. La garantie de sa survie, son économie l'aidera maintenant, mais il devra,

pour la maîtriser, dépasser la conception des tendances actuelles qui l'enserrent et trouver par lui-même les voies qui le conduiront à sa liberté et à sa dignité de vie. C'est aujourd'hui que le Québec de demain doit décider de vivre — socialement libre.

Faut-il s'étonner que le désir du Québec d'accéder au destin de son choix par une libre détermination réveille durement les consciences assoupies dans un long rêve qui s'attache bien plus aux formes du passé qu'aux réalités émancipatrices de l'heure ?

Les affaires collectives ne sont pas pour les hommes isolés. La communauté naturelle est un soutien moral vital. La rencontre d'hommes doit être un creuset des intelligences, des énergies, des compétences, des responsabilités. Le choix des hommes est donc primordial.

Dès aujourd'hui, face à l'avenir, nous avons besoin de compétence commune. Le même effort restera toujours à faire en permanence : c'est de restructurer le pays en valeur d'hommes. L'une des conditions, c'est de promouvoir la montée humaine et sociale de l'ensemble, dans l'économie, dans la profession, dans la région et la cité. C'est une exigence essentielle pour une reprise virile de nos affaires par nous-mêmes.

L'une des grandes tâches actuelles, c'est la promotion d'ensemble des responsabilités socio-économiques régionales et la promotion d'hommes prêts à assurer ces responsabilités en compétence et en dévouement. Il n'importe qu'elles soient payantes pour l'individu mais pour la communauté en cause.

Nous avons des obligations internes qu'il nous faut résoudre avant d'exiger que l'extérieur nous vienne en aide. La nature de nos recherches doit être biopsychosociologique. C'est bien pour cette raison qu'il ne peut y avoir de solution venant d'un seul homme ni même provenant d'un groupe d'hommes ayant leur seule doctrine. Indiscutablement, la démocratie économique est une œuvre bien difficile dans son accomplissement. Il nous faut beaucoup de clairvoyance et autant de fermeté pour agir au-delà de nous-mêmes. Aux dirigeants d'avoir cette force lucide qui les fera vivre dans l'avenir et que nous appelons le courage politique. ◀



INSTRUMENTS

Prenant la mesure de notre taille en 1936, Victor Barbeau concluait de la même façon que Léon Gérin en 1894 : « nous n'avons rien », tellement l'activité économique du Québec lui paraissait échapper dangereusement à la collectivité canadienne-française particulièrement dans les domaines du crédit, de l'industrie et du commerce. Le même inventaire, remis à jour en partie trente ans plus tard (Realités et perspectives économiques, par Rosaire Morin, Editions de l'Action nationale, 1966), fait trop ressortir la part modeste de nos institutions financières pour nous permettre d'être satisfaits, à moins de refuser de voir que les étrangers progressent plus vite que nous dans notre propre milieu. Faudra-t-il encore refaire périodiquement ce pénible constat dans le Québec de demain ?

DES ENTRAVES À SURMONTER

Il dépend de toute la nation canadienne-française et de l'Etat qui organise sa vie et canalise ses énergies, que la situation présente soit redressée. On ne saurait affirmer, pourtant, que notre population a, dans l'ensemble, pleinement conscience de sa dépendance économique et des conséquences de cette sujétion sur son avenir social et politique, malgré des appels maintes fois répétés surtout depuis une décennie en faveur de l'émancipation.

Mais qui oserait reprocher à un peuple qui fut longtemps tenu dans l'ignorance ou à l'écart du monde des affaires de n'en pas soupçonner les ramifications et les effets multiples sur sa vie nationale, et de n'avoir pas inventé les moyens d'orienter l'activité économique à son bénéfice ? Faut-il le rappeler ? Un long refuge dans l'agriculturisme et le culte des valeurs humanistes au détriment de l'aménagement de l'économie du milieu, l'absence de préoccupations économiques dans un système d'enseignement si longtemps en rupture avec la réalité, la réclusion dans des emplois subalternes sous l'autorité des maîtres étrangers, le manque de capitaux et d'occasions de se faire la main aux affaires, un certain égoïsme individuel peu compatible avec la réalisation d'ambitions collectives, le traumatisme que laisse encore déceler chez un peuple conquis le manque de confiance en lui-même au profit de l'étranger, tout cela a pesé lourdement et influe grandement sur le comportement économique des Québécois.

C'est moins au peuple qu'à ses élites traditionnelles qu'il faudrait reprocher d'avoir failli à la tâche de penser et d'agir en fonction du progrès de la collectivité et en pleine conscience des exigences du monde moderne. Des hommes publics ont certes alerté périodiquement l'opinion sur divers aspects de notre pauvreté collective ou sur la nécessité de maîtriser notre économie ; mais soit que leurs voix fussent trop isolées ou trop faibles pour amener le peuple à y reconnaître ses aspirations, ou brouillées par les interférences des divisions politiques, elles n'eurent guère d'échos ni de lendemains dans la vie quotidienne. Une convergence d'opinions se dessine toutefois depuis quelque temps, au-delà des formations politiques et grâce à la poussée des nouvelles élites. Les hommes politiques font maintenant à peu près l'unanimité entre eux et avec les économistes, les sociologues, les dirigeants de syndicats et de corps intermédiaires sur les objectifs économiques à atteindre. Ils reconnaissent, d'une part, que l'épanouissement et même l'existence des Canadiens français sont menacés à plus ou moins longue échéance, à moins d'établir les assises de notre vie collective sur l'affirmation économique. Ils s'accordent, d'autre part, pour reconnaître qu'à défaut de posséder

l'initiative, la tradition, des cadres et un...
lectivité doit se servir de l'Etat comme...
moyens de prendre en main son activité...
que de l'Etat apparaît d'autant plus néces...
voie de développement, que la société e...
plus raide.

On peut cependant s'étonner que ce...
pas mené plus loin sur le chemin de le...
pas réussi à faire la même unanimité su...
aussi parce que beaucoup de nos homme...
de milieux où les tâches d'ordre économi...
qu'il faut leur attribuer aujourd'hui. Peut...
duiront à la transformation de l'économi...
résultats qu'à longue échéance, alors que...
à récolter les fruits immédiats de leur ac...

Quelques jalons ont cependant été...
bonne voie. La nationalisation de l'électri...
la création de la Société générale de finan...
ploration minière, l'institution de la Régie...
de placements, la formation de la Socié...
autant d'outils aptes à faire participer...
ressources et à leur progrès. Mais est-ce...
redresser la situation en remédiant aux...
coise ?

Lorsqu'on examine l'économie du...
plusieurs économistes qu'elle a grandi à...
libre entreprise qui dépendait, en très gra...
hors du Québec et mus en fonction d'int...
du développement interne. Pendant ce...
milieu s'est le plus souvent confiné au...
surtout de type familial et artisanal, et...
comme des progrès techniques et admini...
la production, à l'accroissement de la pr...
Il n'est pas étonnant que l'incohérence...
mentée ait fait servir la forte concentrati...
maire à tirer des ressources du territoire...
sans réussir par exemple à donner naiss...
culée et propre à assurer un niveau d'...
réalité économique laisse voir au Québec...
signes d'un état moins brillant et moind...
actuellement le plus élevé au Canada, d...
dustrialisées et les régions défavorisées...
Québec : son statut, ses travaux. Québec...
d'une économie dualiste, où deux secteu...
propres et dans l'isolement, portent en...
développement et des écarts entre les pô...
de misères, dès lors que les firmes étran...
d'entraînement à l'économie de leur pays...
sont implantées.

S DE LIBÉRATION

ROBERT BOURASSA

Le problème primordial de l'économie du Québec en est donc un d'articulation entre le secteur étranger et le secteur autochtone afin de faire participer le dernier aux courants de l'économie moderne dans la perspective d'une croissance économique soutenue et saine. Il ne s'agit pas de s'inféoder aux autres comme des serviteurs à la manière du passé, mais de les associer à nous et de les orienter vers nous sous l'action conjuguée du pouvoir de l'Etat et du dynamisme du milieu.

NOUS INSÉRER DANS LES SECTEURS INDUSTRIELS LES PLUS DYNAMIQUES

Il y a diverses manières d'atteindre cet objectif. La nationalisation de l'électricité a illustré par exemple, en 1962, notre pénétration dans un secteur-clef sous le signe de la rationalisation et de l'efficacité. L'intégration des divers réseaux d'électricité a permis d'augmenter dès la 1ère année la production d'environ 20%, de rajuster les tarifs selon les principes de la justice sociale et de mettre l'énergie à la disposition des diverses régions à des coûts raisonnables pour les besoins de l'aménagement du territoire. Il reste cependant au gouvernement à coordonner étroitement les opérations de l'Hydro-Québec avec les objectifs de sa propre politique économique, de façon à faire servir leur commun pouvoir d'achat à l'éclosion d'entreprises propres à renforcer chez nous l'industrie secondaire dans la perspective d'une industrialisation décentralisée.

Si les Québécois commencent, en outre, à faire l'apprentissage de l'exploitation de l'énergie nucléaire par l'intermédiaire de l'Hydro-Québec, ils ne participent pas à l'exploitation des sources énergétiques comme le gaz et le pétrole, qu'ils pourraient utiliser au mieux pour la croissance de leur économie. Ils ne peuvent que regretter amèrement à ce sujet que le pouvoir politique ait conduit l'Hydro-Québec à se départir en 1958, au bénéfice de l'entreprise privée, de son réseau de gaz qui fournira bientôt 10% de l'énergie consommée au Québec. On n'aliène pas ainsi une part de son patrimoine sans qu'il en coûte. Le rachat de ce réseau entraînerait aujourd'hui un investissement massif, sans contribuer à créer d'emplois nouveaux, pour les seuls besoins d'affecter une source d'énergie au développement du milieu.

Nous dépendons également d'autrui pour l'approvisionnement et l'utilisation du pétrole, qui constitue pourtant 70% de toute l'énergie consommée au Québec. Il se trouve même que le jeu des intérêts concurrents amène les six producteurs étrangers à concentrer leurs raffineries à Montréal ou à les installer dans les provinces maritimes, au détriment de l'industrialisation d'autres régions du Québec, sans autre souci que de tenir un marché captif. L'association que l'Hydro-Québec a conclue en décembre 1966 avec *Texaco Exploration Company* pour entreprendre la recherche et l'exploitation du pétrole et du gaz dans le golfe du Saint-Laurent, laisse augurer toutefois quelque résultat à long terme. La Société acadienne de recherche pétrolière, constituée, à cette fin, peut nous permettre de nous insérer dans l'exploitation des hydrocarbures, avec l'appui de la compétence d'une entreprise internationale, de façon à influencer ultérieurement sur la production et la distribution d'une forme d'énergie liée aux secteurs industriels les plus dynamiques. Il appartient à l'Etat de faire sentir dans ce domaine le poids de son autorité et de son marché pour amener les sociétés pétrolières à contribuer à la mise en valeur de nos ressources énergétiques au bénéfice de l'économie québécoise.

Un pas important a, par ailleurs, été franchi vers la pénétration d'un autre secteur industriel lorsque la Société québécoise d'exploration minière a été instituée en 1965 en vue d'assurer une croissance ordonnée de notre industrie minière. Société d'Etat, Soquem va non seulement aiguillonner et rationaliser l'exploration de notre sous-sol, mais encore faire participer les Québécois à une grande industrie primaire où ils étaient à peu près absents. Rien ne l'empêchera, en effet, de prendre part à l'exploitation des gisements découverts en y associant des sociétés du milieu ou des organismes étrangers en quête de sources d'approvisionnement pour le compte de leurs pays. On peut en pressentir les effets à longue portée : percée de nouvelles régions, diversification de capitaux et de marchés, naissance de sociétés d'Etat ou mixtes d'exploitation, utilisation des cadres québécois dans un climat propice à l'expression de leurs talents et de leur culture, rapatriement de centres de décision qui nous échappaient, etc.

Qu'attendons-nous pour nous engager également dans l'exploitation forestière avec la même perspective d'une utilisation rationnelle et optimale des ressources ? Le ministère des Terres et Forêts a constitué en 1963 un comité d'enquête chargé d'examiner et de reviser la politique gouvernementale en matière d'exploitation forestière. Il nous tarde d'en connaître les résultats ; mais on peut déceler quelques indices de la politique future dans les ententes que le ministère des Terres et Forêts a récemment conclues avec la société Kruger en vue de l'établissement d'une usine de pâtes et papiers et de pâtes cellulose à Saint-Félicien. D'après ces contrats, l'Etat n'aliène plus, comme dans l'ancien régime de concession, ses droits de gestion et d'aménagement de la forêt ; il garantit plutôt l'approvisionnement des usines par l'apport des forêts domaniales. Il tend, en outre, à intégrer l'entreprise de transformation aux ressources du milieu par l'utilisation des forêts privées du voisinage et la récupération des copeaux des scieries pour la production d'un produit fini. Voilà certes un début de rationalisation appréciable, qui devrait cependant être poussée plus loin et aboutir à la participation même de l'Etat à l'exploitation forestière sous l'égide d'une société d'Etat ou mixte, pour faire une place à l'économie du milieu dans un autre secteur-clef.

Tous les efforts qu'il faut déployer dans le secteur de l'industrie primaire auront, à coup sûr, des effets d'entraînement sur la croissance de l'industrie secondaire, puisque l'exploitation de nouveaux gisements de métaux de base comme le zinc ou le cuivre conduira, par exemple, à l'installation d'autres fonderies et raffineries. L'Etat ne devrait toutefois pas escompter ces résultats lointains en se dispensant d'intervenir dans le secteur de l'industrie de transformation. Il lui faut plutôt rester dans la course jusqu'au bout, et particulièrement dans les secteurs les plus dynamiques ou de pointe, pour hisser l'économie québécoise au niveau de la production moderne.

Telle fut d'ailleurs la justification de la Société générale de financement qui s'emploie depuis 1962 d'une part, à grouper des entreprises dispersées de manière à les raffermir et à accélérer leur croissance, et, d'autre part, à créer des entreprises nouvelles dans des secteurs dynamiques. Il est sûr, par exemple, que la réunion de Forano et de Volcano à Marine Industries a consolidé un secteur d'entreprises autochtone, en l'occurrence en construction mécanique. On voudrait pouvoir attendre semblables résultats du nouvel Office du crédit industriel, lorsqu'il aura consacré ses 45 millions de dollars à la croissance et à la modernisation de la petite et de la moyenne entreprise ; car qui nous garantit que ces sommes n'aideront pas souvent des entreprises à atteindre une taille suffisante pour être la proie d'intérêts étrangers ?

Mais nous risquons de nous priver des fruits que nous rapporterait, par exemple, l'établissement d'une industrie mécanique, à moins de passer d'abord par l'étape de la sidérurgie. On ose à peine parler d'industrie sidérurgique aujourd'hui, tellement ce projet, vieux de quatre ans, tarde à répondre aux immenses espoirs qu'il a soulevés non seulement à Bécancour mais partout au Québec. Après des années d'études, d'analyses et de plans, nous savons seulement, d'après une phrase laconique du président de Sidbec, M. Jean-Paul Gignac, que Sidbec est une entreprise viable et que « nous aurons une aciérie quand nous déciderons de la lancer » (Propos rapportés par *La Presse* le 1er avril 1967). Qu'est-ce à dire ? Que

le gouvernement garde les rapports définitifs dans les tiroirs sous le sceau du secret en comptant peut-être sur le silence pour aider la population à oublier ? Les contribuables du Québec, qui ont payé la note des études préparatoires, ont droit de savoir s'ils y trouveront leur compte un jour et, de préférence, avant que les résultats de ces travaux soient périmés.

Nous ne pourrions renoncer à l'industrie sidérurgique et à son rôle d'entraînement qu'à la condition qu'on nous propose une option plus avantageuse face à l'évolution de l'industrie secondaire. Il serait fâcheux, en effet, que nous consacrons nos ressources à rattraper les pays étrangers en établissant une sidérurgie lorsque le centre de gravité de l'industrialisation se déplace vers des secteurs plus modernes et plus dynamiques comme les industries chimiques, pétrochimiques et électroniques. Notre retard et notre faiblesse mêmes nous commandent de nous intégrer aux courants de l'industrie par les points d'appui les plus forts et les plus prometteurs pour l'avenir. C'est pourquoi, il importe que l'Etat fasse son choix, fixe ses objectifs en pleine lumière et s'engage à les réaliser dans les meilleurs délais.

NOUS TAILLER UNE PLACE DANS LA RECHERCHE

Les lenteurs et les tâtonnements de bien des interventions gouvernementales mettent assez en lumière la nécessité pressante d'institutionnaliser l'organisation de la recherche afin de la stimuler et même de la susciter en maints domaines. Tel est d'ailleurs le sens d'une recommandation du Conseil d'orientation économique du Québec qui a déjà relevé, parmi les obstacles à surmonter pour élaborer un plan, « la pénurie de renseignements et de recherches d'ordre économique » (Op. cit.). De même, le progrès de l'enseignement et de l'industrie dépend de l'effort de recherche d'une communauté scientifique nationale. Or il est bien évident d'une part, que nos universités n'ont pas les moyens d'entreprendre toutes les recherches fondamentales nécessaires à leur essor et aux besoins de la collectivité, et, d'autre part, que la plupart des entreprises, particulièrement les petites et les moyennes, n'ont pas accès aux recherches fondamentales et appliquées que nécessiterait une expansion accordée avec les exigences de la production et de la productivité.

C'est pourtant par la recherche que nous réussirons à mettre en valeur nos ressources matérielles et humaines, à découvrir de nouveaux procédés de production ou de transformation, à trouver des usages encore inconnus, à susciter des industries spécialisées et à conquérir les marchés, bref à nous tailler une place originale dans le courant industriel moderne. On se rappellera, par exemple, qu'on doit aux laboratoires de recherches minéralogiques et métallurgiques du ministère des Richesses naturelles la découverte d'un procédé breveté qui a permis, il y a plusieurs années, l'installation de l'usine de *Québec Lithium Corporation* en Abitibi pour la production de carbonate de lithium à un prix avantageux. En multipliant semblables efforts dans les divers secteurs industriels, les Québécois auraient vite fait de se servir de la recherche scientifique comme d'un instrument de croissance et de participation dans le domaine économique. Car ils ne sauraient faire exception à la loi qui, en raison des changements techniques si rapides, impose à tous les peuples qui veulent éviter de décliner, et singulièrement à ceux qui désirent s'affranchir, d'être à la fine pointe du progrès scientifique.

A cette fin, nous devons là comme ailleurs compter d'abord sur nous-mêmes. Confier à d'autres le soin d'effectuer les recherches pour notre compte, reviendrait à renoncer à orienter notre avenir. La part que les organismes fédéraux accordaient d'ailleurs aux universités francophones en 1965/1966 n'équivalait pas à 9% des 17 millions de dollars versés à cet effet à l'ensemble des universités canadiennes. Ne vaudrait-il pas mieux obtenir du gouvernement fédéral, sous forme d'équivalence fiscale par exemple, les sommes qui nous reviennent à cet égard pour les investir dans des organismes de recherche adaptés à nos besoins ? Et s'il est nécessaire d'obtenir des concours, nous devrions plutôt nous tourner vers les pays francophones, et particulièrement la France qui s'intéresse plus que jamais à notre développement.

Mais il est d'abord pressant que l'Etat réponde à un vœu unanime en groupant les divers services et instituts de recherches sous un Conseil de la recherche scientifique, de façon à coordonner et à raviver les efforts de nos savants que l'attrait des milieux étrangers bien équipés ne cesse de nous faire perdre. Que l'Etat s'occupe du même coup de rassembler et de structurer ses propres sections éparpillées de recherches, qu'elles aient trait à l'industrie ou aux ressources, en constituant deux organismes dont on réclame la formation depuis plusieurs années, soit le Centre de recherche industrielle et le Centre de recherches minérales. Quand nous aurons réussi à mettre en route pareilles institutions, y compris l'Institut de recherches en électricité de l'Hydro-Québec, sous l'impulsion d'une véritable politique de recherche, nous aurons fait un grand pas non seulement vers la formation d'une communauté scientifique, comparable à celle que l'Ontario est en voie d'édifier dans la banlieue de Toronto, mais surtout pour la possession d'un outil indispensable à notre progrès et à notre affranchissement.

AMÉNAGER LE TERRITOIRE

Qu'on ne s'illusionne pas, cependant. Toutes ces interventions sectorielles de l'Etat ne produiront complètement leurs fruits qu'à longue échéance, sans offrir de solution immédiate ou spécifique aux problèmes du sous-développement de la Gaspésie, de l'Abitibi ou du Lac Saint-Jean. C'est dire qu'il faut d'un même souffle préparer des percées dans les domaines de l'industrie et de la recherche, et appliquer des remèdes typiques aux maux des régions déprimées. Toutefois, ces deux sortes de mesures, loin de s'exclure, doivent se compléter. Car il importe que les efforts consentis pour l'ensemble du territoire aient leur prolongement dans ses diverses régions, une fois assortis d'ajustements nécessaires. Ainsi, il irait de soi que l'exécution du plan d'aménagement du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie amenât Soquem à y intensifier ses recherches minières et une société mixte d'aménagement, assez semblable à la Société générale de financement, à y faire des investissements pour la mise en valeur et l'exploitation des ressources locales. Il reste, bien sûr, que les problèmes d'infrastructure, d'équipement et d'emploi ou de main-d'œuvre varient selon les régions; mais ils paraissent partout si étroitement liés à une meilleure utilisation des ressources disponibles qu'ils se ramènent en dernière analyse à un problème d'aménagement régional. Investir dans l'aménagement régional de façon ordonnée et dynamique, n'est-ce pas une priorité évidente?

Tout se passe, néanmoins, comme si nous ne l'avions pas encore compris. Pendant qu'hommes politiques et fonctionnaires dissertent sur la planification, le gouvernement du Québec continue à préparer le cahier de ses dépenses à la petite semaine et à disperser ses immobilisations sur l'ensemble du territoire, au lieu de concentrer les investissements et les concours de ses divers ministères et organismes affiliés, selon un dessein bien arrêté, vers des pôles de croissance économiques qui répondent à la vocation de chaque région. Voilà pourtant le seul type de planification qui soit présentement à notre portée; et, si humble soit-il, il n'est pas négligeable s'il nous pousse à mettre en valeur les ressources du milieu, à aménager le territoire avec la collaboration de toutes les institutions locales, y compris les municipalités et les commissions scolaires, à forger des instruments aptes à introduire plus de rationalité et de dynamisme dans notre développement. Nous risquons, pour le reste, de nous ménager des déceptions si, au lieu d'entreprendre ce début de planification, nous nous faisons accroire que nous pouvons dialoguer avec les représentants du gouvernement fédéral et de la grande industrie en vue de confronter nos prévisions, de concerter nos efforts et de prendre des décisions conformes à la planification intégrale, tant que nous n'aurons pas réussi à rapatrier à Québec plus de pouvoirs économiques et les principaux centres de décision.

CANALISER NOS CAPITAUX

La disponibilité de capitaux est une condition nécessaire à l'activité économique; et tout l'effort humain serait peu productif sans les investissements alliés au savoir-faire et au

progrès technique. Nous avons toujours déploré au Québec le manque de capitaux, parfois en cherchant une excuse à notre inaction, sans soupçonner que l'esprit créateur attire lui-même les capitaux en quête de terrains productifs et rentables. A défaut de contribuer à mettre les capitaux d'autrui en valeur, nous les avons sollicités et reçus passivement, à n'importe quel prix et en échange d'une main-d'œuvre à bon marché, avec la satisfaction de savoir qu'ils travaillaient chez nous, à notre place.

On ne saurait dire que cette attitude a tout à fait disparu, lorsqu'on entend périodiquement des appels de mendiants, prêts à accepter toutes les conditions des investisseurs ou prêteurs étrangers. Mais d'avoir appris avec l'argent des autres à construire des œuvres bien à nous comme de grandes centrales hydro-électriques, des autoroutes ou la puissante société d'Etat qu'est l'Hydro-Québec, commence à nous inculquer l'assurance de pouvoir apporter, par la technique et l'esprit d'invention, quelque chose qui fait que le capital est productif. Et puis notre milieu engendre plus de capitaux, dont une partie sert au moins à financer nos propres entreprises.

Sous ce rapport l'Etat s'est fabriqué un outil inestimable lorsqu'il a créé en 1965 la Régie des rentes pour procurer aux Québécois un complément de sécurité sociale, et l'institution jumelle qu'est la Caisse de dépôts et de placements, dont le réservoir d'épargne fournit déjà un apport substantiel aux investissements du milieu. En effet, la Caisse consacre actuellement environ 70% d'un actif de quelque \$340 millions aux emprunts du gouvernement du Québec et de l'Hydro-Québec, aidant ainsi à réduire notre dépendance des marchés financiers américains. Il est impossible de préciser, toutefois, dans la contribution obligatoire à la Régie des rentes, quelle part les Québécois prennent avec leurs institutions financières dans la croissance de leurs entreprises publiques, qu'elles soient gouvernementales, municipales ou scolaires, puisque le ministère des Finances n'est pas à même de distinguer la proportion québécoise parmi les sommes prêtées au gouvernement et à l'Hydro-Québec à l'intérieur du marché financier canadien. On sait seulement que le gouvernement du Québec a retiré \$65.3 millions de la vente d'obligations d'épargne et recueilli pour son compte \$110 millions, et l'Hydro-Québec \$100 millions, sur le marché canadien durant l'exercice 1966/1967.

Mais, pendant ce temps, combien de sommes, amassées au Québec et bien supérieures au montant des emprunts du gouvernement et de l'Hydro-Québec, ont pu passer dans le circuit de l'économie étrangère sous forme d'épargne en banque, de primes d'assurance, de biens en curatelle, de contributions aux caisses privées de retraite, de fonds et de placements de toutes sortes? Aucune étude complète et détaillée ne nous permet de faire la somme de ces fuites de capitaux en calculant la proportion de l'argent réinvesti sur place, dans les institutions publiques ou l'entreprise privée, par rapport aux montants perçus au Québec par toutes les sociétés financières étrangères. Les renseignements partiels que nous possédons laissent cependant soupçonner que plusieurs centaines de millions vont ainsi contribuer à accroître l'activité économique et à créer des emplois hors de nos frontières, au détriment de notre développement. On peut s'étonner, vu que ces institutions financières ont un rôle important d'instruments économiques et exercent, pour la plupart, une activité tombant sous le droit civil, que le gouvernement du Québec n'ait pas confié l'examen de tout leur dossier à son comité d'étude des institutions financières ou, au besoin, à une commission d'enquête investie de toute l'autorité nécessaire pour mener à bien pareille tâche, de façon à resserrer et à clarifier son contrôle dans une sphère de compétence que le gouvernement fédéral tente de plus en plus de s'approprier. Une partie de ce contrôle devrait entraîner, pour les compagnies d'assurances, de fiducie, de fonds mutuels ou de placements qui font affaire au Québec, l'obligation de réinvestir dans notre milieu une part de leur actif, proportionnelle au passif qu'elles ont envers les Québécois.

Enfin, j'ai tâché de dégager ailleurs (*Le Devoir*, supplément du 30 juin 1967 : *Le Québec dans le Canada de demain*) les grandes lignes d'un réaménagement fiscal, entre Québec et Ottawa, qui tienne compte des besoins et des responsabilités prioritaires de l'Etat provincial envers la population. Il est bien évident que, lorsque la part des immobilisations des

gouvernements provinciaux et des administrations municipales s'élève à 80% des investissements publics au Canada, alors que celle du gouvernement fédéral a baissé à 20%, la répartition des ressources fiscales doit correspondre aux obligations nouvelles qui s'appellent aménagement du territoire, instruction et santé publique et sécurité sociale. Il se trouve que tous ces champs d'activité sont de compétence provinciale et sont sans cesse menacés par l'ingérence d'un gouvernement fédéral en quête de voies où écouler ses revenus.

Rapatrier ses sources fiscales, rassembler les capitaux et les épargnes du milieu, mettre à contribution les institutions financières et les investisseurs du Québec, c'est pour l'Etat le moyen de posséder les pouvoirs économiques nécessaires à la réalisation de ses objectifs de croissance et d'émancipation. Il ne s'agit pas de nous passer des autres, ni de les remplacer, mais de les associer à nous en nous insérant dans le processus de l'économie moderne avec le concours créateur et le dynamisme de toute la collectivité.

CONCLUSION

Voilà la voie qui semble se dessiner pour le Québec de demain : celle de la participation de plus en plus active à son propre développement économique, scientifique et social, sous l'égide de l'Etat. Une tâche aussi gigantesque exigera le concours de toute la collectivité. Il faudra que l'école fami-

liarise les Québécois avec les rouages de leur économie, tandis que les universités prépareront des administrateurs, des financiers, des économistes et des chercheurs toujours plus épris de compétence. On ne devra plus supporter que l'Etat se cantonne avec ses cadres administratifs dans une attitude passive et attentiste, quand son rôle est celui du moteur. Les hommes politiques devront peut-être faire aussi la preuve que les objectifs de la nation transcendent les divisions idéologiques ou partisans.

C'est enfin toute la population qu'il faudra associer à ce mouvement de renouveau en lui fournissant les moyens de collaborer à la solution de ses problèmes économiques et sociaux. A cet égard, l'expérience d'animation sociale dans les régions du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie nous a apporté des enseignements utiles. Elle a révélé que le peuple québécois n'est pas rébarbatif au progrès, pourvu qu'on l'aide à découvrir ses malaises, à identifier ses aspirations et à participer à ses progrès.

A moins de coaliser ainsi toutes nos énergies solidaires, on peut craindre que nos beaux discours sur la culture et la langue française passent à l'histoire comme de brillants mais futiles exercices de rhétorique.

ROBERT BOURASSA : Avocat, économiste, député à l'Assemblée législative.

PROCHAIN ÉPISODE

Mais tout n'est pas dit. En tous cas, je dois demeurer invulnérable au doute et tenir bon au nom de ce qui est sacré, car je porte en moi le germe de la révolution. Je suis son tabernacle impur. Je suis une arche d'alliance et de désespoir, hélas, car j'ai perdu ! Je me sens fini ; mais tout ne finit pas en moi. Mon récit est interrompu, parce que je ne connais pas le premier mot du prochain épisode. Mais tout se résoudra en beauté. J'ai confiance aveuglément, même si je ne connais rien du chapitre suivant, mais rien, sinon qu'il m'attend et qu'il m'emportera dans un tourbillon. Tous les mots de la suite me prendront à la gorge ; l'antique sérénité de notre langue éclatera sous le choc du récit. Oui l'invariance de ce qui se raconte subira la terreur impie ; des sigles révolutionnaires seront peints au fusil à longueur de pages. Depuis le 26 juillet des Cubains, j'agonise dans des draps stérilisés, tandis que s'estompent en moi, chaque jour un peu plus, les contreforts des Alpes qui cernaient nos baisers. Mais une certitude me vient de ce qui viendra. Déjà, je pressens les secousses intenses du prochain épisode. Ce que je n'ai pas écrit me fait trembler. Incertain de tout, je sais au moins que lorsque je me lèverai enfin de ce régime inachevé et de mon lit de prison, il ne me restera pas de temps pour m'égarer à nouveau dans mon récit, ni pour enchaîner la suite des événements dans un écrin de logique. Il sera

déjà bien tard ; et je ne gaspillerai pas mon énergie à attendre le moment propice ou l'instant favorable. Il sera grand temps de frapper à bout portant, dans le dos si possible. Le temps sera venu de tuer et celui, délai plus impérieux encore, d'organiser la destruction selon les doctrines antiques de la discorde et les canons de la guérilla sans nom ! Il faudra remplacer les luttes parlementaires par la guerre à mort. Après deux siècles d'agonie, nous ferons éclater la violence déréglée, série ininterrompue d'attentats et d'ondes de choc, noire épellation d'un projet d'amour total...

Non, je ne finirai pas ce livre inédit : le dernier chapitre manque qui ne me laissera même pas le temps de l'écrire quand il surviendra. Ce jour-là, je n'aurai pas à prendre les minutes du temps perdu. Les pages s'écriront d'elles-mêmes à la mitrailleuse : les mots siffleront au-dessus de nos têtes, les phrases se fracasseront dans l'air...

Quand les combats seront terminés, la révolution continuera de s'opérer ; alors seulement, je trouverai peut-être le temps de mettre un point final à ce livre et de tuer H. de Heutz une fois pour toutes. L'événement se déroulera comme je l'avais prévu.

Hubert Aquin,

Prochain Episode, Le Cercle du Livre de France, 1965, pp. 171-173.

LETTRES QUÉBÉCOISES :

une parole enfin libérée

Chaque homme et, peut-on ajouter, chaque collectivité, chaque génération éprouvent et orientent tout à la fois leur propre destin, en font l'expérience quotidienne en dehors de toute fatalité. Dans cette perspective, le mot clef est celui de liberté. C'est le mot que notre littérature épelle de plus en plus clairement depuis plus d'un quart de siècle et qui rassemble avec la force d'une naissance les traits de plus en plus accusés de notre destin. Destin plus complexe que sauraient le dire bien des Canadiens français tenus en ignorance de leur propre littérature sous le prétexte, entre plusieurs autres, qu'il lui manquait cette onction d'un style qui déclenche la pamoison esthétique. Le style, c'est l'homme. C'est bien connu. On nous l'a assez enseigné. Quel Homme ? Où habitait-il ? On ne précisait pas. Nous cultivons l'homme universel comme d'autres se lancent à la recherche de l'homme des neiges. Cette pédagogie, lancée à la poursuite d'un universalisme décharné s'adressait allègrement à des essences dont le haut idéal supportait difficilement un contact tout au plus dédaigneux mais malheureusement nécessaire avec leur existence terrestre. Il est bien entendu qu'il ne pouvait être question pour la littérature québécoise d'être à la hauteur d'un tel idéal fait pour vous couper le souffle après vous avoir coupé de l'existence.

UNE LITTÉRATURE EN QUARANTAINE

Cette distance — tout le poids de notre existence concrète — que l'on mettait entre soi et la vie ne pouvait qu'encourager cette mise en quarantaine de la littérature québécoise. Notre culture littéraire se faisait surtout par procuration. Et cela, pour une part, dure toujours. Notre pédagogie de l'absence et des essences y trouvait des avantages certains. Cet enseignement de la littérature par le biais exclusif de la littérature française facilitait cet écart encouragé systématiquement pendant près d'un siècle entre la réalité du Québec et l'image édulcorée de cette même réalité qu'une idéologie dominante voulut imposer à la collectivité québécoise et dont notre littérature elle-même a fait pendant longtemps les frais. Ainsi pouvait-on laisser tomber de larges pans de la littérature française ou réfuter en quelques lignes tout un siècle de littérature sans pour autant trahir la collectivité québécoise puisque nous n'étions pas de toute façon dans le coup. Cela ne tirait vraiment pas à conséquence. La littérature française était la nôtre, insistait-on, mais nous n'étions pas cette société française dont cette littérature émanait. Et il fallait bien se garder de lire dans la littérature française du dix-huitième siècle, par exemple, (pour autant que cela pouvait nous arriver) une traduction de la société québécoise à la même époque. Avec raison, d'ailleurs. Notre collectivité avait, paraît-il, des ambitions autrement élevées. Cette équivoque, ce malentendu dont on entourait les rapports existentiels qu'entretiennent nécessairement une société et sa littérature servait, au fond, admirablement bien une pédagogie mise au service d'une idéologie dont le moralisme l'entraînait forcément du côté des morceaux choisis. On refusait la littérature québécoise au nom de l'esthétique mais on pratiquait dans la littérature française une politique des choix où la morale pouvait préférer Louis Veuillot à Baudelaire, pour ne citer qu'un exemple entre beaucoup d'autres.

UNE ABSENCE AU RÉEL

Puis, la méfiance envers la littérature québécoise changea de terrain et déplaça son accent ; d'esthétique qu'elle était, la voici devenue morale. Depuis que notre littérature se permet d'arpenter tout le terrain de l'homme, certains éducateurs, hier encore inquiets d'une littérature française jugée trop souvent malsaine, accuseront désormais des mêmes vices un nombre croissant d'œuvres et d'auteurs québécois. On ne peut pas, comme dans le cas des auteurs français, dire qu'il s'agit là d'une autre société. Alors on affirme qu'ils trahissent la société québécoise. Ainsi pendant de longues années l'idéalisation de la réalité québécoise s'aïda surtout de l'image d'un terroir sacralisé pour écarter de notre littérature toute trace de réalisme. Aujourd'hui, c'est l'existentialisme qui connaîtra les foudres de ces critiques. Anne Hébert elle-même a connu la colère de cette critique moralisatrice. La publication du *Torrent* en 1950, lui valut de la part d'un certain Bertrand Lombard, dans la Revue de l'Université Laval, une critique qui caractérise des positions traditionalistes vieilles d'un siècle : « Le plus grave, c'est que les personnages de Mademoiselle Hébert ne sont pas de notre terroir et appartiennent, par la tristesse de leur destin, aux absurdités existentialistes ».

On s'aperçoit à l'usage que chez ces éducateurs moralisme et esthétique subsistent habituellement un même asservissement : celui d'une absence au réel et, pour la même raison, celui d'une absence à tout réalisme littéraire. Absurdités réalistes hier. Absurdités existentialistes aujourd'hui. C'est tout un. Il s'agit toujours d'une variation sur un même thème : l'absence au présent, au réel, à un monde mauvais. Aucune œuvre québécoise n'a d'ailleurs, plus que celle d'Anne Hébert, par sa seule existence tragique, instruit de manière plus accablante le procès de cette pédagogie de l'absence.



ALBERT LE GRAND

UN MUR À PEINE

*Un mur à peine
Un signe de mur
Posé en couronne
Autour de moi.*

*Je pourrais bouger
Sauter la haie de rosiers,
L'enlever comme une bague
Pressant mon cœur*

*Gagner l'univers
Qui fuit
Sans un cri.*

*Seule ma fidélité me lie
O liens durs
Que j'ai noués
En je ne sais quelle nuit secrète
Avec la mort !*

*Petit espace
Et mesure exacte
Des gestes futurs.*

*Au centre de l'enclos
La source du sang
Plantée droit
Cet arbre crispé
Et vous feuillages
Des veines
Et des membres soumis.*

*Par les jours calcaires et
blancs,
Forme d'arbre en la durée
Bouleau clair
Aux sombres épanchements
figés
Les doigts sans aucun désir
Etendus ;
Mon cœur sera bu comme un
fruit.*

Anne Hébert,

Poèmes, Seuil, Paris, 1960,
pp. 37-38.

ANNE HÉBERT ET LA LIBÉRATION DE L'HOMME

La libération de l'homme que recherche le langage à travers l'œuvre et la libération du langage que l'homme poursuit à travers la conquête de sa vie intérieure recouvrent très exactement le sens d'une œuvre comme celle d'Anne Hébert. C'est aussi le sens de cette aventure littéraire qui se poursuit au Québec depuis une trentaine d'années. *Rupture, contestation, libération* renvoient à des empêchements intérieurs et extérieurs au langage, à la vie, à une absence diversement vécue par tous les personnages d'Anne Hébert depuis François dans *Le Torrent* jusqu'à Catherine dans *Les chambres de bois*. Absence que subissent ou combattent tant de personnages de nos romans et qui habite tant de nos poèmes. Aidée de l'extérieur par la conquête et provoquée de l'intérieur par l'impératif moral et par la séduction des voix de l'exil, cette absence au réel a exercé ses ravages dans notre littérature dès le milieu du siècle dernier. Je viens de faire allusion au *Torrent*. Aucun de nos personnages romanesques n'a sans doute vécu aussi exemplairement ce drame de l'absence. Il commence ainsi le récit de sa vie : « J'étais un enfant dépossédé du monde. Par le décret d'une volonté antérieure à la mienne, je devais renoncer à toute possession en cette vie ». Cette volonté antérieure à la sienne, c'était celle de sa mère, de l'autorité qu'elle représentait, d'une idéologie qu'elle incarnait. Un jour, elle dira à son fils : « Il faut se dompter jusqu'aux os. On n'a pas idée de la force mauvaise qui est en nous ! » Un autre jour, elle va jusqu'au bout de sa pensée. La pourriture a contaminé tout le terrestre : « Le monde n'est pas beau, François. Il ne faut pas y toucher. Renonces-y tout de suite, généreusement ». Bien des années plus tard, devenu un homme dans la quarantaine, François n'échappe au vertige de sa solitude que pour arracher à sa conscience des aveux comme celui-ci : « Je suis dissous dans le temps. Règlements, discipline, entraves rigides, tout est par terre. Le nom de Dieu est sec et s'effrite. Aucun Dieu n'habita jamais ce nom pour moi. Je n'ai connu que des signes vides. J'ai porté trop longtemps mes chaînes. Elles ont eu le loisir de pousser des racines intérieures. Elles m'ont défait par le dedans. Je ne serai jamais un homme libre ». La libération, au Québec, devait être d'abord intérieure.

PÉDAGOGIE DE L'ÉCHEC

Qui pouvait mieux que Anne Hébert nommer cette absence dont son œuvre a subi la séduction jusqu'à l'absurdité de la mort ? C'est face à Saint-Denys Garneau qu'elle se situe et qu'elle oriente nos recherches vers un passé historique lointain quand elle écrit : « Il sait déjà qu'en ce paysage menacé par l'eau et la forêt, toute œuvre à faire l'est contre d'étranges forces obscures. La moindre tentative de possession, d'accomplissement ne semble-t-elle pas vouée d'avance à quelque douloureux échec ? Ne nous a-t-on pas enseigné que la vraie vie était absente et qu'il s'agissait d'être au monde

comme n'y étant point ? » Aucun texte d'Anne Hébert ou de quelque autre écrivain québécois n'indique plus clairement l'origine de cette dépossession, son apport intérieur et la source d'un rigorisme moral qui inspira à notre littérature pendant si longtemps ses structures de l'échec et de l'absence.

LES REFUGES « CÉLESTES »

Cette pédagogie du refus lui importe tellement qu'elle y revient dans un texte du *Devoir* qui remonte à 1960 : « Mais notre réalité profonde nous échappe ; parfois, c'est à croire que tout notre art de vivre consiste à la refuser et à la fuir. Et d'ailleurs notre éducation ne nous a-t-elle pas enseigné, avant toute chose, à éviter soigneusement toute confrontation avec la réalité ». A un Québécois idéalisé il fallait un langage idéal. Ce langage idéal admettait à la rigueur un romantisme très épuisé, celui de Louis Veillot, du cardinal Wiseman, de Victor de Laprade, celui d'une Angéline de Montbrun dont l'émoi, d'ailleurs équivoque, de ses sens est heureusement racheté par la victoire d'un angélisme triomphant. Mais ce langage idéal n'admettait aucun accommodement avec le réalisme. L'abbé Casgrain disait de notre littérature en 1866 : « Elle n'aura point ce cachet de réalisme moderne, manifestation de la pensée impie, matérialiste ; mais elle n'aura que plus de vie, de spontanéité, d'originalité, d'action... » *Derrière le réalisme littéraire, ce que l'on craignait c'était la confrontation avec la réalité et la reproduction d'un réel qui eût été en désaccord avec le langage d'une littérature vouée à l'idéalisation de l'homme québécois. On craignait surtout un réalisme qui eût levé ce voile tiré sur une chair on sait combien corrompue au Québec.* Une fois pour toutes, et bien pudiquement il est vrai, l'abbé Casgrain avait d'une plume limpide assigné ses frontières charnelles à notre littérature : celle-ci serait « chaste et pure comme le manteau virginal de nos hivers canadiens ». Ce n'est pas par hasard, que le même abbé Casgrain, grand théoricien de nos lettres pendant la deuxième moitié du XIXe siècle, s'extasiait devant un roman comme *Angéline de Montbrun* : « En un mot, c'est un livre dont on sort comme d'une église, le regard au ciel, la prière sur les lèvres, l'âme pleine de clartés et les vêtements tout imprégnés d'encens. Cette Angéline c'est un ange, et la plume qui nous l'a révélée semble avoir des ailes ». Casgrain y trouvait comme l'illustration de ses doctrines littéraires : « La mission de notre littérature, écrivait-il, est celle de favoriser de saines doctrines ». Et voilà pourquoi *Angéline de Montbrun* nous tenait en 1881 des propos aussi célestes alors que la même année paraissait en France le manifeste naturaliste *Les Soirées de Médan*. Ce parallélisme est nécessaire à l'intelligence de notre réalité, de notre absence au temps et au monde. Ce langage a sans doute vieilli mais on ne saurait apprécier tout le sens de notre aventure historique et littéraire ni mesurer la profondeur de la rupture pratiquée depuis une trentaine d'années dans notre littérature sans reprendre la route d'une mémoire vieille d'un siècle mais encore pleine d'une rumeur de chaînes.

*Ces murs protecteurs
et ce plafond fraternel
et ces trous d'ombre et cette grande ombre
et ce plancher de fer*

et moi sous mes seuls cheveux

*Quand par la fenêtre déjà cette aube
hypocrite et généreuse
quand dans le ciel cette mortelle incohérence
et cet espoir sacré
et cette éblouissante création*

*et moi moi mes morts dans mon dos
et leurs doigts lourds*

*et ce nombre fatal et leur bruit dans mon silence
et leur effrayant silence dans mon désert
Et moi cherchant la clarté comme un homme
de faim*

*moi cherchant parmi la chevelure des larmes
mon propre jour*

*moi criant mes cris glacés dans ce vide
inhumain*

*et moi ne trouvant dans mes cris que la
nuit décédée*

et ce grand rire de pierre inattaquable

Alain Grandbois,

Poèmes, Editions de l'Hexagone,
Montréal, 1963, pp. 57-58.

L'HOMME D'ICI — TERRE D'AMÉRIQUE

Personne n'a encore vraiment mesuré toutes les dimensions de l'aventure francophone en terre d'Amérique : cette rencontre de la langue française avec un continent qui symbolise aujourd'hui l'expression la plus poussée d'une civilisation industrialisée. Le francophone et son appartenance américaine : voilà l'expérience inédite que vit la nation canadienne-française et dont seule la littérature québécoise peut véritablement rendre compte. Anne Hébert, un de nos plus grands écrivains, cherchait à rejoindre cet enracinement lorsqu'elle décrivait, en 1960, quelques-unes des lignes composites de notre destin collectif : « La terre que nous habitons depuis trois cents ans est terre du Nord et terre d'Amérique ; nous lui appartenons biologiquement comme la flore et la faune. Le climat et le paysage nous ont façonnés aussi bien que toutes les contingences historiques, culturelles, religieuses et linguistiques ». Cette appartenance biologique, soumise à l'action de présences tant nombreuses que secrètes, suggère entre l'écrivain et la collectivité un réseau de communications souterraines irriguant les racines de l'être et de l'œuvre. Ce qui d'ailleurs fera dire à Anne Hébert que « pas plus que l'araignée qui file sa toile et que la plante qui fait ses feuilles et ses fleurs, l'artiste n'invente ». Voilà qui rappelle de très près le rôle privilégié que Jung reconnaît au poète dont les rapports avec l'inconscient collectif et l'histoire engagent le devenir de celle-ci du côté de l'être. « C'est ainsi, écrivait-il, que les besoins psychiques d'un peuple s'expriment dans l'œuvre du poète, et c'est pourquoi son œuvre constitue pour son auteur, qu'il en ait conscience ou non, plus qu'un destin uniquement personnel ». C'est là affirmer avec force les valeurs de révélation immanentes au langage créateur et la fonction de la littérature dans toute prise de conscience individuelle ou collective.

DIFFICULTÉ D'ÊTRE

Notre appartenance qui sert de carrefour à tant de forces diverses, contradictoires souvent, nécessite un effort continu de la conscience réflexive soucieuse de baliser les voies de notre existence tant passée que présente ou future. C'est dans cette perspective qu'il importe de situer les enquêtes dont s'entoure la littérature québécoise, ainsi que les quelques réflexions réunies ici et qui ne font que prolonger ou reprendre des idées que j'ai déjà amorcé ailleurs.

Certains ont voulu voir dans ces enquêtes la transposition de cette psychologie de confessionnal qui caractériserait les Canadiens français. D'autres y ont pressenti un relent de masochisme. D'autres enfin y reconnaissent la trace d'un narcissisme tenace. Si nous nous interrogeons avec autant de régularité sur notre identité, notre place en Amérique, notre vocation d'homme et de peuple, le rôle de nos écrivains, le visage de notre littérature, c'est bien que tout n'a pas encore été dit, que ce qui a été dit n'a pas été partout entendu et que, dès lors, même la répétition à son mérite et sa justification. Les sourds et les aveugles ne manquent pas chez nous. Ce cri qui chaque fois voudrait rejoindre l'essentiel de nos contradictions, combien ne semblent pas l'écouter ni reconnaître dans l'aile marchante de la littérature québécoise le geste impatient, souvent exaspéré, d'un homme dont la volonté de vivre se heurte à une difficulté d'être.

VOLONTÉ DE LIBÉRATION

Je vois plutôt dans ces enquêtes l'indication normale et saine d'un peuple et d'une littérature encore jeunes, en voie d'évolution rapide et qui éprouvent le besoin de revenir souvent au miroir. Qu'est-ce qui a changé dans cette image ? Cette croissance semble-t-elle en bonne voie ? Ces traits accusent-ils un état de santé et de force ? Certains s'obstinent aussi à découvrir dans ces enquêtes successives une critique destructrice de nos meilleures traditions. Voyons-y davantage une volonté de lucidité qui récuse tous les automatismes et les déterminismes, qui rejette aussi cette momification qu'un traditionalisme figé nous a voulu imposer. Nous vivons en nous transformant et non pas en devenant une sorte de cloître voué au culte de nos reliques. Tout destin perd sa signification dès qu'il se voit dédié à une morne répétition. Y a-t-il pour une collectivité de tentation plus mortelle que celle de se livrer à un repos sans acte, sans recherche et, partant, sans vertu ? Cela, la génération présente de nos écrivains l'a compris et c'est à cette source libératrice qu'elle puise le plus clair de ses énergies et de son espoir. De plus en plus, les personnages de nos romans veulent assumer leur destin, ne s'en point décharger au profit d'un déterminisme qui en tracerait à l'avance la direction et les frontières et c'est la force de cet élan qui cherche issue dans notre littérature depuis une trentaine d'années.

L'ARMOIRE

Ils m'ont enfermée dans l'armoire de la salle de bains. J'ai mal aux reins, aux reins, aux reins. Depuis deux semaines je suis prisonnière de l'armoire de la salle de bains. Assise au fond de l'armoire, je ne vois rien. Quand Zio ouvre le guichet pour me donner une autre ration de brouet noir, je vois la main de Zio, les ongles de la main de Zio, les petits poils noirs de la main de Zio. Je n'entends que des bruits de savon, de brosse à dents, de gargarisme, de miction, de défécation et de chasse d'eau. Il fait noir noir noir. On ne me délivrera que lorsque j'éprouverai quelque repentir sincère au sujet de ma conduite. Il n'y a rien que je regrette moins que ce que l'on me reproche. Je ne m'excuserai pas d'avoir essayé de sortir de mon mal. Je ne piperai mot. Je m'occupe comme je peux, mue par un vague espoir d'évasion, contente de n'avoir pas imploré, me jurant de ne jamais implorer. J'ai entrepris de déloger les treize tuiles du rectangle de carrelage de mon petit royaume. C'est une tâche aussi difficile et absorbante, je le dis sans exagérer, que la mise en bouteille d'un bateau. Je ne suis armée que d'une épingle de nourrice, et les tuiles sont cimentées ensemble si parfaitement que j'ai peine, au toucher, à distinguer les joints du reste. Je n'ai pas encore réussi à déloger ma première tuile. Mais c'est toujours la première tuile qui est la plus difficile. Quand je l'aurai eue, les douzes autres viendront toutes seules. Ensuite, je m'attaquerai aux planches, aux poutres, à la cheminée. Qui n'a pas rêvé de débâter un columbarium de dix cages avec rien qu'une épingle de nourrice ? Il y a toujours, où qu'on soit, quelque chose de grand à entreprendre, quelque chose d'impossible à faire. Soutenue par le désir que j'ai de ne pas demander grâce, je suis prête, avec mon épingle de nourrice, à débâter toute la terre. Et puis j'y pense, quand le columbarium sera tout débâti, je ne serai plus prisonnière de mon armoire.

Réjean Ducharme,

L'Avalée des Avalés, Editions du Bélair, Coll. Ariès, Montréal, 1967, pp. 242-243.

UN MONDE CLOS ET FRILEUX

Impossible d'imaginer sans littérature un peuple le moins évolué. Et comment imaginer une littérature qui ne soit l'expression de ce peuple et de son âme collective ? Le problème se complique dès que nous voulons définir cette âme collective, lui découvrir son visage actuel et la vie qui l'anime. Disons plutôt que pour nous la véritable difficulté tient à cette transformation radicale de cette littérature depuis une trentaine d'années. Jusqu'alors elle présentait une physiologie d'une candeur désarmante. Nous vivions dans un monde clos et nos livres en portaient la marque. C'est en regard de la route parcourue que les œuvres contemporaines acquièrent leur véritable signification. Pendant un siècle, par un miracle d'entêtement, notre littérature réussit ce singulier exploit de se répéter inlassablement sans en mourir d'ennui. Presque toujours les mêmes thèmes prisonniers d'une aire sévèrement régionaliste. Sorte d'incantation rythmique dont le sort était d'épouser un mouvement qui ne se déplaçait pas et dont le plus clair symbole reste sans doute cette berceuse légendaire dans laquelle, face à la route, on regardait, en s'endormant, passer la vie. Cette littérature n'avait de passion que pour le passé et pour l'avenir que méfiance, d'adoration que pour la terre et pour la ville que de l'aversion. La campagne, dépositaire de toutes les vertus poétiques, patriotiques et religieuses, assurait le salut de la patrie dans le temps et celui de ses citoyens dans l'éternité. Nos villes, sous le masque du progrès, cachaient ces tentations qui conduisent les hommes à leur perte. Nos romans s'inspiraient de cette mystique quand ils ne la prêchaient pas, comme ce *Jean Rivard* des années 1860, tour à tour économiste et défricheur. Cette opposition arbitraire entre la campagne et la ville, la vertu et le vice, le bien et le mal, le vrai et le faux conduisit notre littérature aux frontières du mutisme et au pays de l'absence. Ce culte d'un certain passé et cette méfiance du présent embrassait tout notre contexte culturel si l'on songe au refus qu'un Camille Roy opposait à la France contemporaine et qu'il prétendait racheter par son adhésion enthousiaste à la France d'avant la Révolution. Et cela, en 1914, dans une conférence sur la littérature canadienne-française.

SOIGNEUSEMENT PROTÉGÉ

Un siècle plus tôt, Joseph-Octave Plessis ne s'embarrait même pas de ces distinctions. En 1794, l'abbé Plessis prononce l'*Oraison funèbre de Monseigneur Briand*. On y découvre d'étonnantes paroles adressées à la nation conquérante : « Nos conquérants, regardés d'un œil ombrageux et jaloux, n'inspiraient que de l'horreur et du saisissement. On ne pouvait se persuader que des hommes étrangers à notre sol, à notre langage, à nos lois, à nos usages et à notre culte, fussent jamais capables de rendre au Canada ce qu'il venait de perdre en changeant de maîtres. Nation généreuse, qui nous avez fait voir avec tant d'évidence combien ces préjugés étaient faux : nation industrielle, qui avez fait germer les richesses que cette terre renfermait dans son sein ; nation exemplaire, qui dans ce moment de crise enseignez à l'univers attentif, en quoi consiste cette liberté après laquelle tous les hommes soupirent et dont si peu connaissent les justes bornes ; nation compatissante, qui venez de recueillir avec tant d'humanité les sujets les plus fidèles et les plus maltraités de ce royaume auquel nous appartenions autrefois ; nation bienfaisante, qui donnez chaque jour au Canada de nouvelles preuves de votre libéralité ; non, non, vous n'êtes pas nos ennemis, ni ceux de nos propriétés que les lois protègent, ni ceux de notre sainte Religion que vous respectez. Pardonnez donc ces premières défiances à un peuple qui n'avait pas le bonheur de vous connaître ; et si, après avoir appris le bouleversement de l'Etat et la destruction du vrai culte en France, et après avoir goûté pendant trente-cinq ans les douceurs de votre Empire, il se trouve encore parmi nous quelques esprits assez aveugles ou assez mal intentionnés pour entretenir les mêmes ombrages et inspirer au peuple des désirs criminels de retourner à ses anciens maîtres, n'imputez pas à la multitude ce qui n'est que le vice d'un petit nombre ». Trois

ans plus tard, en 1797, l'abbé Plessis est nommé coadjuteur. L'année suivante, il prononce un *Discours à l'occasion de la victoire remportée par les forces navales de Sa Majesté britannique de la Méditerranée le 1er et 2 août 1798 sur la flotte française*. Une fois de plus, l'abbé Plessis met sa logique au service du conquérant : « Tout ce qui affaiblit la France, tend à l'éloigner de nous. Tout ce qui l'en éloigne assure nos vies, notre liberté, notre repos, nos propriétés, notre culte, notre bonheur ». Mises en regard, ces deux citations révèlent un parallélisme significatif. Le mot-clef ici, c'est *liberté*. Il apparaît dans chaque texte. Impossible de s'y méprendre. C'est bien là le mot névralgique. Plessis et les Anglais s'entendaient évidemment pour donner à la liberté au Québec ses « justes bornes ». Plessis est nommé évêque en 1806 et la révolte éclate au Québec en 1837. Cette *Oraison funèbre* et ce *Discours* comptent parmi les premiers monuments de l'éloquence religieuse au Québec. On y trouve une pensée dont les effets se font encore sentir dans notre histoire et dont notre littérature a longtemps fait les frais. On l'a déjà résumée à peu près ainsi : si Dieu, « dans sa miséricorde », n'avait détaché le Canada de la France, « le funeste arbre de la liberté » y aurait été planté, les non moins funestes droits de l'homme y auraient été proclamés. Rendons grâce à la Providence et à ses voies insondables ; et faisons amende honorable à la nation généreuse qui vaut à ses nouveaux sujets d'Amérique l'ordre et la paix. Tout cela devrait enfin faire justice « du mythe du Québec abandonné par la France » que certains continuent de répandre de nos jours encore.

OISEAUX EN CAGE... ET VOUÉS À L'EXIL

Cette mise en quarantaine de la liberté, cette pestiférée, a profondément affecté notre littérature. Comment en douter ? N'exprimait-elle pas notre méfiance de la réalité ? Trop de nos romans se ressemblaient et se répétaient, à l'image de cette société, homogène jusqu'au monolithisme (du moins ne tolérait-on pas qu'elle pût s'imaginer autre), société qui exigeait de tous ses citoyens une soumission entière à ses impératifs catégoriques. Ainsi nos lettres reprenaient-elles à leur compte le morne psittacisme d'une population en cage. Qu'un malencontreux oiseau osât lancer à contretemps que nous étions des *Demi-Civilisés*, un chef d'orchestre, d'un coup de son bâton, le ramenait durement à la mesure. Notre poésie, victime de ce même contexte, ne sut même pas se mériter semblable interdit. Coupée des expériences vitales où s'alimentait sa contrepartie française, la poésie canadienne-française ne captait que les effets mourants d'un raz de marée venu d'ailleurs et où ne se retrouvaient plus les exigences qui l'avaient déclenché.

Cette littérature n'avait pas à chercher loin son dénominateur commun ; elle le trouvait dans ce conformisme inspiré d'un messianisme où la religion et le nationalisme opéraient d'inextricables recouvrements. Par la soumission qu'elle exigeait à l'égard d'un destin collectif, notre civilisation rejetait *cette liberté, inhérente au geste créateur*. D'où une littérature authentiquement québécoise mais vouée à l'apologétique, au panégyrisme, soucieuse de protéger « nos meilleures vertus » selon le mot de Camille Roy, bref, une littérature si bien nationalisée qu'elle n'était plus qu'un instrument dédié aux fins que lui fixait la collectivité. Une littérature sans authenticité littéraire et dont les œuvres ne pouvaient avoir de signification universelle faute de s'être d'abord donné une signification individuelle. Son authenticité et, si l'on veut, son dynamisme, notre littérature ne les obtiendrait que par un consentement à l'homme, à la réalité, au plus de réel possible, vécu dans une expérience concrète. Nos lettres devaient quitter leurs baraquements étayés d'abstractions et d'interdits et accorder aux écrivains cette liberté sans limites nécessaire à toute véritable création.

AU SORTIR DE L'HIVER

Le retour de l'exil « aux rivages de l'homme » commencé il y a une trentaine d'années se poursuit à un rythme toujours accéléré. Notre littérature s'éveillait de sa longue hibernation en même temps que notre civilisation, quittant peu à

peu son monde clos, s'ouvrait à l'univers. Cette libération, souhaitée par certains, redoutée par d'autres, venait davantage à nous que nous n'allions à elle. Le processus d'accélération propre à l'ère industrielle, encouragé par deux guerres mondiales, enveloppait notre globe d'un réseau de communications routières, aériennes, sonores et visuelles qui débordaient brusquement les solitudes les plus acharnées. Nous étions de celles-là.

Comme il se devait, nos écrivains, les premiers, ouvrant l'œil, quittaient les voies d'un optimisme idéaliste pour celles de la lucidité et du coup, faut-il s'en surprendre, passèrent à un désillusionnement qui s'en prit au ronron de la bonne conscience. L'aliénation d'une âme collective, le poète Saint-Denys Garneau la vécut tragiquement jusqu'à sa mort prématurée à l'âge de 31 ans, en 1943. Prisonnière d'une solitude tant intérieure qu'extérieure, victime d'un rigorisme moral où s'enlisaient infailliblement ses pas vers le bonheur, cette douleur est encore la voix de l'exil mais d'un exil qui se nomme :

Je marche à côté d'une joie
d'une joie qui n'est pas à moi,
d'une joie à moi que je ne puis pas prendre.

Les romanciers aussi, rejetant un refoulement séculaire, s'armaient de lucidité envers eux-mêmes et leur milieu. A l'aube de cet éveil Ringuet, Gabrielle Roy, Roger Lemelin soumettaient notre réalité sociale à un regard où la simple volonté d'observation se transformait en témoignage impitoyable. En 1938, un clinicien, le romancier Ringuet, étalait dans *Trente Arpents* l'inexorable transformation de notre terroir. Il suffisait qu'un ironiste laissât éclater son iconoclasme joyeux et caricatural parmi les petites gens de nos faubourgs pour que notre société en ressentit un profond malaise. C'était en 1943. Roger Lemelin venait de publier *Au pied de la pente douce*. En 1945, dans *Bonheur d'occasion*, ce futur Prix Femina, une femme marchait au même pas que les prolétaires de nos villes et la rumeur de ce triste piétinement à la poursuite d'un insaisissable bonheur ne voulait plus mourir. Gabrielle Roy dans ce roman n'annonçait pas simplement l'urbanisation de notre roman mais encore l'industrialisation de cette civilisation québécoise qui, à l'encontre de sa géographie et de son époque, s'était résolument voulue terrienne.

UNE PAROLE ENFIN LIBÉRÉE

Les jeux étaient faits. La réalité du Québec commençait de l'emporter sur le rêve et la littérature sur l'apologétique : le Québec faisait son entrée dans le vingtième siècle et sa littérature s'engageait fiévreusement du côté du réel et de la liberté, fût-elle spirituelle ou autre.

Notre littérature, sortie de son ornière panégyrique, se trouvait irréductiblement engagée dans la voie d'une authenticité qui, au-delà d'une littérature de simple constat, devait passer par le refus et la négation. Notre contexte rendait inévitable cette étape. A chaque pas en avant, nos écrivains ne mesuraient que mieux leur solitude et leur difficulté d'être. On ne rejette pas du jour au lendemain le poids d'une aliénation séculaire et nos écrivains le savent mieux que quiconque, eux dont les œuvres nous ont menés aux frontières de l'incommunicabilité et du désespoir. Le refoulement étouffait trop l'homme d'ici et sa parole pour que son élan vers la vie ne fit éclater ces cadres où il ne voyait plus que les barreaux d'une prison. Cette volonté de vie, ce désir de retrouver l'universel à travers une parole enfin libérée acquièrent une intensité exemplaire dans ces lignes tirées du journal intime du héros de Françoise Loranger, dans son roman *Mathieu* qui est de 1949 :

« Tout ce qu'il y a d'inexprimable dans le cœur des hommes, depuis que sur la terre il y a des hommes et qu'ils souffrent, envahit ce soir les quatre murs de ma chambre comme une marée irrépressible, s'unissant, pour mieux m'étouffer, à l'inexprimable de ma propre vie. Je crève de tout ce qui n'a pas été dit qui voulait être dit : de toutes les pensées refoulées au plus creux de l'être ; de toutes les vaines aspirations du

cœur à se définir : de tous ces pauvres désirs de clarté, de délivrance ; du besoin de chacun de nous de se libérer de lui-même par des mots... »

On ne peut refuser à cette sourde clameur la valeur d'un témoignage authentique. L'acte créateur cherche ici désespérément à briser le cercle de son aliénation intérieure et, du coup, il exorcisera peut-être ce sentiment de culpabilité qui l'y enfermait.

UNE PATRIE À HABITER

Notre nouvelle littérature ne trahit pas la patrie par la distance qu'elle prend vis-à-vis d'un certain nationalisme qui a si bien su entraver ses premiers pas. Quand Alain Grandbois donne à notre solitude sa mesure universelle, quand le désir, dans l'œuvre d'Anne Hébert, fait le siège de notre puritanisme, quand Roland Giguère entreprend de donner à nos « solitaires et silencieuses cellules » les formes et les couleurs d'un monde rêvé, notre littérature entend tout simplement habiter une patrie qui ne soit pas une prison, mais un espace où elle puisse chanter parce qu'il fait bon d'y vivre.

Voilà rejoint, si l'on y songe bien, le point névralgique où notre littérature, incapable d'atteindre autrement sa pleine mesure artistique, loin de renier sa patrie nord-américaine, lui demande simplement ce lieu où puissent vivre des hommes à part entière. Si nous admettons que pour accéder à l'œuvre d'art il ne suffise pas à la littérature de se faire le simple reflet d'une société (et le premier siècle de notre histoire littéraire nous en fournit la meilleure preuve) comment ne pas reconnaître cette étroite dépendance où la littérature se trouve par rapport à cette réalité dont elle doit être le dépassement artistique, l'expression la plus complète et que l'écrivain, par sa puissance d'aimer, de souffrir et de comprendre, doit vivre mystérieusement avant que son œuvre en devienne la transmutation rêvée.

UN DESTIN À ASSUMER

Notre littérature, pour être authentiquement québécoise en même temps que littérature authentique, devait prendre racine dans un milieu humain fécondé par ces grandes passions inséparables de notre condition humaine et qui s'appellent joie et souffrance, bonheur et malheur, angoisse et espoir d'un destin librement assumé. A vouloir conjuguer ces combats de l'esprit et du sang, notre collectivité a dérivé vers une existence diminuée, coupée de la vie par une pensée intellectuellement abstraite et séparée de l'humain par une pensée religieuse qui, selon un de nos philosophes, « n'a jamais eu lieu » et n'a retenu du christianisme que « l'impératif et la défense ».

LE TEMPS DU RUGISSEMENT

Faut-il ensuite se surprendre que nos écrivains soient habités par le dur combat de la solitude, de l'incommunicabilité, de la mort et que les grandes œuvres se fassent attendre ? Faut-il s'étonner que l'écrivain, plus sensible que tout autre à ces contraintes intellectuelles et morales parce que plus violemment affecté, hisse, le premier, le drapeau d'une révolte qui le dresse contre lui-même et la société ? « Maintenant, nous sommes au temps du rugissement », écrit un de nos poètes les plus doués, Yves Préfontaine. Il faut être étrangement fermé à notre réalité sociale pour ne voir dans ces « rugissements » qu'une parodie de ce désespoir qui « tenaille » les héros de Malraux, Camus, Sartre et Bernanos. Voilà pourtant le jugement sommaire porté sur nos jeunes auteurs par Samuel Baillargeon dans son histoire de la *Littérature canadienne-française* publiée en 1957. A propos de nos jeunes poètes, il note que « dans certains milieux, le snobisme et le mimétisme remplacent les valeurs véritables » et il étend cette flétrissure aux romanciers nouveaux qui, « portés par un engouement livresque, traduisent trop servilement la culture et la sensibilité d'un autre peuple ». Non, cette sombre coloration de nos lettres ne relève pas d'une inspiration exotique ni d'un faux collage. Il me semble que seul un esprit cloîtré dans une vision livresque et abstraite pouvait, avec une confiance aussi sereine, travestir ainsi une inspiration que ces écrivains ne sauraient renier sans passer par le mensonge.

RÉVOLTE LARVÉE OU PRISE DE CONSCIENCE ?

Devant un rejet aussi net, on éprouve le besoin de préciser. Je ne vois rien d'emprunté dans ce pessimisme et il ne crée pas nécessairement, comme le voudraient certains, un état de rupture entre l'écrivain et son milieu. Et quand ce pessimisme se prolonge, comme c'est le cas, il faut une bonne conscience encrassée pour n'y distinguer qu'un masochisme infantile. L'écrivain, plus près de la vie, se bute à la médiocrité qui s'offre à lui dès que son être charnel recherche le contact de l'expérience collective et veut lui donner expression. Ecrire, c'est un métier pas comme les autres mais c'en est un. L'écrivain a pour premier outil la langue et celle-ci doit répondre aux exigences de son métier. Nos écrivains reconnaissent vite à l'usage que cette langue dévoile l'indigence et les craintes d'une civilisation qui n'a jamais su exorciser sa méfiance de la réalité qu'elle s'est toujours appliquée à nier. Résultat ? Une société de pauvres vivants. Des hommes à qui une stérilité égale interdit une langue et une pensée adultes. Langage et vie ne sont que l'envers et l'endroit du drame où notre littérature se trouve aujourd'hui engagée. Comment l'écrivain donnerait-il l'expression parfaite dont il rêve à des vies informes, à cette parole humiliée dont il est lui-même solidaire ? Comment ne se révolterait-il pas contre cette pauvreté humaine et linguistique et contre cette société au premier chef responsable ? Ou trouverait-on une collectivité qui ait tant parlé de la langue et où celle-ci se trouve aussi effectivement diminuée ? On alléguera bien sûr le traumatisme de la conquête mais l'attribution de notre pauvreté linguistique à la présence anglaise n'exclut pas le réflexe d'une bonne conscience en quête de faux-fuyants. C'est là s'abriter derrière un fatalisme qui situe le mal hors de soi pour mieux l'excuser. Ce n'est pas l'Anglais qui nous impose certains manuels d'un moralisme osmotique où nos enfants, tenus à l'écart du réel et de toute joie gratuite, apprennent si mal le français. Nous sommes restés étrangers à notre réalité. Mais le moyen pour ces enfants d'adhérer à une réalité qu'ils voient déjà semée de traquenards. C'est à ce niveau de notre existence que commence notre diminution d'être collective et notre langue, confiée aux soins d'un enseignement qui restera, tout au long de la route, plus soucieux de morale que d'esthétique, récoltera un jour sa récompense en abordant cette terre promise des morceaux choisis. Des réformes de l'enseignement ? On nous en promet. On nous assure même que ça change. Et, effectivement, les réformes s'amorcent au Québec. En attendant, chaque année depuis trop longtemps, une nouvelle promotion de jeunes s'en est allée grossir les rangs de ceux qui subissaient la vie ou de ceux qui, plus lucides, plus exigeants et conscients d'avoir été frustrés de leur héritage humain, se reconnaissent dans les pages de cette nouvelle littérature où certains s'obstinent à ne voir qu'une révolte larvée alors qu'elle est prise de conscience de notre réalité dans ce qu'elle a de plus douloureux.

VOYAGE AU BOUT DE LA NUIT

La pression *libératrice* de cette révolte, telle que je la vois, pousse nos lettres dans le sens d'une vie plus libre, plus généreusement humaine et par là elle se fait constructive ; elle apporte sa précieuse contribution à un profond besoin chez nous de liberté et de solidarité dans la mesure où elle est témoignage du présent et appel vers l'avenir. Si nos écrivains continuent d'écrire (et cela de plus en plus) n'est-ce pas parce que leurs protestations ne se séparent pas d'une espérance qui refuse la solitude, l'échec et la mort, parce qu'ils veulent, en maintenant la liberté de leur recherche, déboucher dans une interprétation totale de leur réalité. Leur révolte ne donne-t-elle pas aussi la mesure de leur adhésion à la collectivité canadienne-française ? Par-delà la solitude, le désespoir et la révolte, ces écrivains n'ont voulu au bout de leur nuit que mieux retrouver la vie. Cette vie, il me semble qu'elle est nommée dans ce passage du poète Yves Préfontaine :

« Et nous, ce peuple d'arrachis et de sel, où allons-nous. Peut-être vers un échec, mais si le contraire s'incarne dans l'avenir, notre victoire sera grande ». La confiance mesurée de ces lignes écarte évidemment cet optimisme messianique auquel on ne croit plus mais elle exclut également le pessimisme de ceux que fascine notre américanisation au point qu'ils ne reconnaissent plus à la langue française le pouvoir de rendre compte de notre réalité. Si notre littérature a lutté et désespérément pour se placer *sous le signe de l'homme et de la liberté*, ce n'est pas pour céder maintenant aux déterminismes d'une américanisation qui ferait l'économie de la langue française.

En regard de cette tentation dont l'illusion la plus dangereuse serait d'en minimiser la séduction et face à l'internationalisation des cultures qui marque notre demi-siècle, on comprendra mieux l'importance que prend, pour la vie et l'évolution de nos lettres, la double tâche d'affermir notre vie française en terre d'Amérique et d'humaniser notre vie collective.

Plus que la lecture, c'est l'étude sérieuse et généralisée de la littérature québécoise qu'il faut promouvoir ; notre passé et notre présent s'y trouvent, notre avenir s'y devine.

Tout le monde nous demande : « Pourquoi écrivez-vous ? » Moi, je renverse la question : pourquoi écrirais-je ? En effet, pourquoi m'astreindre à ce travail éreintant dont les résultats n'intéressent personne ? Comme pour tous les autres écrivains, vous tirez mes romans à deux ou trois mille exemplaires seulement, et vous n'arrivez même pas à les vendre tous. Nous sommes pourtant six millions de Canadiens français, six millions qui se disent forts, qui ont une personnalité, qui s'affirment, qui veulent s'unir et être maîtres chez eux ! Eh oui ! Mais notre bon peuple, particulièrement « béni de Dieu », se fout pas mal de sa propre littérature. Notre bon peuple a le ventre plein de victuailles américaines, la tête pleine de télévision et de films américains, et il ne s'est jamais demandé si une idée pouvait être plus importante qu'un hot-dog. (Je pense à ceux qui mangent des hot-dogs par distraction, et non pas à ceux qui aimeraient bien avoir dix sous pour s'en acheter un). Alors, l'esprit en repos, l'âme en paix, le bon peuple béni de Dieu mange de la saucisse et des frites. Cent fois par jour, on lui explique bien clairement que pour être heureux, il lui suffit de laver sa vaisselle avec tel savon plutôt que tel autre, que pour être vraiment heureux, il n'a qu'à boire du Coke, que pour connaître le bonheur le plus total, il suffit de cirer son plancher avec Clair, que pour se sentir au paradis, il suffit d'employer Miss Clairol. Voilà ce qu'on lui enseigne, à notre bon peuple. Le secret du bonheur, dans notre civilisation, ce n'est pas de lire un beau livre, d'avoir une grande idée, de se former l'esprit. L'esprit est invisible, il ne fait pas partie de notre civilisation. Et quand je dis « notre » civilisation, je m'avance beaucoup. Il s'agit plutôt d'un composé bâtard, le fruit d'une multitude de copulations entre les Etats-Unis, la France, le Québec, l'Ontario et l'Angleterre. Cette fornication multipartite a donné un enfant bien faible, il faut l'avouer.



SITUATION DE LA LANGUE

JEAN-CLAUDE CORBEIL

MOTIVATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

Une langue ne se parle que parce que des individus en ont besoin pour communiquer entre eux.

Plus précisément, une langue se parle lorsque des individus en ont besoin pour vivre : travail, loisir, commerce, amitié, amour.

La valeur esthétique de la langue, son apport culturel appartiennent à un ordre second de phénomènes : on ne saurait s'appuyer sur eux pour fonder l'existence d'une langue.

A cet égard, la situation de la langue française au Québec est rigoureusement anormale. En peu de mots, l'anomalie s'exprimerait de la manière suivante : il est possible de vivre au Québec sans connaître le français mais il est impossible d'y vivre en bénéficiant des mêmes avantages sans connaître l'anglais. Si l'on doute de la véracité de cette affirmation, on n'a qu'à méditer le comportement des immigrants. La plupart choisissent l'anglais, un petit nombre de français pour s'apercevoir rapidement qu'ils ont fait fausse route et qu'ils doivent s'astreindre à l'effort supplémentaire d'apprendre l'anglais. Nous n'assimilons pas les immigrants pour la raison bien simple que le français n'est pas indispensable au Québec. L'adolescent québécois, au moment où il se forge sa hiérarchie des valeurs, au moment où il prend conscience de lui-même et du monde, au moment où il envisage sa carrière, son métier, entend dire de toutes parts, de la bouche de ses propres compatriotes, que l'essentiel pour lui, quelle que soit son orientation, est de savoir parler anglais, sinon il se condamne aux postes subalternes, au gagne-petit. Quel visage présentent Montréal et la Province aux visiteurs étrangers ? Tout est fait pour permettre aux anglophones d'y vivre, de s'y promener sans problème, c'est-à-dire sans connaître la langue de la population : affichage bilingue, service bilingue, donc anglais, dans les restaurants, les hôtels, signalisation routière bilingue. C'est le travesti érigé en institution. Dans aucun pays, dans aucune région industrialisée où une langue est majoritaire, on observera un tel état de chose, pas même en Suisse, pays dont on cite à tort l'exemple pour légitimer le bilinguisme. On pourrait continuer l'énumération des faits, la conclusion seule nous importe : le prestige de la langue française au Québec, aux yeux des étrangers comme aux yeux d'une large partie de la population, est fortement compromis.

La motivation socio-économique est le facteur déterminant de l'évolution de notre langue. Tant que le français ne permettra pas à l'individu de gagner sa vie sans restriction aucune, l'évolution de notre langue sera dans une situation critique. On peut taire ou minimiser ce fait, il demeure qu'il est et qu'il sera déterminant à lui seul. Tous les autres aspects de la question sont liés à celui-là.

En ce domaine, nos gouvernements de toute tendance ont un rôle précis à jouer : celui de faire coïncider maîtrise de l'économie et expression française, celui de donner à la Province le visage de sa majorité, d'assurer d'abord et avant tout la diffusion de la langue et de la culture françaises sur son territoire (par exemple dans le domaine de la radio, de la télévision, du cinéma, de l'affichage, des raisons sociales). Les syndicats aussi ont des responsabilités : imposer le français comme unique langue de travail. Nous tous, en tant qu'individus, nous avons aussi notre rôle : celui de parler français, d'abord et avant tout, en nous refusant à ce que certains croient être de la politesse, mais qui n'est qu'ou démission ou intérêt mercantile.

Des intentions aussi nettes passeront pour de l'intransigeance. Réaction passagère, qui durera le temps de liquider de vieilles craintes et d'acquiescer une nouvelle manière de voir les choses. Ensuite, la situation nouvelle que nous souhaitons paraître normale à tout le monde. Chose certaine, c'est à nous de façonner le Québec, personne ne nous fera de cadeau.

Actuellement, la langue française évolue au Québec en deux directions : a) vers la formation d'un créole franco-anglais, analogue à celui qu'on trouve dans les Antilles, créole qu'on désigne sous le terme péjoratif et vulgaire de « joual » ; b) vers un français de plus en plus identique à celui de Paris, de Genève, un français standard qu'on nomme depuis peu français international.

Chaque tendance s'observe dans des couches sociologiques assez bien délimitées. La première est le fait de la classe ouvrière, terrain propice où parler est instinctif, rarement réfléchi. Se rattachent à cette tendance tous ceux que leur travail met en contact quotidien avec l'anglais. Donc phénomène des villes, phénomène majoritaire.

La deuxième coïncide en gros avec la classe dite intellectuelle : artistes, professeurs, écrivains, annonceurs, producteurs, professionnels ; en général, des personnes instruites, chez qui le goût est développé, pour qui s'attache une valeur esthétique au fait de parler, donc un choix réfléchi, appuyé sur la réflexion. Entre ces deux tendances, donc entre ces deux groupes, l'opposition est pour ainsi dire absolue : un seul lien, le mépris réciproque, dont l'usage de la langue cristallise les manifestations.

Quelle tendance orientera l'évolution linguistique du Québec ? En faveur de la première joue la loi du plus grand nombre et celle du moindre effort, forces toutes deux puissantes. La seconde est minoritaire et exige beaucoup de nous : conscience linguistique en éveil, donc développement de l'instruction et raffinement du goût, esprit combatif, avec le risque inévitable d'être mal interprété.

L'évolution de notre langue, comme celle de toutes les autres, est liée aux trois facteurs suivants : a) la motivation socio-économique de la langue ; b) les conditions dans lesquelles s'effectue la transmission de la langue ; c) la dynamique des contacts linguistiques.

Nous avons l'intention de reprendre chacun de ces facteurs en les appliquant à la situation actuelle de la langue française au Québec.

TRANSMISSION DE LA LANGUE

La langue maternelle se transmet de génération en génération.

Tout au long de sa vie, sauf peut-être une très brève période de la petite enfance, l'individu est à la fois le sujet et l'agent de cette transmission.

L'acquisition de la langue est provoquée par le besoin que ressent l'individu d'être accepté par le ou les groupes où il vit. On s'intègre d'abord à son milieu familial, ensuite à son quartier, enfin aux divers milieux de travail ou de loisir.

L'école participe à la transmission de la langue. Son action est de courte durée, si on en juge par rapport à la durée totale de la vie de l'individu. Son influence cependant est ou peut être profonde, d'après l'importance que la société lui accorde.

Une certaine expérience de l'enseignement du français à des classes et dans des milieux diversifiés nous inspire quelques remarques.

D'une manière générale, la qualité de la langue transmise par le milieu familial à l'enfant est médiocre. Les parents sont de mauvais modèles, ne se préoccupent absolument pas de bien ou de mal parler, se désintéressent de la manière dont leurs enfants parlent. Au départ, l'enfant est déformé. Premier handicap pour l'école. De plus, souvent le milieu familial tourné en ridicule les exigences de l'école, surtout en matière de correction linguistique. Enfin, le milieu familial, engagé dans le travail, magnifie aux yeux de l'enfant la langue anglaise et fait pression sur l'école pour qu'on y enseigne de plus en plus d'anglais, de plus en plus tôt (dès la maternelle, par exemple), ne comprenant pas qu'au Québec, en agissant ainsi, on précipite l'évolution de notre langue vers le créole, on diminue la nécessité du français, on mine son prestige. Il n'y a pas à compter sur l'aide, le support du milieu familial pour enseigner aujourd'hui le français.

Au contraire, la pédagogie du français au Québec doit tenir un compte rigoureux de la situation linguistique de la population et prévoir les étapes d'une transformation de cette situation. Ce sera une pédagogie d'état de guerre. Or, à venir jusqu'à maintenant, on a enseigné le français au Québec de la même manière que partout ailleurs, souvent avec les mêmes manuels. D'une part, on a divisé la tâche de la manière suivante : le milieu familial assure l'acquisition de la langue parlée, l'école assure l'acquisition de la langue écrite. Conclusion : hiatus complet entre les deux formes de la langue ; les gens apprennent à écrire, jamais à parler. La langue écrite se discipline au contact d'une norme, la langue parlée évolue librement, la bride sur le dos, de plus en plus rapidement. D'autre part, on passe sous silence tous les problèmes qui proviennent soit de notre histoire linguistique, soit de notre intégration au continent nord-américain. Encore aujourd'hui, cette question est taboue. Le maître est aussi ignorant que l'élève de la manière dont il faut discuter les écarts entre notre parler et celui de la France, par exemple. D'où préjugé, passion. Nous devons inventer notre propre pédagogie du français et les manuels qui l'incarneront.

Le professeur de français, à bien des égards, n'est pas un professeur comme les autres.

Il ne peut restreindre son action à la stricte transmission de certaines connaissances sans causer préjudice à ses élèves et à la nation tout entière. Il y a interdépendance étroite entre connaissance de la langue maternelle et développement intellectuel : l'un ne va pas sans l'autre. Le niveau intellectuel moyen d'une population est lié à sa connaissance de la langue. Le professeur de français se doit d'être conscient de cette responsabilité. Objectif de l'enseignement : donner à l'ensemble de la population un pouvoir d'expression (par la parole et l'écriture) de plus en plus grand, de plus en plus raffiné.

Dans l'enseignement du français, le professeur se compromet. Il donne la mesure de sa propre maîtrise de la langue, de sa culture, de sa richesse intellectuelle. Il partage avec ses élèves les mêmes difficultés d'être de langue française en Amérique. Il exige des élèves un effort constant dont la motivation n'est pas toujours évidente. Il doit faire face aux pressions souvent néfastes du milieu social. Il propose le raffinement à une société qui pense au rendement et au profit immédiat. Il côtoie des collègues dont la langue laisse souvent à désirer : non seulement ne peut-il compter sur eux, mais leur présence en classe sape son enseignement. Ce faisceau de faits explique peut-être le découragement, le pessimisme qu'on observe chez les professeurs de français, source fréquente d'un laisser-aller, tentation de réduire l'enseignement du français à la mémorisation de certaines règles ou de certaines dates, abandon de la composition française, suppression de la dictée, acceptation de la négligence orthographique, démission à l'égard des déformations de la langue parlée.

Un redressement rapide et énergique s'impose. Il tient en peu de mots. Tout professeur de français. On ne peut donc tolérer dans l'enseignement, des gens dont la langue, parlée ou écrite, n'est pas de qualité. La correction linguistique doit être appréciée dans l'enseignement de toutes les matières. La pédagogie du français doit viser l'excellence, excellence de l'expression orale et écrite, donc être exigeante et constante dans ses exigences.

DYNAMIQUE DES CONTACTS LINGUISTIQUES

Le fait que nous vivions dans un Canada à majorité anglophone et au contact des Etats-Unis a joué et joue contre nous, au point de vue linguistique, de bien des manières. On en a beaucoup parlé. Nous nous en tiendrons à ce qu'il nous semble nécessaire de souligner.

Le peuple québécois s'anglicise. Pression du milieu de travail, que nous pouvons modifier. Mais aussi, présence envahissante des produits américains, qui portent des noms américains et qui s'accompagnent de documentation rédigée en anglais. Et enfin, présence de la télévision et du cinéma américains. Plus subtil est l'apport de la science américaine : on ne peut refuser aux hommes de science canadiens-français de s'intéresser aux recherches américaines, mais on ne peut, non plus, taire certains inconvenients : connaissance presque exclusive de la science américaine, terminologie anglaise, incapacité chez certains hommes de science de penser leur spécialité en français, préjugé défavorable à l'égard de la science française et à l'égard du français comme langue scientifique.

Notre situation est donc la suivante : a) nous vivons en symbiose avec l'anglais ; b) nos emprunts à l'anglais sont nettement trop nombreux et dé-

*Nous avons beaucoup vécu le seuil des maisons
se creusait nous disions
Ici il y avait un arbre et là une demeure ici des
hommes mûrissaient comme une parabole
Notre infirmité fut de payer tribut de mots aux
arpenteurs de mort de dire et non de faire d'observer
non d'ordonner
Une fois de plus le sol trembla
Ici et là et l'arbre la demeure et la pierre se
confondirent...
Ici vient le temps de réalités plus dures et d'un
langage plus entier.*

Michel Van Schendel,
Variations sur la pierre, Editions de l'Hexagone,
Montréal, 1964, p. 39.

passent la capacité d'absorption d'une langue; c) nous n'assimilons plus les emprunts, symptôme d'une grave maladie de la langue.

La reprise de nos contacts avec la France aidera au redressement de cette situation. Mais il faudrait qu'ils s'intensifient beaucoup et rapidement, qu'ils touchent les disciplines scientifiques, et surtout qu'ils atteignent la masse.

Le bilinguisme est un danger. Il confirme le prestige de la langue anglaise: ce sont les Canadiens français qui sont bilingues. Il accélère l'anglicisation: il est difficile de bien parler deux langues, exceptionnel même. Il sert d'écran de fumée pour masquer des évidences éclatantes: un peuple n'est jamais bilingue; l'unilinguisme du Québec est une chose normale; seule une minorité d'individus peuvent être bilingues; on ne peut édifier la vie quotidienne de tout un peuple sur la nécessité de connaître deux langues; notre situation géographique n'impose pas à tout le monde d'être bilingue, mais seulement à un petit nombre, au petit nombre des cadres supérieurs bien formés et capables de l'être sans contamination.

L'enseignement du français ou de l'anglais comme langue seconde n'a pas comme objectif le bilinguisme complet de la population. C'est une utopie. Tous les individus ne sont pas également aptes à l'apprentissage d'une langue étrangère, pour toutes sortes de raisons: degré et type d'intelligence, motivation, intérêt, fidélité de l'oreille, souplesse articulo-phonatoire. On n'arrive pas encore bien à mesurer par des tests l'aptitude linguistique d'un élève, mais on sait qu'elle est inégale et beaucoup de psycho-pédagogues poursuivent des recherches en ce domaine. L'enseignement d'une langue seconde vise à donner au plus grand nombre d'individus si on le veut, une connaissance élémentaire de la langue, au moins suffisante pour qu'ils puissent se débrouiller, et une initiation à une culture autre que la leur, qui leur ouvre des horizons et les rende tolérants à l'égard des différences culturelles. L'enseignement des langues secondes devrait se dépolitiser au Canada. On n'enseigne pas le français parce qu'il y a des Canadiens de langue française, ou l'anglais parce qu'il y a des Canadiens de langue anglaise. On enseigne le français parce que la langue et la culture françaises existent. Même s'il n'y avait pas un seul Canadien de langue française au Canada, on y enseignerait le français, comme on le fait aux Etats-Unis. La résistance de nombreux Canadiens français ou de nombreux Canadiens anglais à l'égard de la langue de l'autre groupe reflète des tensions politiques. Sur le plan culturel, c'est une perte nette et regrettable.

CONCLUSIONS

Nous avons ramené à trois les facteurs de l'évolution linguistique:

a) la motivation socio-économique

L'évolution du français au Québec est intimement liée à la manière dont nous participons à l'activité économique. A cet égard, il est nécessaire et urgent que le français devienne la langue normale d'existence de la plus grande majorité des Québécois. Sinon, la créolisation de notre langue ira s'accroissant, d'abord dans les villes, puis dans les campagnes. On ne peut s'attendre à ce qu'une langue sans prestige soit une langue de qualité.

b) la transmission de la langue

L'Ecole québécoise n'arrive pas actuellement à orienter l'évolution linguistique de notre langue. Une action rapide s'impose: mise au point d'une pédagogie du français qui tienne compte, au départ, de la langue de l'enfant pour l'amener peu à peu à une plus grande souplesse linguistique mais sans jamais le paralyser, grande compétence des professeurs et des institutrices, manuels adaptés à nos besoins et reflétant notre culture à la fois française et canadienne.

c) la dynamique des contacts linguistiques

Notre insertion dans le continent nord-américain joue nettement contre nous au point de vue linguistique.

Nous devons à la fois éviter la tentation de l'isolement culturel et linguistique, et contrôler rigoureusement la pénétration de l'anglais dans notre vie et notre langue. A ce sujet, il nous apparaît que le bilinguisme doit demeurer un fait individuel et ne devenir institutionnel que pour certains aspects bien particuliers de notre vie politique: justice, transport, textes de loi, service diplomatique, administration, forces armées, etc. Le bilinguisme au sein d'une population entière est l'indice d'un état avancé d'assimilation. Tout effort pour assurer le bilinguisme de la population québécoise provoquerait, à long terme, la disparition du français au Québec.

Des rapports étroits et fréquents avec les autres pays de langue française serviraient de contre-poids à la présence anglo-saxonne et rehausseraient à nos propres yeux le prestige de la langue et de la culture françaises.

Il est inutile de nous leurrer: nous ne pouvons pas considérer notre avenir linguistique avec sérénité, avec la calme assurance que demain sera comme hier. La créolisation de notre langue est commencée, il faut être initié pour comprendre nos gens. Si le processus se continue, le français sera une langue étrangère au Québec. Nous sommes en état de siège.

JEAN-CLAUDE CORBEIL: Professeur de linguistique, Ecole normale Ville-Marie.

— Tu vas descendre me demande quelqu'un ?

Je sursaute.

— Nous n'avons pas gardé les vaches ensemble monsieur.

Je sais que je suis ridicule, mais je n'y peux rien. C'est une réaction parfaitement spontanée qui vient de m'échapper. L'autre surpris, ne comprend pas.

— Tu vas descendre, répète-t-il avec un air engageant ?

— Mais voyons, laissez-le descendre, dit Rita en me tirant par la manche. C'est un Bloke. Il ne comprend pas le français.

— On ne dit pas tu, on dit monsieur.

Le visage de l'inconnu devient tout rouge. Je le prends par les épaules et je le repousse. L'autobus s'arrête.

— Répétez tout de suite ou vous ne descendez pas.

— Vous, répétez docilement l'inconnu. Vous !

De toute évidence je lui fais peur. Derrière moi quelqu'un éclate de rire. Une femme dit à voix haute :

— Il a raison, le jeune homme. Faut qu'ils parlent français. On est chez nous, après tout. C'est à eux de s'y faire.

L'inconnu disparaît et l'autobus repart.

— Pourquoi tu fais une telle histoire, chuchote Rita. Tout le monde nous regarde. Viens-t-en.

Nous voilà devant le terminus des autobus qui vont dans les Laurentides. Rita est rouge de colère.

— T'es bête.

— Je ne veux pas qu'on me tutoie. Tu m'entends !

— Mais puisque je te dis que c'est un Canadien-anglais. C'est comme ça qu'ils parlent. Il y a bien de quoi faire une telle histoire.

Comment lui expliquer cet autre monde. Comment lui faire comprendre l'humiliation des vaincus que tutoyaient les vainqueurs. Comment lui raconter...

Assise à côté de moi Rita se poudre le nez. Que sait-elle du mépris de la dignité humaine ? De ces petits faits et gestes, insignifiants en apparence, qui humilient plus sûrement que les grandes déclarations de principes ?

Alice Parizeau,

Rue Sherbrooke ouest, roman, Le Cercle du Livre de France, 1967, pp. 79-80.

« Il y a cent ans, le Québec a perdu une bataille politique ; il y a cinquante ans, il a perdu celle des richesses naturelles et de l'industrie ; aujourd'hui, nous sommes à perdre la bataille culturelle. La culture est un marché de communications, ce n'est plus le domaine pur de la gratuité pour solitaires... Ailleurs, au Canada, d'autres s'organisent scientifiquement, et ils nous « auront » encore une fois. L'art n'est pas une course ; l'organisation, oui ». Richard Lacroix, *Culture Vivante*, no. 5, 1967.



ANDRÉ CHARBONNEAU
PIERRE SAUCIER

Dans le domaine culturel, Québec est en plein désarroi. On discute de priorités et on s'interroge gravement pour savoir s'il faut investir dans l'économie avant de développer notre culture ! Récemment, deux revues se sont livrées à un petit jeu de ping-pong culturel. Godbout a ouvert le jeu avec une « drive » magistrale. Il proposait rien moins qu'un budget de cent millions pour un nouveau ministère dit de la culture qui remplacerait l'actuel ministère des Affaires culturelles. Et il prophétisait qu'à défaut de ces cents millions le Québec serait dans vingt ans « un Mississipi de langue française ». A quoi, le savoureux Yerri Kempf répliquait : « Cette fois la culture du Québec sera sauvée... en 1980... On va planifier tout ça... une sorte de Manicouagan culturel ». Au risque de passer pour des praticiens thomistes du juste milieu il nous paraît que la vérité, ou plutôt le simple bon sens se situe dans une recherche plus englobante.

QUELLE CULTURE ?

Au départ, la querelle des priorités nous paraît vaine. Nous n'avons pas le choix : toute politique de culture s'articule sur une politique économique. D'un secteur à l'autre, il y a une interdépendance et une interaction continues. Il s'agirait plutôt de savoir quelle culture on veut promouvoir. La culture folklorique et traditionnelle d'hier ou la culture de l'âge des moyens de communication de masse ?

LA BATAILLE

RETARDS À COMBLER

Théâtre, éditions de luxe, opéra, bourses de petits conservatoires, prix littéraires, tout l'arsenal du culturel traditionnel et petit bourgeois est aujourd'hui vigoureusement défendu, avec un budget exorbitant de quelque 18 millions. En attendant, la culture réelle qui passe à travers les moyens de diffusion efficaces échappent à tout contrôle : diffusion du livre risible et anarchique, presse vasalisée, radio-télévision de consommation, cinéma des autres, etc. D'une part, le gouvernement fédéral, privilégiant indûment l'outil au détriment de sa fin, le message, tente de justifier son intrusion dans un champ qui ne lui appartient pas ; d'autre part, le Québec avec une inconscience suicidaire a gravement négligé d'occuper un champ qui lui revenait de droit. On ne peut, en effet, dissocier artificiellement culture et éducation.

La culture est ni un ornement ni un trésor jalousement gardé pour le club des « happy few », c'est au contraire rien moins que la respiration quotidienne d'un peuple. La culture englobe tout, contrairement aux distinctions traditionnelles qui compartimentent les activités humaines en couples, culture-éducation, travail-loisir, et l'homme lui-même en groupes d'âge, étanches. « Laissons aux anglais les choses matérielles, notre vocation est du côté de l'esprit » : beau principe d'aliénation.

Certes, la culture se transmet d'âge en âge mais chaque génération invente ses propres modes de transmission. Il est temps d'assumer dans une organisation d'ensemble les modes majeurs de transmission de la culture que d'autres ont déjà depuis plus d'un demi-siècle développés dans une optique qui nous est étrangère. Outre ce retard à combler, notre incurie à prévoir l'avenir nous prépare une asphyxie culturelle que nos dirigeants ne paraissent même pas soupçonner.

Si déjà les moyens audio-visuels actuels entament notre culture, parce que nous ne sommes que des consommateurs, que dire des moyens audio-visuels révolutionnaires qu'on s'apprête à mettre en place, à notre insu. L'Expo 67 nous donne déjà un avant-goût éloquent de la puissance des techniques nouvelles qui dans moins de vingt ans auront envahi toute notre existence et tous les recoins de notre territoire.

MENACES À ÉCARTER

La pédagogie traditionnelle ne peut plus répondre aux besoins et à la sensibilité nouvelle à l'âge où l'éducation est devenue permanente et où tout le milieu environnant baigne dans l'audio-visuel. La zone scolaire éclate, elle ne peut plus se limiter à l'école. Pour répondre à ces besoins de la troisième révolution industrielle, s'est créée aux Etats-Unis, ce qu'on appelle *l'industrie scolaire*.

Alors que le budget d'opération et celui de la construction absorbent la presque totalité du budget scolaire au Québec, et que le secteur des publications n'en assure qu'un très faible pourcentage, aux Etats-Unis on assiste au renversement de cet équilibre. En effet, depuis 1959, les maisons d'édition américaines devenues de gigantesques sociétés anonymes, ont fusionné entre elles et se sont couplées avec les industries de l'électronique de manière à fonder quelque 120 nouvelles industries dites « industries scolaires ». Ainsi, non seulement les nouvelles pédagogues ne sortent plus des écoles traditionnelles mais ils se forment au sein de l'industrie. De plus, alors que tout en éducation se déroulait à l'intérieur de la zone scolaire, sous le contrôle de l'Eglise et de l'Etat, demain le commerce et l'industrie relègueront la politique au rang de simple observateur.

LE CULTURELLE

CHAMBARDEMENT MASSIF

L'entrée des « machines à enseigner » sur notre territoire est inévitable, parce qu'elles possèdent des propriétés de souplesse et de diversification très grandes, parce qu'elles s'adaptent à l'individu selon ses possibilités et ses besoins, parce qu'elles tiennent compte des réactions de l'étudiant et se réajustent immédiatement selon sa demande, bref parce qu'elles répondent parfaitement à la culture nouvelle. Pour en avoir une illustration vivante, il suffit de se rendre au pavillon du Canada et de voir ce que la combinaison de l'ordinateur, de l'écran téléviseur et du tableau de contrôle de l'étudiant permet au niveau pédagogique. Si dans la pédagogie traditionnelle, l'audio-visuel n'était qu'un support pour le maître, il est devenu l'instrument de celui qui apprend. Ainsi, l'arrivée des produits de l'industrie scolaire tels les laboratoires de langue, des vidéos, et des ordinateurs a changé le rôle de l'audio-visuel et modifié radicalement la fonction des professeurs. Qu'arrivera-t-il le jour où le maître aura été remplacé par un produit d'une industrie scolaire que nous ne possédons pas ? Qu'arrivera-t-il surtout quand la programmation de toutes ces machines nous arrivera toute cuite de l'étranger, imposant ses structures mentales à toute notre population ?

Une vision réaliste de la conjoncture nous interdit tout espoir d'implanter une industrie scolaire autochtone : l'avance insurmontable acquise aux Etats-Unis, le coût prohibitif des recherches et des installations nous obligent d'avance à composer avec les forces existantes. Un pays comme la France a dû lui-même y renoncer récemment. Encore les planificateurs français avaient-ils prévu ce développement alors qu'ici...

FAUT-IL CAPITULER ?

Que faire ? Cette bataille est-elle perdue d'avance et faut-il se résigner à ce que l'efficacité de cette technique se retourne contre nous pour nous assimiler à la majorité anglaise et au système néo-capitaliste du continent ? Comme il ne saurait être question de se priver de ces instruments indispensables à notre développement, il est urgent que le législateur ouvre les yeux, établisse une politique rationnelle de l'audio-visuel au Québec et prévoit par voie de législation les conditions d'implantation de l'industrie scolaire, qui déjà s'infiltrer ici et là subrepticement et de façon anarchique.

... OU PLANIFIER

Ne pouvant fabriquer le matériel, il nous reste à contrôler l'assemblage des composants et à négocier l'autonomie de la programmation. Il faut également préparer les spécialistes aptes non seulement à comprendre les mécanismes de cette pédagogie nouvelle, mais aussi à créer eux-mêmes les programmes qui répondront aux besoins spécifiques de la population québécoise. Face au colosse américain, la solidarité avec le monde francophone est plus que jamais indispensable. Certes on doit se réjouir de voir le gouvernement du Québec s'intéresser enfin à la télévision scolaire et mettre au point le projet-pilote régional du Saguenay-Lac Saint-Jean, fort remarquable d'ailleurs, mais on ne saurait se limiter à ce type d'expérience. La télévision scolaire doit s'intégrer à un programme beaucoup plus vaste qui suppose l'élaboration d'une politique audio-visuel globale.

PAS TUABLE

Et ils avancèrent plus vite. La fumée grossissait toujours, et toujours de plus en plus noire, montait, divisée, dans le ciel.

— On dirait que c'est pas loin de chez vous, fit Alexis.

Ils s'arrêtèrent un moment. L'avare, immobile, sec et brun comme un arbre, regardait droit devant lui. Il blêmait. Puis, soudain, il cria d'une voix atroce :

— C'est moi qui brûle !

Et il partit comme un éclair. Il courait aussi rapidement que tantôt. Deux fois, il tomba. Il se releva aussi vite pour courir plus fort. Alexis, qui avait jeté le câble au loin, le suivait de près.

— Je brûle, répétait l'avare d'une voix étranglée, et les deux bras devant lui, comme s'il voulait saisir quelque chose ou barrer le passage à une catastrophe qui se faisait inévitable.

Une fumée grise et dense sortait par les fenêtres et par la porte de la maison, tandis que d'autres, plus noires, couraient sur la toiture ou se dressaient vers le ciel en des contractions spasmodiques !

Séraphin approchait toujours, et sur sa figure, jaune et sèche comme l'avare, il sentait des souffles chargés d'odeurs de chaux et de cuir brûlés.

Avant qu'Alexis eût le temps de faire un geste, l'avare se précipita, affolé dans la porte de la cuisine, où il disparut, emporté par un nuage noir et opaque.

— Séraphin ! Es-tu fou ! criaient Alexis, désespéré.

Et il essaya de suivre l'avare dans la maison. Il eut juste le temps de l'entendre qui montait l'escalier au fond du haut côté... On entourait maintenant Alexis et on le déchirait de questions.

— Est-ce que Poudrier le sait, demanda le grand Bardeau ?

Alexis le regarda un moment, les yeux rouges et hagards. Puis montrant de sa main large et tremblante, le brassier, il hurla :

— Séraphin ? Mais il est là. Il brûle avec. Il est mort.

— Non ? Non ? Ça se peut pas, disaient...

CLAUDE-HENRI GRIGNON, Un Homme et son péché, roman, Les Editions du Vieux Chêne, Montréal, 1935.

Edition revue et corrigée, pp. 181-182, 184-185.

Nous n'avons rien dit encore du rôle que le Québec a à assumer en vue de faire cesser l'abrutissement des masses par les postes privés et de faire servir la radio et la télévision aux fins culturelles qu'elles devraient normalement assumer. Mise sur pied de conseils régionaux de la radiodiffusion, « pools » d'émissions à l'usage des stations, création d'un réseau permanent, etc, que de voies s'ouvrent devant nous si nous savions au moins nous intéresser à nos affaires. Que dire enfin du marché du disque ?

LE CINÉMA DES AUTRES

Si la télévision est livrée au jeu d'un mercantilisme éhonté qui fait fi de toutes les valeurs culturelles, peut-on croire que le cinéma a accédé à la liberté culturelle ? Cet art essentiel du 20^e siècle connaît une faveur indiscutable qui se traduit par des recettes substantielles (\$17,000,000 par année). Ces sommes vont enrichir les tiroirs-caisses de quelques maisons étrangères. C'est peut-être au Québec que l'éducation cinématographique est la plus avancée au Canada. Il n'est que de voir les succès phénoménaux du Festival international du film de Montréal et le délire qui a accompagné toutes les projections du cinquième festival du film canadien. Par ailleurs, nous ne manquons pas de créateurs très doués qui réussissent en dépit des pires difficultés — don quichotisme ou miracle — à créer bon an mal an cinq ou six longs métrages. Il faut espérer que les engagements formels pris par l'honorable Jean-Noël Tremblay, le 18 août 1967, se traduiront enfin par l'adoption d'une véritable politique cinématographique.

La création d'une direction générale du cinéma qui favorisera la création et régira le système de la distribution, sans compter qu'elle est une nécessité pour un peuple comme le nôtre, est une institution fondamentale dans quelques-uns des grands pays démocratiques (France, Suède, Italie). Tous les peuples qui veulent conserver vivante leur culture aident les créateurs de cinéma. Il n'existerait plus de cinéma français, si la France ne consacrait \$8,000,000 par année à l'aide au cinéma. De tous les arts populaires, le cinéma est le plus proche des foules, mais le peuple québécois ne trouve sur ses écrans que les résidus de la culture des autres, résidus qui lui sont imposés pour des mobiles d'ordre lucratif par des agences dirigées depuis Hollywood. Des peuples ont disparu à partir du moment où ils ont vécu du rêve des autres. Le premier cinéaste québécois de 1967, Jean-Pierre Lefebvre, ne cache pas sa profonde angoisse : « si nous ne gagnons pas, dit-il, la bataille du long métrage, c'en est fini du Québec ». Comme le disait l'Association professionnelle des cinéastes en mars 1964 au premier ministre du Québec : « le Québec ne peut rester aliéné vis-à-vis la création cinématographique sous peine de grave frustration culturelle de la population, puisque dans le monde entier toute culture vivante s'exprime dans le mode cinématographique ».

PSYCHOLOGIE ET TECHNIQUE DE LA COMMUNICATION

Monastère St-Albert-le-Grand
2715, Chemin de la Côte Ste-Catherine,
Montréal 26.

6 groupes en formation — lundi — mardi — mercredi
de 16 h. à 18 h.
de 19 h. 30 à 21 h. 30.

Inscriptions limitées à 15 participants par classe

Dates des cours : des 2, 3, 4 octobre 1967
aux 29, 30, 31 janvier 1968

Renseignements : 739-9797

LOI-CADRE DE L'INFORMATION

« Le journal est le livre du peuple », dit-on. Quel journal est offert quotidiennement au peuple québécois ? La cession de *La Presse* à un groupe financier très puissant qui contrôle déjà d'autres publications a reposé récemment de façon dramatique tout le problème de l'information. Les réactions de la presse anglophone à la visite de de Gaulle ainsi que celles de certaine presse vasalisée d'expression française (*Le Soleil*) en disent long sur le conditionnement auquel on soumet les masses. Un seul quotidien (*Le Devoir*) échappe aux diktats de l'ordre établi. Au panorama déprimant de la presse quotidienne, faut-il ajouter le spectacle ahurissant de la presse hebdomadaire à grand tirage ? Parmi les quelques moyens susceptibles de redresser la situation, citons : le Conseil de la presse, une agence Québec-Presses travaillant en liaison étroite avec France-Presses, la création d'un Institut de recherches sur l'information et l'adoption d'une loi-cadre de la presse.

ENJEU DE LA BATAILLE

Le jeune ministère des Affaires culturelles — c'était normal — a consacré toutes ses énergies initiales à la mise en ordre et à l'essor de la culture traditionnelle. Son deuxième souffle, nous semble-t-il, pour répondre aux impératifs contemporains devrait mettre l'accent sur la création de services correspondants à tous les grands moyens modernes de diffusion culturelle : radio-télévision, cinéma, information... Après tout, Jacques Godbout n'a peut-être pas tort : c'est sans doute un programme de cent millions !

Chose certaine, il faut délaissier les projets à court terme et les batailles stériles comme la querelle de l'édition pour s'engager résolument dans une véritable politique à long terme qui mette en œuvre tous les grands moyens modernes de diffusion culturelle. Faute de quoi, nous restons au folklore, à Maria Chapdelaine et à Ti-coq. Allons-nous perdre la Bataille culturelle ?

ÉDUCATION ET DÉVELOPPEMENT



PIERRE DANDURAND

Si l'on voulait en quelques mots caractériser la place et le sens que prend l'éducation dans la plupart des sociétés contemporaines, on pourrait le faire en rappelant d'abord l'affluence des jeunes et des adultes dans les institutions scolaires, en rappelant aussi le fait que l'éducation est maintenant perçue comme un facteur dynamique du développement économique, social et culturel d'une collectivité.

Ainsi l'expérience qu'a vécu le Québec ces dernières années et celle qu'il poursuivra dans les années à venir s'inscrit dans un courant qui dépasse largement les frontières provinciales.

Ceci dit, il reste que le Québec vit cette expérience avec ses particularités et c'est en tenant compte de ces particularités que nous nous poserons quelques questions sur la place et le sens que prendra l'éducation dans l'avenir de la société québécoise.

Les points que nous aborderons ont été choisis en fonction d'une préoccupation de base qui est celle de prévoir le rôle futur de l'éducation dans le développement du Québec. Après avoir rapidement présenté la situation en rappelant le climat et en donnant quelques indications quantitatives sur l'ampleur que prend l'effort de scolarisation au Québec, nous discuterons trois questions qui nous apparaissent importantes en fonction du thème même de cet article : l'aménagement de relations nécessaires entre le système scolaire et les institutions économiques, l'ambiguïté et la difficulté de réalisation d'une politique scolaire qui poursuit à la fois des objectifs sociaux et économiques, enfin certaines implications sociales et culturelles à prévoir à la suite du mouvement de scolarisation qui se poursuit au Québec.

LE CLIMAT

Particulièrement depuis 1960, la question scolaire a retenu l'attention de la population québécoise. Peu de gens, peu d'organismes n'ont pas été directement ou indirectement touchés par cette question.

Il est apparu que les parents avaient des aspirations élevées, sinon irréalistes, quant au degré de scolarisation que devaient atteindre leurs enfants. On a vu s'opérer des réaménagements et un développement spectaculaire du système scolaire v.g. remise en cause des rôles de l'Église et de l'État dans l'éducation, affluence des jeunes dans les institutions secondaires et supérieures, mise en place de nouvelles structures d'enseignement, etc.).

Quelles significations a-t-on donné à ces transformations? Il y en a eu plusieurs. Retenons d'abord qu'on y a vu le signe que le Québec s'adaptait enfin à son rôle de société industrielle. Bien plus, on a rapidement adopté l'idée que l'éducation pouvait se présenter comme un facteur important de promotion économique, sociale et culturelle de la collectivité. Il est facile de comprendre quelle résonance pouvaient avoir chez nous de telles dimensions attachées à l'éducation. Enfin, rappelons un sous-thème, plus prosaïque mais qui ne manque pas d'attrait : s'instruire, c'est s'enrichir. Là se retrouve l'idée de promotion mais retraduite en terme de promotion individuelle. Ces éléments idéologiques allaient justifier et orienter certaines politiques. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point.

QUELQUES PRÉCISIONS QUANTITATIVES

Le Québec depuis les années '50 a vu affluer dans ses écoles une population de jeunes numériquement et proportionnellement de plus en plus considérable. De 1951 à 1961, le taux de scolarisation des jeunes de 5 à 19 ans est passé de 60% à 73%. Pendant la même décennie, celui des 15-19 ans est passé d'environ 30% à 50%. Ce qui ne corrigeait pas le fait que le Québec, en 1961, demeurait l'une des provinces où le taux de scolarisation était le moins élevé au Canada. (*Relevé de l'enseignement élémentaire et secondaire, 1961-62*, Bureau fédéral de la statistique, (cat. no. 81-210), pp. 24, 25).

On prévoit que pour les années 1980 les effectifs scolaires seront de plus de 2 millions et qu'ainsi environ 65% des jeunes de 5 à 24 ans fréquenteront l'école. (*Rapport de la commission royale d'enquête sur l'enseignement*, Québec, 1964, p. 395.) A ce moment-là, plus de 90,000 jeunes poursuivraient des études universitaires.

Depuis 1960, la part du budget du gouvernement provincial consacré à l'éducation oscille autour de 30%. Pour l'exercice financier 1967-68, les dépenses du ministère de l'Éducation sont fixées à plus de 700 millions de dollars. Si on ajoute l'apport des commissions scolaires, il y aura un milliard puisé aux fonds publics et dépensé aux fins d'éducation.

Avec la progression du taux de scolarisation et l'augmentation du coût de l'enseignement, ces dépenses sont appelées à croître encore dans les années à venir.

LE RÔLE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DANS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Pour établir le rôle que le système scolaire peut avoir dans le développement économique, il est de première importance de connaître quelles relations ce système scolaire veut et pourra entretenir avec les institutions économiques. Nous nous arrêterons ici à discuter du rôle et des projets du ministère de l'Éducation, organisme qui est et qui sera sans doute dans les années à venir l'agent le plus représentatif de l'ensemble de notre système scolaire.

Le contexte de l'action

Le système scolaire québécois, on le sait, a été par le passé un système fermé — n'entretenant des liens étroits qu'avec une institution, l'Église — et peu préoccupé de s'ajuster au développement économique et de le favoriser.

Les transformations récentes, la création du ministère de l'Éducation ont fait que l'éducation est devenue, pour une large part, la responsabilité de l'État. Si, entre l'Église, l'État et l'éducation, les réalisations se sont précisées, on reste encore incertain quant aux relations qui s'établiront entre le ministère de l'Éducation et les institutions économiques.

L'un des postulats de la politique scolaire des dernières années a été que l'éducation (entendue dans le sens d'ins-truction) est un facteur important de croissance, de développement économique. Le Québec, pour assumer son rôle de société industrielle, se devait d'adapter son système d'enseignement aux exigences d'une économie développée, d'une économie grande « consommatrice » de connaissances techniques et scientifiques. Nous pouvons voir là le projet d'une participation active, dynamique à l'économie québécoise.

De plus, en se donnant un ministère de l'Éducation, le Québec se créait un premier instrument de planification qui pouvait être fort appréciable dans l'application d'une politique économique et sociale. Cependant, et c'est là sans contredit une lacune dans la situation du Québec, l'éducation demeure le seul secteur de l'activité où l'on dispose d'un organisme planificateur. C'est un fait bien connu par ailleurs que le contrôle réel du développement économique échappe au gouvernement québécois et qu'une planification en ce domaine ne peut être que partielle et / ou à court terme. On peut donc dire que dans la perspective du développement économique, le ministère de l'Éducation se trouve dans la situation ou de ne prendre aucune initiative ou d'en prendre mais sans que son action puisse être appuyée par un organisme de planification économique efficace.

Le défi

Ainsi l'action du ministère de l'Éducation est et sera singulièrement entravée en ce qui concerne ses possibilités de contribution à une planification économique et par là même son rôle dans le développement économique devient moins facile. Il n'a pas à régler son action de façon à soutenir une politique économique établie mais il a le choix entre répondre au besoin d'une croissance normale de l'économie ou chercher par les « moyens du bord » à activer cette croissance économique. Dans l'une ou l'autre perspective, il y a toujours le risque d'un ajustement précaire aux besoins économiques.

Cette dimension de la situation n'a pas pris jusqu'à maintenant le relief qu'elle pourra avoir d'ici quelques années. D'une part, le niveau de scolarisation du Québec étant particulièrement faible, une diffusion plus large et plus considérable de la connaissance pouvait être absorbée sans que les objectifs soient nécessairement spécifiés et sans qu'on se pose trop de questions sur la pertinence, en fonction des besoins économiques, de l'enseignement reçu. D'autre part, ce n'est que depuis quelques années que des cohortes importantes de jeunes plus scolarisés se présentent sur le marché du travail. On sent qu'il faudra bientôt « rendre des comptes » à ces jeunes qui sont passés dans les cadres des institutions scolaires et qu'il faut maintenant intégrer au monde du travail.

Il semble difficile d'imaginer que la situation puisse se maintenir indéfiniment telle qu'elle est. Il faudra que la planification en éducation provoque la création d'« outils » nécessaires à une meilleure planification économique. Il faudra peut-être aussi que le ministère de l'Éducation clarifie le rôle qu'il s'est assigné. Selon les circonstances, l'objectif du développement optimum des ressources humaines a ou n'a pas priorité sur les besoins prévus de l'économie. Cette ambiguïté apparaît manifestement dans le cas d'une politique scolaire, la polyvalence de l'enseignement.

UN EXEMPLE : LA POLYVALENCE

Nous avons dans l'introduction d'un enseignement secondaire polyvalent un exemple de l'ambiguïté et des difficultés que peut présenter une politique qui vise un développement optimum des ressources humaines au nom à la fois d'objectifs économiques et d'objectifs sociaux.

L'ambiguïté

L'ambiguïté vient de ce que cette politique procède de postulats qui ne sont pas complètement conciliables. Ainsi d'une part, cette stratégie de l'enseignement polyvalent s'appuie sur le principe qu'on doit respecter les goûts et aptitudes des individus. D'autre part, cette politique est jugée rentable sur le plan économique parce qu'elle permet de former des citoyens plus satisfaits, plus efficaces au travail, en somme mieux intégrés au milieu économique, social et culturel. L'équation n'est peut-être pas aussi simple qu'elle le paraît.

Si on se place au plan des visées économiques, peut-on croire que les goûts, les aspirations s'ajusteront d'eux-mêmes aux besoins de la main-d'œuvre dans différents secteurs de l'activité économique? Cette politique qu'on accepte facilement au nom d'une démocratisation du système d'enseignement présente des flottements difficilement acceptables lorsque le système scolaire est conçu dans son rôle de producteur de main-d'œuvre. C'est ce rôle de producteur d'une main-d'œuvre qui l'amènera peut-être, dans les faits, à manipuler, sinon diriger les goûts et aptitudes des individus en fonction d'une adaptation aux besoins prévus du marché du travail. Pour le moment, il faudra continuer à vivre cette ambiguïté puisque, dans les prochaines années, on peut prévoir que ni l'un ni l'autre des objectifs de cette politique ne seront officiellement abandonnés.

Les difficultés de réalisation

La première difficulté, déjà manifeste, est celle de réunir les ressources matérielles et humaines pour concrétiser l'idée de polyvalence. Cependant là n'est pas la difficulté la plus grande. Elle se situe à notre point de vue dans des changements beaucoup plus profonds, celui des mentalités.

On sait qu'il existe une hiérarchie des occupations selon le prestige qu'on leur accorde dans notre milieu et cette hiérarchie s'étend au système scolaire dans

Le sens où les cours les plus prestigieux sont, généralement, ceux qui conduisent aussi aux professions les plus prestigieuses. Réunir dans une même institution l'enseignement classique, scientifique et commercial et même aller plus loin en organisant les cours de telle façon qu'à première vue on ne puisse s'y reconnaître est une entreprise qu'on pourrait à la rigueur juger futile. On apprend vite à distinguer qui est quoi et qui mène à quoi. De sorte que cette hiérarchisation, bien visible dans nos institutions scolaires passées (v.g. collèges classiques, écoles secondaires publiques), demeure en partie ; elle se reconstitue autour des sections du secondaire et elle s'établira à partir des options.

QUELQUES IMPLICATIONS SOCIALES ET CULTURELLES DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION

Avant de terminer, nous désirons noter très brièvement quelques implications sociales et culturelles possibles liées au mouvement de scolarisation au Québec. Ces réflexions, bien qu'hypothétiques, permettent de rappeler l'importance des conséquences autres qu'économiques qui accompagnent le développement de l'enseignement et qui pourraient bien, dans certains cas, avoir un effet de retour sur le développement économique lui-même.

Réaction de désenchantement

On peut se demander si la poussée scolaire des dernières années ne se soldera pas, dans un proche avenir et pour une bonne partie de la population, par une réaction de désenchantement.

En effet la diffusion de l'enseignement au Québec peut se présenter comme une promotion sociale et culturelle des Canadiens français. Il s'agit d'une mobilité sociale de groupe. Par ailleurs une plus grande accessibilité aux institutions d'enseignement a pu apparaître pour plusieurs comme la possibilité d'une mobilité sociale individuelle. Dans ces circonstances, on peut concevoir qu'il est décevant pour un individu de se rendre compte qu'après un effort pour atteindre un palier de scolarité assez élevé, beaucoup plus élevé que celui de ses parents, il ne fait que satisfaire aux normes nouvelles. Au fond, sa mobilité est réduite par le phénomène plus général de la mobilité du groupe.

Par ailleurs, les aspirations scolaires des Québécois sont élevées et risquent dans bien des cas de demeurer irréalisables. En définitive, on peut se demander si on ne fonde pas trop d'espoir sur l'éducation, si on n'évalue pas mal les « récompenses » qui lui sont attachées.

Revendication culturelle et nationale

La diffusion de l'enseignement et plus spécifiquement de l'enseignement su-

Ces nouvelles structures polyvalentes rendront sans doute moins systématique le cloisonnement entre les cours dans le système scolaire. Mais pour que cette structure puisse devenir un instrument vraiment efficace, il faudrait que s'opère un changement dans le système de valeurs de la société québécoise et que ces changements se répercutent sur les agents directement en cause ici, soit les parents, les enfants et les professeurs. C'est tout particulièrement le système de valeur qui préside à l'orientation des jeunes qu'il faudrait remettre en question si l'on veut éviter un « gaspillage » de talent et d'énergie et si l'on veut que les jeunes reçoivent à l'école une préparation plus en fonction de leurs aptitudes.

périeur nous semble un facteur qui peut renforcer, tout au moins maintenir, les mouvements de revendication culturelle et nationale.

Parmi ceux qui auront reçu une formation universitaire, nous pensons ici tout particulièrement au groupe de ceux qui « vivront » de la culture canadienne-française. C'est le cas, entre autres, des enseignants et de ceux qui font carrière dans des entreprises culturelles (presse, radio, télévision). Ce sont là, d'une part, des secteurs d'activité qui sont appelés à se développer dans les années à venir ; d'autre part, on a pu remarquer que ces « professionnels de la culture » sont déjà à l'heure actuelle particulièrement sensibles aux mouvements de revendication culturelle et nationale.

C'est peut-être là un effet secondaire mais il a son importance si on considère les postes où se situe cette minorité et les moyens d'influence que supposent ces postes.

En conclusion, nous voulons souligner que si le ton adopté dans cet article peut apparaître trop critique c'est peut-être en raison même du caractère dynamique que prend le développement de notre système scolaire. Un tel développement dans un secteur d'une société ne se fait pas sans risque pour l'ensemble d'une société. A cet égard, il nous a semblé important de tenter une

L'ÉCOLE INDUSTRIELLE

Le Canada est arrivé à cette phase de son existence où l'ajournement des réformes n'est plus possible, où certains progrès retardés seraient un non-sens et une preuve d'ineptie... Je veux dire qu'il est temps de modifier profondément notre système d'instruction... Les études exclusivement classiques ont eu leur raison d'être tant qu'on a borné ses connaissances à la littérature et à la métaphysique ; elles ont eu un but tant qu'on a pensé que la rhétorique d'Aristote était le « nec plus ultra » du perfectionnement humain... Mais notre siècle veut autre chose ; il a fait voir qu'il y avait un côté de l'intelligence humaine qui avait été tenu dans l'oubli, et que ce côté renfermait tout un monde de connaissances indispensables, tous les germes de l'avenir...

Eh bien ! cette chose pressante, indispensable, qui résume tous les instincts et toutes les idées de notre époque, et qu'on appelle industrie, ne trouve chez nous que de l'indifférence, et souvent même du dédain. L'industrie qui est, pour ainsi dire, le seul avenir que nous puissions nous promettre, parce que nous sommes placés sous un ciel ingrat au sein d'un climat qui nous refuse presque toutes les puissances de la nature, l'industrie qui est un besoin « sine qua non » de notre existence et de notre progrès, est la seule chose à laquelle on ne songe pas, qu'on n'apprécie pas, qu'on n'étudie pas dans les collèges...

Ayons des artisans qui puissent travailler dans les manufactures, et des industriels qui puissent les conduire sans être obligés d'aller apprendre tous ces arts divers aux États-Unis. Ayons des hommes, enfin, des citoyens utiles qui puissent servir le pays, et qui ne soient pas obligés de l'abandonner pour aller chercher fortune ailleurs, parce que les carrières manquent aux aptitudes, et qu'il n'y a pas de créations industrielles qui puissent mettre à profit nos ressources nationales.

Arthur Buies,

in *Le Pays*, 13 mai 1865, extrait cité dans la collection *Classiques canadiens*, no 17, Montréal, Fides, 1959, pp. 72-75.

évaluation critique des changements rapides que le système scolaire introduit et introduira dans notre société. ◀



QUÉBEC NOUVEAU ÉGLISE NOUVELLE

LOUIS RACINE

Le principal défi que l'Eglise du Québec aura à relever dans l'avenir est, me semble-t-il, celui de la sécularisation. Mais il ne suffit pas de prononcer le mot « sécularisation », il faut encore préciser les phénomènes qu'il recouvre dans notre milieu.

SÉCULARISATION N'EST PAS DÉCHRISTIANISATION

Disons tout d'abord que la sécularisation doit être distinguée de la déchristianisation. Un milieu en voie de sécularisation n'est pas nécessairement un milieu qui se déchristianise ou qui abandonne la foi ; c'est un milieu dans lequel les institutions et, dans une certaine mesure, la vie des individus eux-mêmes s'établissent d'abord et avant tout sur des bases et des valeurs profanes. Sans nier, pour les individus, la possibilité de croire ou, pour les institutions, de se référer aux valeurs chrétiennes, la société en voie de sécularisation essaie de dégager de la religion les secteurs de vie et les institutions qui, dans la société traditionnelle, étaient vus dans une perspective exclusivement chrétienne et, en conséquence, laissés à la responsabilité de l'Eglise. Dans une société, en effet, où l'éducation est conçue d'abord et avant tout comme une formation morale et religieuse, les services sociaux et hospitaliers d'abord comme des œuvres de bienfaisance, il est tout à fait normal que ces tâches tombent sous la juridiction de l'Eglise. Dans une société sécularisée, au contraire, on essaie de dégager la religion des structures sociales, politiques et même culturelles, en vue de constituer une société où tous, croyants et incroyants, se sentent chez eux, participant à la construction d'un même monde et communiant dans un ensemble de valeurs communes qui les rend frères, en deçà de toute appartenance ou non-appartenance religieuse. La société sécularisée n'est donc pas, comme telle, anti-religieuse, elle est, si l'on veut, neutre par rapport aux religions ou aux Eglises, elle n'est pas non plus multi-confessionnelle au sens où elle serait sous la tutelle de plusieurs religions ou Eglises ; mais elle permet, et même accueille le pluralisme sur une base politique, sociale et culturelle commune. Les individus d'une telle société peuvent pratiquer la religion de leur choix ou opter pour l'athéisme.

UNE ÉGLISE LIBRE AU SERVICE D'UN MONDE AUTONOME

Entre la société traditionnelle, régie dans une large mesure par l'institution religieuse, et la société moderne en voie de

sécularisation, il y a toute la différence qui existe entre un état colonisé, ou relevant politiquement encore d'une puissance étrangère et un autre qui devient progressivement libre, capable de se constituer en état autonome. Est-ce à dire que ce jeune pays s'isolera ou coupera tout lien avec les autres pays ? Certes non. L'autonomie n'est pas l'isolement. Il pourra établir des relations avec les autres pays de son choix et même renouer des liens, mais cette fois-ci librement et sur un pied d'égalité, avec l'ancienne puissance colonisatrice. Ainsi pour la société séculière, elle ne rejette pas l'institution religieuse comme telle, mais sa tutelle dans des domaines qui relèvent de la compétence de l'Etat. Cela ne veut pas dire que la société séculière refusera toute collaboration venant des Eglises. Elle pourra bénéficier de la collaboration de celles-ci, sans pour autant compromettre son autonomie et son caractère séculier. Si l'O.N.U. a pris en grande considération les propos de Jean XXIII dans « Pacem in terris », ce n'est évidemment pas parce que l'O.N.U. accepte la tutelle de l'Eglise catholique, mais parce que ce texte pontifical, revêtu de l'autorité morale du Pape, apportait des suggestions valables dans la recherche de la paix internationale. Ainsi pourrait-il en être de la société sécularisée dans ses relations avec les Eglises.

QUÉBEC, PAYS CHRÉTIEN ET SÉCULIER

Mais ces vues valent-elles pour le Québec ? A plusieurs signes, me semble-t-il, nous pourrions affirmer que le Québec est une société en voie de sécularisation. Ces signes nous pourrions les retrouver autant dans la vie des individus que dans la restructuration des institutions.

C'est à ce dernier niveau, celui de la restructuration des institutions sociales et culturelles, que le phénomène de la sécularisation est le plus apparent. Si, au début du siècle, la colonisation et le retour à la terre ont pu être motivés, pour une grande part, par le souci de conserver la foi, il ne saurait être question aujourd'hui de retrouver les mêmes motifs dans l'élaboration d'un plan comme celui du B.A.E.Q., qui s'appuie sur des considérations purement économiques et humanitaires. Il ne se fondera plus dans l'avenir de mouvements coopératifs ou syndicaux confessionnels, visant à protéger la foi des catholiques ; ces organismes obéiront maintenant à des critères d'efficacité économiques ou sociaux. Les patros, les terrains de jeux ou les centres de loisirs visant à regrouper les catholiques entre eux et à les protéger dans leur foi et leurs mœurs, seront de moins en moins nombreux, ils ne relève-

ront plus dans l'avenir d'une Eglise, mais s'inscriront dans une politique des loisirs relevant de l'Etat, et d'un ministère ad hoc.

C'est dans ce vaste mouvement qu'il faut situer la prise en charge par l'Etat de l'éducation. Dans plusieurs milieux ecclésiastiques on a vu cette démarche sous le seul aspect de la déconcessionnalisation partielle qu'elle impliquait. Il suffit de lire le Rapport Parent pour se rendre compte que cette initiative s'explique surtout à partir de la conception moderne de l'Etat, visant à créer des institutions publiques d'enseignement accessibles à tous, sans discrimination religieuse, et à développer ces mêmes institutions pour en faire des authentiques maisons d'enseignement et de formation. Dans toutes ces réformes, il faut bien le préciser, les gouvernants (hommes politiques, fonctionnaires, commissaires de la Commission Parent) n'ont pas agi par animosité contre l'Eglise; ils ont tout simplement pris en main les responsabilités qui leur incombent dans le Québec moderne. Même ceux qui étaient croyants — et c'est le cas de beaucoup d'entre eux — ont essayé de distinguer leurs convictions personnelles de leurs responsabilités politiques; ils n'ont pas tenté d'infléchir les politiques dans le sens de leur foi, mais de doter le Québec d'institutions répondant à une saine philosophie de l'éducation.

LE JEU NORMAL DE LA DÉMOCRATIE

Sur ce point, il est à noter que dans la détermination du statut confessionnel d'une école, l'Eglise n'est plus appelée à intervenir directement comme institution; ce sont les parents croyants qui doivent faire valoir leur propre point de vue, en tenant compte de celui des autres parents de convictions religieuses différentes. L'Eglise, comme institution, a donc de moins en moins d'emprise directe sur l'école, qui est définie selon le jeu normal de la démocratie. Plusieurs regrettent cette brisure de l'homogénéité religieuse de notre milieu et la nécessité où ils se retrouveront sous peu de mettre sur pied des institutions de type multi-confessionnel, voire pluraliste. Il reste que seules ces institutions correspondront vraiment à l'évolution du Québec et à la sécularisation croissante de notre milieu.

Mais ce n'est pas au seul niveau des institutions que nous pouvons percevoir le phénomène de la sécularisation. Il se retrouve aussi au niveau des individus, dans leur psychologie quotidienne et leurs réactions les plus spontanées aux événements de l'existence concrète.

PLUIE ET MORALE

Dans la société traditionnelle religieuse et dans une large mesure sacralisée, les événements historiques, les personnes constituées en autorité (même civiles et, à plus forte raison religieuses) et les faits les plus ordinaires de la vie quotidienne servent de médiations entre l'homme et le divin.

Les événements historiques — guerres, catastrophes naturelles ou politiques — les réussites ou les échecs quotidiens, de même que la maladie ou les accidents sont interprétés en terme de punitions, récompenses, épreuves ou avertissements. On prie et on se conduit bien, sans doute pour des motifs surnaturels, mais aussi pour mériter que le commerce marche bien et que la moisson soit abondante. « Qui mange du prêtre en meurt », dit un proverbe canadien. « Si tu sèmes en sacrant, ta récolte sera mauvaise », disait une mère à son fils cultivateur. « Il pleut toutes les fins de semaine parce qu'il se fait trop de mal sur les plages », disait, il y a quelques années (avant le concile), un évêque canadien bien connu. « Supportez avec courage et foi la punition que le Seigneur

vous envoie » disait à la radio, il y a quelques années, un Père non moins connu, voulant ainsi aider une dame qui voyait dans l'infirmité de son enfant une punition due au fait qu'elle avait utilisé la pilule contraceptive.

Nous pourrions multiplier les exemples montrant comment, à partir d'une conception providentialiste (certains diraient « intentionaliste ») du monde, l'histoire et la vie quotidienne servaient, avec beaucoup d'ambiguïté, de médiation religieuse.

HUILE DE S. JOSEPH OU ASPIRINE ?

Dans une telle mentalité, l'action de Dieu était perçue comme extérieure à l'action de l'homme, comme s'ajoutant à celle-ci ou même la remplaçant. Dans la maladie ou les périodes de crise, on priait d'abord pour obtenir une intervention miraculeuse, ou encore on agissait, mais en attendant les véritables solutions de l'intervention divine. Un fait observé personnellement dans une famille illustrera à la fois l'attitude religieuse traditionnelle et l'évolution rapide de la mentalité populaire en ce domaine. Un enfant était atteint d'une maladie grave. La grand-mère mettait son espoir d'abord dans la prière et ensuite dans la médecine. La fille aînée espérait d'abord dans la médecine et ensuite dans la prière. Le fils cadet, pour sa part, n'espérait que dans la médecine. A la grand-mère qui disait au jeune homme qu'il n'avait pas la foi, celui-ci répondait qu'il était croyant tout autant qu'elle. Et il avait sans doute raison, mais il appartenait déjà à ce monde sécularisé dans lequel seule compte vraiment l'action de l'homme et pour lequel l'action de Dieu ne saurait être lue qu'à travers celle de l'homme.

LA TERRE CONTRE LE CIEL ?

Disons enfin que dans ce contexte, l'espérance ne portait pas tellement sur les réalisations humaines possibles, mais sur cette grande réalisation divine que devait être le ciel. La vie d'ici-bas était continuellement relativisée et jugée secondaire par rapport à l'au-delà. « La justice n'est pas de ce monde, le bonheur n'existe pas sur la terre », disait-on souvent. De telles perspectives ont été parfois utilisées, même ici au Québec, pour calmer des revendications sociales légitimes et pour consoler de leur situation les classes défavorisées.

Mais cette mentalité se retrouvera de moins en moins dans les générations montantes. Il y a quelques années, un jeune déclarait à la T.V. : « Tant mieux si le bonheur éternel existe, mais je ne sacrifierai pas pour autant le bonheur qui m'est accessible sur la terre ». Cette réaction est, me semble-t-il, révélatrice de la mentalité qui tend à prévaloir dans la psychologie de l'homme moderne profondément marqué par la sécularisation. L'espérance chrétienne ne sera plus un substitut au bonheur terrestre et ne fera certes pas l'économie de la lutte pour la justice, la paix et l'obtention de meilleures conditions d'existence, elle ne sera plus conçue comme extérieure aux espérances humaines, mais comme passant par elles et se réalisant partiellement sur terre. La vie humaine et l'éducation qui y prépare visent d'abord à la réalisation de projets terrestres qui s'inspirent du nouvel humanisme, né de la société sécularisée. Ce fait est habituellement interprété comme un signe de la baisse de la foi. Il faudrait, me semble-t-il, préciser. S'il marque un recul de la foi du passé, souvent aliénante et irrespectueuse des valeurs humaines, il correspond d'abord et avant tout à une prise de conscience de l'importance de ces mêmes valeurs et du bonheur terrestre, nul-

lement incompatibles avec une foi mieux redéfinie et plus intérieure à l'homme et à son histoire. Les événements de la vie et de l'histoire ne sont déjà plus perçus comme des interventions providentielles visant à punir ou à récompenser, mais ils sont analysés à la lumière des sciences physiques, sociales et politiques, sans référence à une sorte de meneur universel tirant dans les coulisses les ficelles de l'histoire, au gré de sa colère ou de sa bonne humeur. Si Dieu agit, il agit à travers le génie et la liberté des hommes.

Quand les trois cosmonautes américains ont été brûlés vifs dans leur capsule, personne n'a tenté d'interpréter l'événement en terme d'avertissement divin ; on a constitué des commissions d'enquêtes, chargées de déterminer les responsabilités et les causes techniques de la catastrophe.

AU CŒUR DU PROBLÈME

Cette évolution de la pensée représente, certes, un progrès. Elle rompt définitivement avec cette période au cours de laquelle l'homme ignorait les causes réelles des phénomènes naturels et se découvrait impuissant face à la maladie, la famine et aux catastrophes qui pouvaient l'atteindre, et dont une grande partie peuvent être maintenant évitées, grâce au progrès de la science et de la technique.

Nous pourrions affirmer, du moins théoriquement, que la foi chrétienne n'est pas liée à ces modes primitifs de pensée. Il reste que celle-ci s'est coulée, au cours des siècles, dans ces perceptions religieuses spontanées et qu'elle trouve difficilement les nouvelles médiations humaines capables de remettre l'homme en relation avec la source de son existence et le dynamisme divin qui l'anime. Nous sommes ici en plein cœur du problème posé à la foi par la sécularisation. Comment remettre l'homme en relation avec Dieu dans une société et un monde qui ne lui parlent plus directement de Dieu ? Comment faire pour que le mode de pensée scientifique et technique n'envahisse pas tout le champ de la conscience humaine et permette encore une réflexion sur le sens de l'existence ? Comment amener l'homme à lire dans ces grandioses projets terrestres l'accomplissement du dessein de Dieu ? Plus précisément, pour notre sujet, comment l'Eglise doit-elle réagir face à la sécularisation croissante des mentalités et des institutions pour accomplir sa mission dans le monde.

LA TENTATION DU FREIN

Face au phénomène de la sécularisation, l'Eglise, me semble-t-il, aura à surmonter deux tentations majeures : ou essayer de freiner l'évolution dans le but de garder le plus longtemps possible son emprise sur les hommes et les institutions, ou encore se réfugier dans une chrétienté miniature qui ne serait pas représentative du monde réel et de ses élites. La première tentation a été particulièrement bien illustrée, ici au pays, lors de la discussion du Bill 60 créant un ministère de l'éducation. Prévoyant que le secteur de l'éducation allait échapper à son emprise, l'Eglise du Québec a beaucoup hésité avant de reconnaître que, si dans ce domaine, elle avait joué un rôle considérable de suppléance, elle ne devait pas se cramponner à une situation dépassée et qui, en outre, la dépassait elle-même par ses exigences et son ampleur. Dans la longue discussion qui a suivie sur la confessionnalité scolaire, elle a finalement découvert que son rôle n'était pas de continuer d'annexer l'école à l'Eglise, mais d'être présente à ce monde scolaire nouveau dans lequel elle n'aurait pas trop de toute son attention pour assurer la seule dimension pastorale.

LA TENTATION DU GHETTO

On peut dire que sur la question scolaire, l'Eglise du Québec a surmonté la première tentation ou est en train de le faire. Mais surmontera-t-elle la seconde ? Cela est beaucoup moins sûr. L'Eglise, principalement le clergé, semble être démunie devant ce nouveau type de laïcs adultes engendrés par la société sécularisée. Ce laïc, d'une part, n'accepte plus la tutelle de l'Eglise dans les domaines profanes ; il en accueillera volontiers les suggestions mais les jugera à la lumière de sa propre compétence. D'autre part, il n'hésitera pas à contester certaines dimensions et attitudes de la vie interne de l'Eglise, jugées trop hétérogènes à la société dans laquelle il vit : par exemple, l'expression liturgique de la foi, l'exercice de l'autorité (récente crise de l'Action Catholique, etc.). La tentation de l'Eglise, face à ce nouvel homme, est de se réfugier dans les milieux moins atteints par l'esprit séculier et d'y former des îlots chrétiens, peut-être fervents, mais qui ne persisteront dans leur foi, d'ailleurs anachronique, que dans la mesure où ils résisteront à l'évolution en cours. A ce sujet, l'Eglise du Québec doit se poser actuellement la question de sa représentativité. Est-elle encore la communauté vivante des éléments les plus dynamiques de la population québécoise ? Est-elle encore le foyer d'inspiration des nouvelles élites, ainsi que de cet homme nouveau, marqué profondément par la sécularisation ? Rien n'est moins sûr. Combien parmi eux ont laissé l'Eglise, au moins la pratique, parce qu'ils ne se retrouvent plus dans la liturgie, même renouvelée, ni dans les efforts de renouveau pastoral qui leur apparaît souvent comme un nouveau cléricisme plus subtil mais encore plus dangereux que l'ancien. L'Eglise du Québec serait-elle condamnée dans l'avenir à perpétuer une chrétienté révolue qui se nourrit de la religiosité d'un autre âge ? Pour ma part, je crois qu'elle n'est pas cela essentiellement et qu'elle pourrait être, dans l'avenir, tout autre chose, à condition de réinventer son rôle dans la société sécularisée.

UN ÉVÉNEMENT PROPHÉTIQUE

De ce point de vue l'intervention de Paul VI à l'O.N.U. est prophétique et symbolique de ce nouveau rôle de l'Eglise dans un monde devenu autonome. Le Pape, en cette circonstance, s'est adressé non seulement à des personnes qui pour la plupart n'étaient pas chrétiennes, mais à une institution qui ne relève en aucune façon de l'Eglise. Une très petite partie de son discours, la dernière, est consacrée au message proprement chrétien. Pour le reste, le Pape a plutôt visé à traduire en termes humanitaires et accessibles à tous la longue expérience qu'a l'Eglise de l'homme et du monde. Présentant l'Eglise comme une experte en humanité, il confirme l'O.N.U. dans ses orientations fondamentales, l'invite à aller encore plus loin dans le sens de l'égalité des peuples, du soutien des pays pauvres et de la lutte pour la paix. N'appuyant pas ses affirmations sur une foi étrangère à la plupart de ses auditeurs et à laquelle l'organisme international ne se réfère pas lui-même au terme de sa constitution, le Pape incite l'O.N.U., non pas à se christianiser mais à être fidèle à elle-même dans ses visées humanitaires.

UNE ÉGLISE COMPAGNE DE L'HOMME

Ce type de dialogue de l'Eglise avec le monde est à peine né au Québec, et pourtant, il serait urgent. Par exemple, au lieu de se contenter de conserver une position juridique dans

l'école, ne pourrait-elle pas aider l'école à devenir une institution authentique de culture et de promotion humaine ? Au lieu de se préoccuper uniquement de garder les jeunes dans l'Eglise, ne serait-il pas opportun de les inviter à être jusqu'au bout fidèles aux valeurs de leur génération ? Dans la question de la redéfinition politique du Québec elle ne gagne rien à n'indisposer ni les indépendantistes ni les fédéralistes dans le souci de garder le plus grand nombre possible d'adeptes. N'est-il pas plutôt indiqué de viser une profonde solidarité avec les mouvements revendiquant la justice, l'honneur et la promotion de la population québécoise, quitte à garder toute sa liberté pour critiquer ces mouvements dans certaines de leurs manifestations et les confirmer dans leurs visées fondamentales.

En un mot, l'Eglise du Québec devrait apprendre le dialogue avec un monde pluraliste et séculier, sans aucune arrière-pensée de propagande, dans le seul but d'aider l'homme à être plus homme, et notre société plus ouverte aux appels de l'histoire. Bien entendu, l'Eglise devrait mener cette tâche dans l'humilité, bien consciente qu'à ce niveau, elle ne détient aucune vérité exclusive et que dans cette lutte pour l'homme elle n'est qu'une voix parmi d'autres.

L'Eglise a aussi, certes, une mission propre dans l'appel à la foi et dans la pastorale des croyants. Mais, semble-t-il, même cette mission traditionnelle doit être considérablement révisée, en tenant compte de l'évolution des mentalités évoquées plus haut. Dans la société majoritairement catholique d'autrefois, où la politique, les institutions d'enseignement, le syndicalisme, les loisirs et la presse étaient fortement influencés par l'institution ecclésiastique, la paroisse traditionnelle pouvait suffire à maintenir cette foi qu'on a souvent qualifiée de sociologique. Dans une société qui ne laissait passer aucun courant d'air, un enseignement uniforme, de type dogmatique et doctoral pouvait suffire à entretenir la croyance religieuse. Mais telle n'est plus la situation d'aujourd'hui. La paroisse ne suffit plus à des croyants vivant dans un monde terriblement accaparant, où la question religieuse ne se pose plus, ou encore est jugée inutile. Le croyant moderne, au carrefour des courants d'opinion les plus divers, a besoin d'une communauté plus restreinte et plus nerveuse, où il puisse repenser et reformuler sa foi à partir de sa nouvelle conception de l'homme et du mouvement actuel des idées. Enfin dans un monde vidé de signes anciens et à la recherche de nouveaux plus conformes à une civilisation technicisée, la liturgie traditionnelle peut difficilement demeurer pour chacun l'expression de sa nouvelle vision de foi et de ses convictions profondes.

NOUVELLES CELLULES NERVEUSES

Plusieurs chrétiens sentent actuellement le besoin de petites communautés de recherche religieuse et humaine où chacun soit respecté dans son cheminement personnel et où le prêtre se fasse le compagnon compétent, l'homme-ressource de leur recherche de foi. Ces communautés (qui existent déjà sous forme de groupes de foyers, équipes de Vie Nouvelle, équipes d'Action catholique ou pastorale) seraient-elles appelées à remplacer la paroisse traditionnelle ? Peut-être. Ce qui est certain, c'est que, pour plusieurs croyants, ces groupes sont les seules communautés-relais par lesquelles ils puissent se rattacher à la grande Eglise. Ils y trouvent une liberté, une possibilité d'expression et de dialogue qui les aide à redécouvrir la foi et sa dimension ecclésiale. Il est bien possible que l'avenir de la foi au Québec dépende de la vitalité de ces

petites communautés, nouveaux départs et peut-être cellules nerveuses de l'Eglise de l'avenir, appelées à être coordonnées entre elles en vue d'abord d'une meilleure sensibilisation au milieu et ensuite d'une présence plus adaptée de toute l'Eglise au monde actuel.

HEUREUSE DIVERSITÉ

Quel type de foi animera ces petites communautés en dialogue constant avec le monde moderne et se proposant d'être la maison fraternelle de l'homme sécularisé ? Inutile de dire que nous ne pouvons le prévoir avec précision. Lorsqu'un dialogue s'établit en profondeur entre deux personnes, il entraîne celles-ci dans des voies imprévisibles, où les risques ne peuvent pas toujours être évités. Or, c'est précisément dans les voies d'un avenir à la fois incertain et imprévisible que l'Eglise est engagée dans son dialogue avec le monde. Elle ne doit pas reculer devant le brassage idéologique et institutionnel qu'il implique. C'est à travers un tel fourmillement, au XIIe siècle, que l'Eglise est parvenue aux grandes synthèses théologiques des siècles suivants.

Malgré les tensions et les angoisses que cela comporte, l'Eglise doit accepter de cheminer dans le respect du pluralisme qui se manifeste en son sein. Il est bien possible qu'à l'heure de la mort culturelle de Dieu, les croyants ne puissent communier vraiment que dans leur soif de Dieu, dans leur désir de retrouver la Parole qui serait la sienne et l'espérance d'en faire à nouveau leur pain quotidien.

LA MORT CULTURELLE DE DIEU ET SA RÉSURRECTION

Pourtant, certaines orientations se dessinent. Les remous occasionnés par la parution de « Honest to God », la popularité croissante de Tillich en théologie, nous permettent de penser que le Dieu de l'avenir ne sera plus défini en terme d'extériorité mais, selon l'opinion du Père Jolif, comme le transcendant intérieur à l'homme et à son histoire. Les médiations religieuses de l'avenir ne seront plus, semble-t-il, celles des situations-limites ou considérées comme miraculeuses ; elles seront à découvrir au cœur du quotidien et dans le plus ordinaire de l'ordinaire, principalement dans les relations amoureuses et fraternelles. Dieu ne serait plus vu lui-même comme le Dieu d'En-Haut, mais comme la source de l'être, la signification ultime de l'existence humaine. Est-ce que nous ne retrouverions pas alors, comme le suggère le Père Jean-Paul Audet, une intuition biblique fondamentale où Dieu n'est pas le dieu de Prométhée, jaloux du pouvoir croissant de l'homme (le dieu castrateur de Freud), mais le dieu créateur et promoteur de l'homme. Alors la foi ne consisterait pas, comme le pense et le dit encore Sartre (émission du mardi 15 août à Radio-Canada), à vivre sous le regard aliénant d'un être tout-puissant, mais bien à réaliser une communion toujours plus parfaite avec un Dieu qui trouve sa gloire dans la libération de l'homme.

LA PÂQUE DE L'ÉGLISE

On pourrait appliquer analogiquement à l'Eglise du Québec ce que Nietzsche disait de Dieu : « Vous dites que c'est une décomposition spontanée de Dieu, mais ce n'est qu'une mue : il se dépouille de son épiderme moral. Et bientôt vous le retrouverez par-delà le bien et le mal ». (*Volonté de puissance* IV, 407). L'Eglise québécoise ne doit-elle pas accepter de mourir à un passé révolu, ou en train de le devenir, afin de renaître vivante et dynamique dans la société sécularisée de demain ?

Face à Ottawa le premier ministre actuel réussit à formuler avec beaucoup de relief, de consistance et de prophétisme les exigences fondamentales de la collectivité québécoise. Reste à voir si M. Johnson sortant des ornières de l'inflation verbale traditionnelle à l'Union nationale passera désormais aux gestes concrets et exemplaires. Le texte suivant de 1965 est extrait de son livre-manifeste, EGALITE OU INDEPENDANCE :

CANADA OU QUÉBEC

L'assimilation étant définitivement écartée, le statu quo ne pouvant satisfaire personne, nous refusant à poursuivre une politique de replâtrage et d'interminables quémandages, il ne nous reste donc que deux solutions : l'égalité ou l'indépendance, une nouvelle constitution ou la séparation...

Cette égalité, l'obtiendrons-nous ? La réponse ne dépend pas de nous seuls. C'est pourquoi il me paraît prématuré de nous préoccuper outre-mesure dès maintenant de la forme à donner à ce nouveau régime constitutionnel.

Avant de décider du contenant, décidons du contenu. ...

Ce qui importe avant tout, c'est de déterminer quels sont les pouvoirs essentiels à l'affirmation de la nation canadienne-française.

Il y a, pour les nations comme pour les individus, des libertés fondamentales qui ne se quémandent pas et qui ne peuvent faire l'objet d'aucun compromis, d'aucun maquignonage.

Le droit à l'autodétermination, pour la nation canadienne-française, est de cet ordre. C'est un patrimoine collectif que je considère comme définitivement acquis et que je ne consentirai jamais à remettre en jeu dans aucune négociation.

Ce que nous voulons, c'est plus que les pouvoirs que nous accordait la constitution de 1867.

Ce que nous voulons en fait, c'est le droit de décider nous-mêmes ou d'avoir part égale aux décisions dans tous les domaines qui concernent notre vie nationale.

Car enfin, sommes-nous maîtres chez nous quand Ottawa régit tout ce qui concerne la radio et la télévision, média qui sont peut-être à notre époque les instruments les plus efficaces de la culture ?

Sommes-nous maîtres chez nous quand Ottawa refuse de protéger par des tarifs appropriés les produits de certaines industries vitales du Canada français ?

Sommes-nous maîtres chez nous quand Ottawa pourrait se servir de l'immigration de façon à modifier l'équilibre ethnique, au point de nous rendre minoritaires même dans le propre Etat du Québec ?

Sommes-nous maîtres chez nous quand une décision de la Banque du Canada peut affecter le crédit de nos entreprises, de nos institutions financières et même de l'Etat québécois ?

Sommes-nous maîtres chez nous quand le fisc fédéral vient écumer les profits provenant de l'exploitation des richesses naturelles qui appartiennent à la communauté québécoise et, par le biais de l'impôt sur les sociétés, nous empêcher de planifier notre économie, en fonction de nos besoins particuliers ?

Sommes-nous maîtres chez nous quand, par l'impôt sur les successions, le gouvernement fédéral peut chambarder toute l'économie de notre code civil ?

Sommes-nous maîtres chez nous quand l'étatisation est le seul moyen qui nous reste pour rapatrier dans le Québec les impôts provenant de nos entreprises de base ?

Sommes-nous maîtres chez nous quand la Cour Suprême, dont les juges sont tous nommés par Ottawa, est l'interprète ultime de notre droit français et le seul tribunal auquel nous puissions soumettre nos griefs contre le gouvernement fédéral ?

Voilà autant de moyens dont Ottawa dispose pour intervenir directement dans notre vie nationale. Voilà autant de situations qu'il nous faut redresser si nous voulons nous autodéterminer comme nation...

Fédération, Etats-associés, confédération, statut particulier, république, quoi qu'il en soit, le nouveau régime constitutionnel devra donner à la nation canadienne-française tous les pouvoirs qui lui sont nécessaires pour assumer son propre destin.

Après trois siècles de labeur, notre nation a bien mérité de vivre librement. Tant mieux si elle peut se sentir chez elle d'un océan à l'autre. Ce qui implique qu'on lui reconnaisse l'égalité complète. Sinon, il faudra bien faire l'indépendance du Québec.

Canada ou Québec, là où la nation canadienne-française trouvera la liberté, là sera sa patrie.



ET DE GAULLE VINT

JEAN-MARC LÉGER

Avec ferveur ou avec inquiétude ou avec irritation, selon le cas, chacun a été forcé, depuis un certain 24 juillet, d'aller ou de revenir à l'essentiel et de convenir — chez ceux qui refusaient encore de le reconnaître — qu'on n'escamote pas indéfiniment ni impunément le problème fondamental qu'est le devenir d'une nation. Non pas, certes, que de Gaulle ait voulu ici jouer les sauveurs ni proposer une forme particulière d'avenir politique aux Québécois mais parce qu'il a donné au problème du Québec toute sa dimension, qu'il l'a inséré dans le grand mouvement contemporain qui porte tous les peuples à assumer leur destin et qu'il a, devant le monde (et indifférent aux remous qui en pouvaient résulter), cautionné un effort encore incertain, confus par beaucoup d'aspects mais réel, d'émancipation et d'affirmation.

DE GAULLE PARLE, LES MASQUES TOMBENT

Au regard de cela, que pèsent les petites colères et les risibles protestations de certains des nôtres et de beaucoup des autres ? Qu'en voulant contribuer à rendre à ce peuple sa dignité et lui mieux révéler ce qu'il porte en lui-même, de Gaulle ait fait scandale dans les chancelleries comme parmi les nantis et notables de tout acabit, voilà simplement qui confirme la justesse de son diagnostic et la portée historique de son intervention. Passé le premier moment d'émotion (qui a revêtu les formes les plus diverses selon les milieux et les tendances), on mesure, et surtout on mesurera de plus en plus, combien ces journées de juillet auront à la fois accéléré l'évolution et en auront infléchi le cours.

Y eut-il dans notre histoire récente un autre moment où s'imposa à chacun aussi pressante, aussi angoissée, la réflexion sur l'essentiel, où s'opéra un tel clivage, où furent mis à nu les sentiments profonds ou les mobiles, ou les

intérêts ? « L'événement, disait Valéry, n'est que l'écume des choses : ce qui m'intéresse, c'est la mer ». Mais justement, ce qui s'est passé du 23 au 26 juillet ne ressortait pas à l'événementiel mais atteignait le fond des choses, et là-dessus du moins, il n'y a guère de contestation.

LE QUÉBEC SUR LA CARTE DU MONDE

Début août, un ami universitaire français (qui a fait plusieurs séjours chez nous) m'écrivait de Phnom-Penh : « A cause du général... ou grâce à lui, voici trois jours que je ne cesse de répondre à des questions sur le Canada français ou que je dois faire à l'improviste des exposés sur le Québec, à la demande des Cambodgiens ou de Français d'ici. ...Ce « Québec libre » a décidément fait son tour du monde ». C'est en effet le moins qu'on puisse dire. Dans de vastes régions du monde, c'était la première fois ou presque que le nom du Québec était écrit ou prononcé, qu'un certain problème était révélé ; ailleurs il en fut écrit et parlé en quelques jours, une à deux semaines, plus que pendant plusieurs années. Comme le disait cyniquement un camarade : « Du point de vue relations publiques, c'est un coup de maître : il aurait fallu à l'Office d'information et de publicité du Québec quelques décennies pour réussir ce qu'en quelques secondes et avec deux petits mots, de Gaulle a accompli ».

Cela, certes, ne va pas à l'essentiel mais n'est pas négligeable pour autant. Chacun a plus ou moins clairement, plus ou moins confusément, senti qu'en ce 24 juillet quelque chose s'était passé qui allait durer et aurait de profondes conséquences. Et il ne s'agit uniquement du cri « Vive le Québec libre », exorcisé en quelque sorte par de Gaulle mais invoqué contre lui par l'ignorance des uns et l'hostilité des autres ; il s'agit de la singulière, de l'extraordinaire communion qui, dans cette journée du 24

juillet, s'était manifestée entre le petit peuple québécois et le chef de l'Etat français. De l'affolement coléreux d'Ottawa à la quasi-hystérie d'une grande part de la presse anglo-canadienne en passant par le pitoyable conservatisme d'une presse européenne obsédée par les atteintes au protocole et aveuglée par son anti-gaullisme, les masques sont tombés pour quelques heures ou quelques jours. Le passage parmi nous du président de Gaulle avait agi comme un révélateur : dans les jours qui suivirent, beaucoup se retrouvèrent gênés avec leurs sentiments mis à nu et entreprirent de les atténuer, de les recouvrir, de les faire oublier. « Dans ces moments de fièvre, vous savez... »

LES CAMÉLÉONS SOUS LE GRAND VENT DE LA VÉRITÉ

Pendant trois jours, un grand souffle de vérité et de générosité s'est répandu sur ce pays : le peuple québécois a eu en quelques heures la révélation de ce qui pouvait lui être possible, a senti qu'il pouvait avoir un autre destin que la médiocrité. D'avoir réveillé ou éveillé cet espoir relevait évidemment de l'entreprise de provocation : on le fit bien sentir au chef de l'Etat français. Encore enveloppé par la colère et la peur qui avaient saisi le cabinet fédéral, M. Pearson est venu annoncer « en français » une déclaration conçue pour faire partir le général de Gaulle. On se demandait naturellement : où est l'ingérence ? qui est l'étranger ? Nous fûmes nombreux en tout cas à ressentir à ce moment avec plus de vigueur que jamais encore ce qu'il y avait de mutilé dans notre sort et d'intolérable dans notre situation.

Le plus lamentable fut le spectacle des petits bonshommes cherchant à voir où le vent tournerait, s'interrogeant sur leur clientèle, économique ou politique. L'adversaire même brutal, voire haineux commande un certain respect, pas le caméléon. Et il ne manqua pas, ces

jours-là, de caméléons chez nous. Au moment du fameux « discours du balcon de l'hôtel de ville », j'entendais un homme d'affaire canadien-français (sur la terrasse où nos tristes notables avaient été rassemblés) faire chorus avec quelques anglophones, leur présenter platement « ses excuses », leur dire comme il était horrifié, combien il comprenait désormais l'anti-gaullisme des Anglo-Saxons, que pour lui « De Gaulle, c'est fini »... ; deux jours après, dans une réunion intime, le voilà se frottant les mains, jubilant : « Ça leur a fait du bien... ce fut une frousse salutaire... Sacré de Gaulle, il n'y avait que lui pour avoir ce courage... » Et comme je lui rappelais ses propos de l'avant-veille, lui de bafouiller : « Vous comprenez : c'étaient de gros clients ou des associés... les affaires ».

L'APOSTASIE LIBÉRALE...

Mais il appartenait au parti libéral ex-québécois par son chef, de donner la mesure de l'opportunisme le plus grossier et le plus maladroit. D'emblée, il se rallia à ses amis d'Ottawa ; d'emblée, il plaça le débat sur le plan électoral.

La déclaration du vendredi 28 juillet est un modèle de perfidie : on n'attaquait pas ouvertement le général de Gaulle mais on voulait faire d'une pierre deux coups en désavouant ses propos mais en les imputant aux « conseils » reçus de M. Johnson et en déclenchant en même temps contre celui-ci une violente offensive. Il était visible que cela allait devenir le cheval de bataille de l'opposition officielle qui déjà y voyait l'instrument de son retour au pouvoir. Quelques jours plus tard, donnant sa pleine mesure, M. Lesage, dans une réunion publique, ridiculisait le « party de Gaulle-Johnson », faisait le scandale devant le coût du voyage et tentait d'amorcer une grande campagne sur le double thème de la grave faute politique et du gaspillage.

UN SONDAGE, UNE CONVERSION !

Mais voici que la manœuvre tournait court. Le samedi matin 12 août, les journaux publiaient les résultats d'un sondage sur la visite du général de Gaulle où il apparaissait notamment que moins de 8% des citoyens interrogés se reconnaissaient dans les propos et prises de position de M. Lesage. Le même jour, lors de la séance de clôture de la session de l'Assemblée québécoise, voi-

ci qu'à la suite d'une intervention du premier ministre sur la visite du chef de l'Etat français, M. Lesage prend la parole non seulement pour approuver M. Johnson mais pour y aller d'un hommage dithyrambique au général de Gaulle, le remerciant « de tout ce qu'il a dit et de tout ce qu'il a fait » et se félicitant de la réussite du voyage, de l'accueil réservé à de Gaulle par le peuple québécois, décernant même implicitement au gouvernement un *satisfecit* pour le déroulement de l'opération.

Mystérieuse puissance d'un sondage pourtant limité, pressions insistantes de quelques-uns de ses lieutenants, ou les deux à la fois ? Jamais en tout cas, on n'avait vu un chef politique se dédire aussi nettement, de façon aussi éclatante, à une dizaine de jours d'intervalle. Si l'entreprise avait paru électoralement rentable, le parti de M. Lesage n'aurait pas hésité à abaisser un grand événement au niveau des querelles les plus viles et à jouer l'anti-gaullisme. Mais la machine de guerre risquait de se retourner contre le parti : qu'à cela ne tienne, on fait volte-face et on acclame de Gaulle, on souscrit sans réserve à ses déclarations et on trouve que, ma foi, le gouvernement a fait tout juste ce qu'il fallait faire. Il y a un certain degré d'impudeur qu'il n'est pas permis de franchir : nous savons maintenant à quoi nous en tenir quant à M. Lesage et à l'état de décomposition du parti qui avait donné l'illusion de vouloir amorcer une révolution tranquille.

DE GAULLE PLÉBISCITÉ

Les remous que la visite de de Gaulle a entraînés dans les milieux politiques n'ont fait que traduire avec plus ou moins de force l'impact créé dans l'opinion publique du Québec. En témoignage, parmi beaucoup d'autres signes, le volume du courrier reçu par les journaux de leurs lecteurs : un quotidien comme *Le Devoir* — et ce fut vrai chez plusieurs autres — a reçu en une dizaine de jours près de 400 lettres, soit plus qu'à la suite d'aucun autre événement depuis une vingtaine d'années. On a pu constater à la lecture de ce courrier que relativement peu, très peu de Québécois ont été frappés par la prétendue « ingérence » ou par les entorses faites au protocole international, c'est-à-dire par ce qui a généralement retenu en priorité l'attention à l'étranger. On tentait plutôt de « lire » le message du général, de l'interpréter et à partir de là, de faire ou de refaire

son option sur le problème de fond : ce courrier devenait une sorte de référendum autour de l'avenir politique et constitutionnel du Québec. Ainsi se trouvait consacrée l'affirmation du général de Gaulle, le jour de son départ : « Je crois, en ce qui vous concerne, avoir pu aller au fond des choses ».

Pour atténuer le scandale, pour apaiser l'irritation, certains — et souvent de bonne foi — ont tenté, qui d'expliquer que de Gaulle « s'était laissé emporter par l'enthousiasme des foules et l'exaltation du moment », qui — élyséologues improvisés — d'entreprendre de savantes exégèses sur le cri de « vive le Québec libre », d'où il ressortait en définitive que ce n'était là guère plus qu'une formule de politesse, lancée un peu au hasard pour varier l'ordinaire de la fin des discours.

ÉMANCIPATION ET SENS DE L'HISTOIRE

Touchantes intentions mais qui ne me paraissent guère conciliables avec la rigueur, le sens politique et le sens de l'histoire qui caractérisent le chef de l'Etat français et qui ne seraient, au fond, guère flatteuses ni pour lui, ni pour nous. La vérité me semble beaucoup plutôt être ceci : que de Gaulle (parfaitement informé de toutes les données de la situation présente du Canada français et sans qui il n'y aurait point eu d'accords France-Québec ni bien d'autres choses quant à nous) estime à la fois normale, nécessaire, inéluctable — si elle entend vivre — l'émancipation de la nation canadienne-française, la prise en main de son destin pour l'essentiel, étant bien entendu qu'il appartiendra au seul peuple québécois de définir les formes politiques et constitutionnelles dans lesquelles se traduira cette émancipation, et ces formes peuvent être diverses. Il y a un deuxième aspect directement relié au premier : la France a le devoir d'apporter au Québec le plus large, le plus chaleureux concours pour son développement culturel, économique, scientifique et technique et, pour le reste, suivra avec une sympathie attentive son cheminement politique : elle entend avoir des rapports étroits et directs avec le Québec, sans intermédiaire, ce qui n'interdit nullement d'autre part qu'elle pratique, sur un autre plan et dans une perspective tout autre, de bonnes relations et une amicale coopération avec le Canada.

On est enfin sorti du domaine du sentimental et des images d'Epinal pour border le réel. Et seuls les tenants de la quadrature du cercle peuvent persister à croire que des relations France-Québec peuvent se dérouler sur un mode bonhomme comme un élément paible, un peu particularisé, des relations France-Canada. Mais l'illusion n'est pas moins grande de ceux qui attendent de ces nouveaux rapports France-Québec une transformation profonde et prochaine de notre condition.

A LIBÉRATION DU QUÉBEC : C'EST NOTRE AFFAIRE

Personne d'autre que nous n'inventera notre avenir et personne n'assurera à notre place notre salut. En allant au fond des choses, de Gaulle a en fait placé les Canadiens français devant leurs propres responsabilités : il y eut à tout ensemble démythification et démythification. Ce que véhiculait de mensonges dans le monde le « Canada

du centenaire » se révélait au grand jour (et c'est cela d'abord qui fut ressenti comme une brûlure par Ottawa et par l'élément anglo-saxon), alors que ce que beaucoup considéraient comme un slogan quasi-subversif était exorcisé et apparaissait — ici comme ailleurs — comme l'évolution naturelle d'un peuple normal, normal sinon dans sa condition du moins dans ses aspirations.

D'aucuns ont déploré que l'attention, ici et à l'étranger, se soit portée principalement sinon uniquement sur la formule de « Québec libre » qui couronnait le désormais célèbre discours « du balcon de l'hôtel de ville » ; d'autres ont regretté l'usage de ces quelques mots, « sans quoi tout passait, tout se défendait, rien n'était compromis ». Sagesse un peu courte, qui veut bien sentir passer « le frisson de l'Histoire », mais qui a horreur...des histoires. Mais le langage du prophète ou du grand chef politique ne saurait s'identifier à l'analyse des politicologues ni — et surtout — s'inspirer des scrupules de juristes ;

dans la conjoncture où il était, dans le climat qu'il suscitait dans le même temps qu'il y participait, de Gaulle a senti la nécessité historique de cette formule, ses promesses à terme aussi bien que ses risques dans l'immédiat. Tout ce qui fut dit, et cela peut-être par-dessus tout, devait l'être.

Le reste, c'est-à-dire l'avenir à inventer pour ce peuple (s'il en veut un) est notre affaire. Comme il nous appartient ou non de saisir à plein la grâce du moment ou si l'on préfère la chance historique ainsi offerte. Car les événements nous pressent, nous bousculent, dont beaucoup conspirent objectivement contre l'insolite de notre situation actuelle dans un Canada ambigu et en sursis. L'anormal ne serait pas un Québec libre — seule voie ouverte — mais la persistance dans l'équivoque, et l'obstination dans l'illusion et le folklore. Entre ceci et cela, nous ne pourrions pas indéfiniment hésiter.

JEAN-MARC LEGER : Journaliste au *Devoir*.

ACTION FRANÇAISE

Pourquoi ne pas arracher une bonne fois leurs espérances à tous les faiseurs d'unité, à tous les ambitieux d'absorption, à tous les sectateurs de la religion One flag, one language, one nation ? Puisque nous entendons rester ce que nous sommes et qu'il importe qu'on le sache, pourquoi, de tout le pays français du Canada, une même voix ne se ferait-elle pas entendre, sans tapage, sans aigreur, mais avec la vieille détermination des ancêtres, et qui dirait : « Non, c'est inutile. Nous n'avons pas changé depuis 1760. Nous gardons tous nos serments, toute notre loyauté. Mais aussi fièrement et aussi fermement qu'il y a cent cinquante ans, voyant qui vous êtes et qui nous sommes, nous refusons l'honneur de l'assimilation anglo-saxonne ; la gloire d'être français nous suffit ».

Mais prenons garde. Il est de plus alarmantes menaces que ces périls de l'extérieur. Une race ne meurt point par décret...

Mesdames, Messieurs, les vrais dangers sont ceux que nous portons en nous-mêmes, contre lesquels l'organisme a cessé de se défendre...

C'est pourquoi, à l'Action française, nous essayons de porter la défense de la langue sur tous les terrains...

Œuvre de défense et de combat puisqu'il y a des périls et des agressions, l'Action française n'entend pourtant pas déployer de ce côté ses meilleures énergies. La bataille qui se réduit à quelques charges brillantes n'est pas son affaire. Ce qu'elle veut, par-dessus tout, c'est une généralisation de l'effort, une action française unanime, des œuvres constructives. Plutôt que le patriotisme militant, le patriotisme organisateur. Pour survivre, il faut d'abord avoir vécu.

La nécessité la plus pressante pourrait bien être la coordination de nos efforts, la vigueur de la direction...

Donc, il nous faut réparer des erreurs qui ont trop duré. Nous nous devons d'inscrire à notre programme d'action française, et parmi les premiers articles, l'organisation économique de notre province. Trop longtemps nous avons oublié que si une nation ne vit pas seulement de pain, il lui en faut tout de même quelques tranches. La question n'est pas de savoir si nous achèterons ou n'achèterons plus à Toronto ; si, à Montréal, nous ferons nos achats dans les magasins de l'ouest ou dans ceux de l'est. Le problème est d'une autre ampleur. Il importe de savoir si nous garderons chez nous et exploiterons pour nous notre or, nos épargnes, les ressources de notre sol, toutes nos richesses, sans attendre qu'elles soient affermées par le capital étranger...

Nous sommes de ceux qui croient d'une foi indéfectible à la survivance française en ce pays et à la noblesse du dévouement qui perpétuera notre race...

En 1760, nous ne songions qu'à vivre. En 1840, nous ne songions qu'à l'action politique. En 1867, nous ne songions qu'à la routine. Cette fois nous faisons effort pour songer à tout. L'action politique, sociale, économique, nationale, nous décrochons toutes ces armes pour engager une pacifique mais décisive bataille.

Lionel Groulx,

« Pour l'action française », conférence prononcée au Monument National, le 10 avril 1918, publiée dans *Dix ans d'action française*, Bibliothèque de l'Action française, 1926, pp. 43-73.

L'IMPRIMEUR DE LA REINE, OTTAWA

désire nous rappeler qu'il détient l'agence exclusive de vente au Canada
pour 19 organisations internationales

| | | | |
|---|------|--|--------|
| Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce | GATT | Organisation de l'aviation civile internationale | OACI |
| Assemblée de l'Union européenne occidentale | UEO | Organisation des états américains (Union panaméricaine) | OEA |
| Agence internationale de l'énergie atomique | AIEA | Organisation des Nations Unies | ONU |
| Bureau international du travail | BIT | Organisation météorologique mondiale | OMM |
| Commonwealth Economic Committee (anglais seulement) | CEC | Organisation mondiale de la santé | OMS |
| Conseil de l'Europe | CE | Organisation pour la coopération et le développement économiques | OCDE |
| Cour internationale de justice | CIJ | Organisation pour l'alimentation et l'agriculture | OAA |
| Gouvernement de la Nouvelle-Zélande (anglais seulement) | GNZ | Publications filmées d'art et d'histoire (UNESCO) | PFAH |
| Institut de l'Unesco pour l'éducation | IUE | Unesco | UNESCO |
| | | Union internationale des télécommunications | UIT |

Catalogues vous parviendront sur demande.

Les publications des organisations internationales sont en vente chez

L'IMPRIMEUR DE LA REINE, OTTAWA

et aux librairies de l'Imprimeur de la Reine :

- OTTAWA : Édifice Daly, angle Mackenzie et Rideau
- TORONTO : 221, rue Yonge
- MONTRÉAL : Édifice Aeterna-Vie, 1182 ouest, rue Sainte-Catherine
- WINNIPEG : 499, avenue Portage (Mall Centre)
- VANCOUVER : 657, rue Granville
- HALIFAX : 1737, rue Barrington

ENCOURAGEONS NOS ORGANISATIONS INTERNATIONALES

LE GRAND SÉMINAIRE

2065 ouest, rue Sherbrooke
Montréal, Qué. Tél. : 935-1169

CANON CONSTRUCTION INC.

6220, Chatelain
Montréal 36, Qué. Tél. : 255-7233

LES INDUSTRIES FORESTEEL LIMITÉE

10705 est, Henri-Bourassa, Rivière-des-Prairies
Montréal 12, Qué. Tél. : 665-3871

LEFEBVRE FRÈRES LIMITÉE

Automotive & General Machinists
970, de Bullion, Montréal, Qué. Tél. : 861-7471

Abonnez-vous au

CARABIN

JOURNAL DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

- informations, analyses et commentaires sur les questions d'actualité à Laval et au Québec
- grands reportages et numéros spéciaux sur des sujets d'importance
- discussion et confrontation des idées

Abonnement d'un an, 50 numéros (SEPT-AVRIL), \$5.00

Le **CARABIN**,
C. P. 2236,
Terminus postal,
Québec, Qué.

Dès 1921 il semblait que tout n'allait pas si bien au pays du Québec et, quelques chevaliers du statu-quo mis à part, on avait le sentiment que notre constitution serait à refaire. On comparait la situation du peuple franco-canadien à celle d'un prisonnier qui voudrait respirer l'air de la liberté. Et l'on n'osait même entrevoir un destin qui pourrait prendre la forme d'une république canadienne-française. Le texte de Wilfrid Gascon est tiré non pas d'une publication d'allure révolutionnaire, mais bien de La REVUE MODERNE :

UN AIR DÉJÀ BIEN CONNU

La première condition pour établir l'utilité d'un changement, c'est d'en sentir le besoin. Si M. Yves Lamontagne, le père Pratt et M. Beauchesne sont satisfaits de la situation faite à notre race dans la Confédération, je vous accorde qu'il n'y a pas lieu de penser à l'indépendance, puisque nous l'aurions déjà.

En effet, le premier affirme « que la province de Québec est le pays de toutes les libertés et que nous avons aujourd'hui même toute l'indépendance dont nous avons besoin ».

M. Beauchesne (juin 1920) se demande si nous sommes réellement malheureux. « Nous pouvons bien crier quelquefois à la persécution, dit-il, mais, entre nous, avouons que la province de Québec jouit d'une grande liberté et que l'indépendance n'améliorerait pas notre sort ».

Le P. Pratt, en une phrase lapidaire, conclut sans réplique : « A part notre langue et nos croyances, qu'avons-nous besoin ? »

Depuis la cession de la Nouvelle-France à Sa Majesté Britannique, on nous a pris au mot... du P. Pratt... Nous aurions pourtant aussi besoin de notre argent. Rendez-vous donc compte que ce régime nous tient pauvres et par conséquent impuissants...

Je comparerais la condition du Canada français à celle d'un prisonnier... En ce prisonnier je reconnais le peuple franco-canadien qui voudrait respirer l'air de la liberté.

Comment cela se fera-t-il ? Quel programme faudra-t-il suivre pour arriver à cette « chimère » d'une république canadienne française ?

En ce moment, l'état franco-canadien existe de fait, sinon en droit. Notre race occupe sans conteste les bouches du Saint-Laurent.

Trois grandes étapes sont probables dans la marche vers nos destinées :

1 — Indépendance du Dominion ;

2 — Séparation de l'Est et de l'Ouest et constitution de deux états distincts restés unis par des liens d'amitié et de commerce : une république du Nord-Ouest et une république canadienne du Saint-Laurent.

3 — Annexion aux Etats-Unis de l'Ontario-Sud et réunion au Canada des trois états du nord-est peuplés en majorité de Franco-Américains originaires de Québec.

La première étape est d'ores et déjà commencée, et ce sont des Anglais qui battent la marche... Notre constitution serait à refaire, et c'est là que la séparation de l'Est et de l'Ouest viendrait faciliter la solution de mainte question épineuse...

Comme l'écrivait si magnifiquement l'abbé Groulx dans l'Action française de janvier, pour expliquer sa doctrine que je fais mienne sans une arrière-pensée, imposons-nous dès aujourd'hui pour programme de fortifier notre élément pour que, si la confédération s'écroule ou se reconstitue autrement, que nous ayons à choisir entre l'absorption impériale ou l'annexion américaine ou qu'un Etat franco-canadien surgisse du morcellement du continent, notre peuple ait accru suffisamment ses forces intègres pour faire face à ses destinées.

WILFRID GASCON, « Le Programme Canadien Français », in *La Revue Moderne*, 15 mai 1921, 2^{ème} année, no. 7, pp. 21-22.

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE

Une revue bimestrielle de pastorale qui s'adresse aussi bien aux laïcs qu'aux prêtres.

L'abonnement va de janvier à décembre et coûte \$5.00.

Communauté chrétienne,
2715, Chemin Côte Ste-Catherine
Montréal 26.

Maintenant

REVUE CHRÉTIENNE D'OPINION

PUBLIÉE SOUS LA RESPONSABILITÉ

DE L'ORDRE DOMINICAIN

PARAÎT LE 15 DE CHAQUE MOIS

directeur-administrateur :

V. HARVEY, O. P.

adjoints à la direction :

PIERRE SAUCIER

HÉLÈNE PELLETIER-BAILLARGEON

PAUL DOUCET, O. P.

ANDRÉ CHARBONNEAU

LOUIS RACINE, O. P.

YVES GOSSELIN, O. P.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

ABONNEMENT D'UN AN — — \$ 5.00

ABONNEMENT D'ÉTUDIANT — — \$ 3.50

ABONNEMENT DE SOUTIEN — — \$10.00

RÉDACTION, ADMINISTRATION,

ABONNEMENTS,

2715, Chemin Côte Ste-Catherine,

Montréal-26, P. Q.

Tél. 739-2758

N. B. Les abonnements ne sont enregistrés qu'au reçu du versement.

IMPRIMÉ AU CANADA PAR :

L'ŒUVRE DE PRESSE DOMINICAINE

CUM PERMISSU SUPERIORUM

VIVE LE QUÉBEC LIBRE

« La vie et la liberté étant les deux plus grands biens de ce monde, on pourrait se demander où exactement réside le scandale dans une exclamation comme « vive le Québec libre » (Guy Cormier dans LA PRESSE)

« Le mieux à faire, c'est d'oublier sa visite et ses propos, si possible, et de continuer à tenter de réconcilier le nouveau nationalisme français et la nationalité canadienne » (Lethbridge Herald)

« Le devoir certain, où il n'y a pas de risque de se tromper, ni de perdre son effort, c'est de travailler à la création d'un Etat français dans le Québec, dans la Confédération si possible ; en dehors de la Confédération, si impossible » (Lionel Groulx, 1936)

« Certaines déclarations faites par le président ont tendance à encourager la faible minorité de notre population qui cherche à détruire le Canada et, comme telles, elles sont inacceptables pour le peuple canadien et son gouvernement » (Lester Pearson)

« Le président de la république française, le général de Gaulle, a reçu de notre population un accueil triomphal sans précédent et sans équivoque. Le gouvernement du Québec est heureux de l'avoir invité à nous visiter et son passage chez nous restera inoubliable » (Daniel Johnson)

« Le premier ministre Johnson et son gouvernement portent une terrible responsabilité envers le Québec. Non seulement ont-ils mal conseillé l'illustre visiteur, mais à la suite de ses déclarations les plus discutées ils n'ont rien fait pour rétablir la situation » (Jean Lesage)

« La visite du général de Gaulle au Québec aura eu l'effet d'un

électrochoc. Elle aura montré que la nation québécoise, loin d'être en perte de vitesse revêt une ampleur insoupçonnée. Elle aura rappelé au Canada anglais que le rêve de liberté des Canadiens français est plus vif, plus dynamique, plus largement répandu que jamais » (Claude Ryan)

« Le président fait de beaux discours mais quand il repartira rien ne sera changé au Québec comme au Canada d'ailleurs » (Jean Marchand)

« Depuis son arrivée en terre québécoise le président de Gaulle a apporté un bouleversant message de confiance et d'espoir. Et le pays lui a répondu dans ses profondeurs... On admirera qu'après des siècles le vieux mot de liberté retrouve en certains lieux et à certaines heures un tel pouvoir et qu'il marque un tel clivage : côté rue, lundi soir, c'était l'explosion d'enthousiasme ; côté notables sur la terrasse de l'hôtel de ville c'étaient le malaise, l'irritation, l'inquiétude » (Jean Marc Léger)

« La langue et la culture ne sont pas les seuls dons que nous ait légués la France. Il en est un autre auquel nous attachons le plus grand prix : c'est le culte de la liberté. Nous ne serions plus français si nous n'étions épris de libertés ; pas seulement de libertés personnelles, mais aussi de libertés collectives. Pour un Français où qu'il soit dans le monde, une patrie ne peut être qu'une terre de liberté » (Daniel Johnson)

« Un homme qui a donné sa vie à la France pour permettre à la France de reprendre la place qui lui revient non seulement en Europe mais dans le monde comprend que le Canada français puisse souhaiter aussi pouvoir se placer au rang qui lui

revient, et ce n'est prendre la place de personne, comme l'a dit si bien l'un de nos grands historiens, que d'occuper la sienne » (Jean Drapeau)

« A l'heure où le monde est devenu lui-même un grand ensemble, l'homme qui vit à la mesure de ce monde éprouve le besoin parallèle de trouver et de renforcer son identité dans l'espace vivant d'une patrie et la solidarité vécue de ceux qui parlent sa langue... Pour ceux qui n'ont pas dépassé la guerre tribale de la partisanerie, la générosité collective de la libération nationale demeurera inaccessible » (François Aquin)

« Je ne peux que déplorer l'hypocrisie extrême du monde anglo-saxon qui s'insurge aujourd'hui contre tout ce qu'il a toujours pratiqué avec ferveur, c'est-à-dire l'ingérence brutale dans nos affaires » (Pierre Bour-gault)

« Ah ! Que s'opère enfin la mobilisation de tous les hommes qui ont gardé le goût de la vérité et la foi en un Québec libre et rayonnant. Ils sauront que le grand combat que nous avons à mener passe par la double voie de l'indépendance économique et politique, l'une et l'autre bases indispensables de notre avenir » (Jean Drapeau vous parle, 1959)

« Quand il s'agit du destin, et notamment du destin d'un peuple, en particulier du destin du peuple canadien-français, ou français canadien comme vous voudrez, aller au fond des choses, y aller sans arrière-pensée, c'est en réalité non seulement la meilleure politique mais c'est la seule politique qui vaille en fin de compte. Ensemble nous avons été au fond des choses et nous en recueillons les uns les autres des leçons capitales » (Charles de Gaulle)